



Assemblée générale

Distr. générale
24 mars 2009
English
Original : anglais

Soixante-quatrième session

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2010-2011*

Titre V Coopération régionale pour le développement

Chapitre 17 Développement économique et social en Afrique

(Programme du cadre stratégique pour la période 2010-2011)**

Table des matières

	<i>Page</i>
Chapitre 17A. Commission régionale	3
Vue d'ensemble	3
A. Organes directeurs	10
B. Direction exécutive et administration	13
C. Programme de travail	19
Sous-programme 1. Commerce, finances et développement économique	20
Sous-programme 2. Sécurité alimentaire et développement durable	25
Sous-programme 3. Gouvernance et administration publique	29
Sous-programme 4. Information et science et technique au service du développement	32
Sous-programme 5. Coopération économique et intégration régionale	36

* Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra ultérieurement en tant que *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-quatrième session, Supplément n° 6 (A/64/6/Add.1)*.

** *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-troisième session, Supplément n° 6 (A/63/6/Rev.1)*.



Sous-programme 6. Égalité des sexes et participation des femmes au développement	39
Sous-programme 7. Activités sous-régionales de développement.....	42
a) Activités sous-régionales pour l’Afrique du Nord	43
b) Activités sous-régionales pour l’Afrique de l’Ouest	46
c) Activités sous-régionales pour l’Afrique centrale	50
d) Activités sous-régionales pour l’Afrique de l’Est	54
e) Activités sous-régionales pour l’Afrique australe	57
Sous-programme 8. Planification du développement et administration	61
Sous-programme 9. Statistiques	63
Sous-programme 10. Développement social	67
D. Appui au programme.....	70
Chapitre 17B. Bureau des commissions régionales à New York	83
Annexe	
Produits de l’exercice 2008-2009 non reconduits en 2010-2011.....	85

Chapitre 17A Commission régionale

Vue d'ensemble

Tableau 17A.1

Prévisions de dépenses

Projet du Secrétaire général	129 856 800 d
Montant révisé des crédits ouverts pour 2008-2009	126 830 800 dollars
^a Aux taux de 2008-2009.	

Tableau 17A.2

Tableau d'effectifs proposé

	Nombre de postes	Classe
Budget ordinaire		
Postes proposés pour l'exercice biennal 2010-2011	553	1 SGA, 1 D-2, 15 D-1, 42 P-5, 71 P-4, 75 P-3, 29 P-2/1, 304 AL, 2 SM, 13 AN
Conversions en postes permanents*		
Postes approuvés pour l'exercice biennal 2008-2009	553	1 SGA, 1 D-2, 15 D-1, 42 P-5, 71 P-4, 75 P-3, 29 P-2/1, 304 AL, 2 SM, 13 AN

Abréviations : SGA : Secrétaire général adjoint; AL : agent local; SM : agent du Service mobile;
AN : administrateur recruté sur le plan national.

* Conversion en postes permanents de postes précédemment financés au moyen des ressources prévues au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions).

- 17A.1 Le programme de travail décrit ci-dessous reprend le programme 14 (Développement économique et social en Afrique) du cadre stratégique pour la période 2010-2011. La Commission économique pour l'Afrique est chargée de l'exécution du programme de travail qui est exposé dans le présent chapitre.
- 17A.2 Le programme a pour objectif global d'aider les États Membres africains à élaborer et appliquer des politiques et programmes favorisant une croissance économique durable et le développement social en mettant notamment l'accent sur la réduction de la pauvreté, conformément aux objectifs énoncés dans le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et aux objectifs de développement convenus sur le plan international, y compris ceux figurant dans la Déclaration du Millénaire et dans les textes issus d'autres grandes conférences des Nations Unies et d'accords internationaux.
- 17A.3 Le mandat relatif au programme est établi par la résolution 671 A (XXV) du Conseil économique et social, par laquelle le Conseil a créé la Commission économique pour l'Afrique (CEA). Ce mandat a été élaboré plus en détail par l'Assemblée générale et le Conseil économique et social

dans un certain nombre de résolutions, ainsi que par la Commission dans les résolutions 718 (XXVI), 726 (XXVII), 779 (XXIX) et 809 (XXXI). D'autres mandats lui ont été confiés par le NEPAD et les textes et décisions issus de grandes conférences internationales, notamment le Document final du Sommet mondial de 2005.

- 17A.4 La préservation d'un climat de paix et de sécurité est l'un des impératifs primordiaux pour le développement de l'Afrique. Il convient en outre de relever quatre autres défis majeurs, à savoir : accélérer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, activer l'intégration régionale, tirer profit de la mondialisation, et renforcer les capacités humaines et institutionnelles. Ce processus est perturbé par des catastrophes naturelles récurrentes et par la pandémie du VIH/sida qui sévit sur le continent.
- 17A.5 Les récentes tentatives pour relever ces défis au niveau régional ont fait évoluer le paysage institutionnel de l'Afrique. Ainsi, l'Union africaine, outre qu'elle impulse l'agenda politique de l'Afrique, a également été associée au développement et à l'intégration socioéconomiques du continent ainsi qu'aux efforts tendant à accroître le rôle de l'Afrique dans l'économie mondiale. La CEA, avec ses aptitudes avérées et son expérience sur le terrain, est bien placée pour être un partenaire de l'Union africaine dans le développement de l'Afrique, notamment pour la mise en œuvre du programme NEPAD. La Commission est donc déterminée à poursuivre la mise en œuvre de la déclaration commune ONU/Union africaine signée en 2006, qui prévoit un cadre d'appui à un programme décennal de renforcement des capacités de l'Union africaine.
- 17A.6 Depuis son repositionnement de 2006, la CEA s'est efforcée d'obtenir des résultats dans deux domaines interdépendants et complémentaires : a) promouvoir l'intégration régionale en appui à la vision d'ensemble et aux priorités de l'Union africaine; et b) satisfaire les besoins particuliers de l'Afrique dans le contexte des nouveaux problèmes qui se posent à l'échelle mondiale. La CEA consolidera les acquis découlant de son repositionnement en intensifiant son action pour accroître son efficacité et sa capacité d'impact dans l'exécution de programmes. À cette fin, la Commission continuera d'améliorer ses méthodes de travail de manière à gagner en souplesse et en efficacité pour obtenir de meilleurs résultats, conformément à la vision du Secrétaire général de l'ONU. Ce faisant, la Commission tirera et appliquera les enseignements pertinents de la mise en œuvre des programmes de travail pour les périodes biennales 2006-2007 et 2008-2009, ainsi que du plan d'activités de la CEA pour la période 2007-2009.
- 17A.7 La CEA assurera une présence régionale nettement plus importante en donnant aux bureaux sous-régionaux les moyens de jouer un rôle accru dans l'exécution de son programme de travail. Ces bureaux seront notamment appelés à jouer un rôle de premier plan dans l'élaboration de l'ordre du jour de la CEA au niveau sous-régional, à promouvoir et soutenir des priorités et programmes spécifiquement sous-régionaux et à opérer en tant qu'antennes sous-régionales pour la gestion et la mise en réseau des connaissances.
- 17A.8 La création et le renforcement de partenariats font partie intégrante de l'orientation stratégique de la CEA. Aussi la Commission s'emploiera-t-elle à privilégier des partenariats améliorés et plus ciblés avec d'autres organisations, en s'appuyant sur ses avantages comparatifs. Outre les communautés économiques régionales, d'autres entités figureront parmi les grands partenaires, notamment l'Union africaine et la Banque africaine de développement (BAfD). Avec cette dernière, le principal mécanisme de collaboration sera le secrétariat conjoint Union africaine-CEA-BAfD ressuscité. Par ailleurs, l'Union africaine, le secrétariat du NEPAD et les communautés économiques régionales apportent désormais leur plein concours aux réunions de consultation régionales des Nations Unies, convoquées par la CEA en appui aux priorités du NEPAD. La CEA continuera de participer aux travaux du Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales, qui est la principale entité chargée d'assurer la cohérence des politiques et des programmes et d'améliorer les synergies dans le cadre du Document final du Sommet mondial de 2005. À cet

égard, elle collaborera également avec les membres du Groupe des Nations Unies pour le développement afin de renforcer les liens entre les activités normatives et les activités opérationnelles du système des Nations Unies.

- 17A.9 Les deux volets de l'action de la CEA seront mis en œuvre au titre de 10 sous-programmes réaménagés pour éviter les doubles emplois, promouvoir les complémentarités, éliminer les incohérences et mettre l'accent voulu sur les secteurs importants. Les sous-programmes portent essentiellement sur les thèmes suivants : commerce, finances et développement économique; sécurité alimentaire et développement durable; gouvernance et administration publique; information et science et technique au service du développement; coopération économique et intégration régionale; égalité des sexes et participation des femmes au développement; activités sous-régionales pour le développement; planification du développement et administration; statistiques; et développement social.
- 17A.10 Comme par le passé, les orientations du programme seront étayées par l'engagement de faire de la CEA une organisation fondée sur le savoir, à l'avant-garde de la réflexion sur le développement dans la région, et une force mobilisatrice d'appui au réseau de chercheurs, praticiens et décideurs engagés dans la production, l'échange et la diffusion de connaissances. Grâce à cette initiative de gestion des connaissances, la CEA a pu jeter les bases lui permettant d'opérer en tant qu'organisation fondée sur le savoir, en acquérant les systèmes et outils nécessaires de la gestion de l'information et en renforçant ses capacités en ressources humaines. La CEA va désormais faire fond sur ces réalisations afin de fournir à ses partenaires et clients des services efficaces en matière de connaissances et de se positionner pleinement en tant que centre d'excellence pour les connaissances relatives au développement de l'Afrique.
- 17A.11 La CEA poursuivra ses travaux de recherche et d'analyse des politiques en appui à la prise de décisions et à l'élaboration de politiques judicieuses dans la région et prêter son concours à la recherche de consensus à l'égard des grandes initiatives internationales. Elle fournira également, en fonction de la demande, des services consultatifs en vue d'améliorer les capacités régionales en matière d'élaboration et d'application de politiques de développement. La Commission veillera à la qualité de ses produits en renforçant ses procédures de contrôle de la qualité et, ce faisant, permettra d'assurer l'utilité des services, de répondre aux besoins des clients et de garantir le respect des procédures et des normes établies.
- 17A.12 Les États membres insistent de plus en plus pour que l'ONU joue un rôle central dans leur développement économique et social. À cette fin, la CEA s'attachera à renforcer ses capacités d'analyse afin d'approfondir son travail normatif. L'un des domaines dans lesquels les États membres pourraient bénéficier d'une plus grande capacité d'analyse de la CEA est le suivi des progrès vers la réalisation des objectifs convenus au plan international et des résultats obtenus. Le renforcement de la capacité statistique des États membres sera essentiel pour mesurer ces progrès, notamment au titre des objectifs du Millénaire pour le développement.
- 17A.13 S'agissant d'encourager la mise en valeur des ressources humaines, la CEA va approfondir son travail d'analyse touchant au renforcement des capacités humaines au service du développement, à l'utilisation de la science et de la technique pour le développement de l'Afrique, à l'égalité des sexes et au VIH/sida, ainsi que ses travaux portant sur les menaces et défis planétaires tels que le changement climatique, notamment en ce qui concerne leurs répercussions sur les plans économique et social. En outre, la CEA contribuera aux efforts visant à remédier à la situation précaire des pays en conflit ou sortant d'un conflit. S'agissant de traiter ces questions, elle continuera de privilégier les besoins particuliers des pays les moins avancés et des pays en développement sans littoral ou insulaires d'Afrique.

- 17A.14 Dans l'ensemble de son programme de travail, la CEA continuera d'apporter son soutien en vue d'obtenir des résultats intersectoriels, notamment en continuant d'intégrer une démarche soucieuse d'équité entre les sexes dans tous les sous-programmes et en appuyant les mesures visant à améliorer la gouvernance, à assurer un réel développement dans les situations faisant suite à un conflit et à mettre en œuvre un processus de développement davantage axé sur les droits de l'homme.
- 17A.15 Par ailleurs, la CEA apportera un appui plus solide et plus cohérent à la promotion de la coopération Sud-Sud en tant qu'instrument clef pour accroître les apports de capitaux à l'Afrique, en tant que canal de transfert de technologies et de compétences vers ce continent et en tant que moyen de diversifier les possibilités de coopération pour le développement. À cette fin, la Commission approfondira son travail d'analyse visant à améliorer la compréhension des nouvelles tendances en matière de coopération pour le développement et à renforcer les programmes de promotion du commerce et de l'investissement entre pays en développement.
- 17A.16 Le programme renferme de nouveaux éléments marquants qui témoignent de la volonté d'accroître davantage la portée de l'action de la CEA dans certains domaines prioritaires face aux nouveaux mandats ou mandats révisés des organismes intergouvernementaux pertinents. Il s'agit notamment des nouvelles activités proposées dans les domaines de la sécurité alimentaire, de l'agriculture et du changement climatique, des statistiques et du renforcement des capacités statistiques afin de satisfaire les demandes croissantes des États membres en matière d'assistance. À cet égard, la CEA accroîtra son assistance aux États membres pour les aider à réaliser les objectifs contenus dans la décision de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine sur le changement climatique et la sécurité alimentaire, les textes issus de la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale tenue à Rome en juin 2008, la Charte africaine de la statistique, et d'autres mandats et décisions récents de la Conférence des ministres de la CEA. Il importe de répartir les ressources de façon appropriée afin que ces priorités soient prises en compte comme il convient dans l'exécution du programme.
- 17A.17 Un autre élément saillant des propositions budgétaires pour l'exercice biennal 2010-2011 a trait à l'apport de ressources à la rubrique Direction exécutive et administration, destiné à renforcer la Coalition pour le dialogue sur l'Afrique, arrangement qui a succédé à la Grande Table de la CEA et à la Coalition mondiale pour l'Afrique, qui a été lancée en juin 2007 pour renforcer le processus de concertation sur le renforcement de l'appropriation du programme pour le développement de l'Afrique dans le cadre de la responsabilité mutuelle.
- 17A.18 La liste des publications à inscrire au programme de travail a fait l'objet d'un examen approfondi au niveau de chaque sous-programme. La répartition prévue entre publications en série et publications isolées est indiquée sommairement ci-après et de manière détaillée dans le descriptif des produits de chaque sous-programme.

Tableau 17A.3

Répartition des publications

<i>Publications</i>	<i>2006-2007 (nombre effectif)^a</i>	<i>2008-2009 (nombre estimatif)^a</i>	<i>2010-2011 (nombre estimatif)^a</i>
Publications en série	26	29	23
Publications isolées	80	58	70
Total	106	87	93

^a Le nombre estimatif ne comporte que les produits programmés ou reportés. Le nombre effectif ne comprend que les produits mis en œuvre ou reformulés.

17A.19 Le montant total des ressources demandées au présent chapitre se monte à 129 856 800 dollars, avant actualisation des coûts, soit une augmentation nette de 3 026 000 dollars (2,4 %) par rapport au montant total révisé des crédits ouverts pour l'exercice biennal 2008-2009. L'augmentation nette correspond, pour l'essentiel, à l'effet-report des postes créés au cours de l'exercice biennal 2008-2009 pour : a) le Bureau du Secrétaire exécutif et le sous-programme 7, pour consolider la présence de la CEA au niveau sous-régional; et b) le Bureau de la planification stratégique et de la gestion des programmes, le sous-programme 7 (Activités sous-régionales de développement), le sous-programme 9 (Statistiques), et l'appui aux programmes conformément aux dispositions de la résolution 63/260 de l'Assemblée générale sur les activités touchant au développement. L'augmentation des ressources destinées aux postes est compensée par la diminution des ressources demandées pour les objets de dépense autres que les postes, notamment le personnel temporaire (y compris pour les réunions, les consultants et les experts), comme indiqué ci-après :

- a) Une augmentation de 369 500 dollars à la rubrique Direction exécutive et administration, comprenant i) une augmentation de 209 900 dollars au titre des postes résultant de l'effet-report de la création d'un poste P-4 et d'un poste d'administrateur recruté sur le plan national au Bureau du Secrétaire exécutif et du Bureau de la planification stratégique et de la gestion des programmes au cours de l'exercice biennal 2008-2009; et ii) une augmentation de 159 600 dollars au titre des autres objets de dépense pour financer des services contractuels (154 400 dollars) et des fournitures et accessoires (5 200 dollars);
- b) Une augmentation de 3 432 900 dollars au titre du programme de travail correspondant à i) une augmentation de 3 420 300 dollars au titre des postes due à l'effet-report de la création, au cours de l'exercice biennal 2008-2009, de 8 postes P-4 d'économiste, de 5 postes d'assistant d'information recruté au niveau local et de 11 postes d'administrateur recruté sur le plan national, répartis dans les cinq bureaux régionaux de la CEA en vue d'assurer l'exécution des activités opérationnelles et d'appuyer le mandat renforcé de ces bureaux (1 877 100 dollars), ainsi que 6 postes pour le sous-programme 9 (Statistiques) (1 543 200 dollars); et ii) une augmentation nette de 12 600 dollars au titre des autres objets de dépense, correspondant pour l'essentiel à une augmentation des dépenses au titre des voyages du personnel et des frais généraux de fonctionnement, compensée par la diminution des montants prévus au titre des autres dépenses de personnel et des frais relatifs aux consultants et experts;
- c) Une diminution nette de 776 400 dollars au titre de l'appui aux programmes, correspondant à : i) une augmentation de 44 300 dollars au titre des postes due à l'effet-report de la création d'un poste d'administrateur recruté sur le plan national pour la gestion des ressources humaines à compter de 2009; et ii) une diminution nette de 820 700 dollars au titre des autres objets de dépense correspondant pour l'essentiel à une diminution des dépenses au titre des services contractuels, des frais généraux de fonctionnement, des fournitures et accessoires et du mobilier et du matériel, compensée en partie par une augmentation au titre des autres dépenses de personnel et des contributions aux activités communes.

17A.20 Durant l'exercice biennal 2010-2011, les ressources du budget ordinaire seront complétées par des ressources extrabudgétaires dont le montant est estimé à 38 439 300 dollars, représentant 19,9 % des ressources nécessaires au chapitre 17A, et qui proviendraient principalement de sources bilatérales dans le cadre d'accords entre la Commission et les institutions et organisations internationales et régionales qui s'intéressent au développement de l'Afrique. Ces ressources serviront à financer des activités de coopération technique dans les grands domaines prioritaires tels que le renforcement des capacités en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, la gestion intégrée des ressources en eau, l'amélioration des systèmes de bonne gouvernance, l'utilisation des technologies de l'information et des communications au service du développement économique, le renforcement des capacités dans le domaine des négociations

commerciales, l'intégration des questions relatives à l'égalité des sexes dans les politiques et programmes de développement et le soutien fourni aux États membres et aux communautés économiques régionales pour la mise en œuvre du NEPAD. L'augmentation prévue des ressources extrabudgétaires d'un montant de 1 300 800 dollars par rapport à l'exercice biennal en cours s'explique par les résultats que devrait procurer le repositionnement de la CEA et l'adoption d'une stratégie appropriée de mobilisation de ressources extrabudgétaires. Le nombre estimatif de postes qui seront financés au moyen de fonds extrabudgétaires pendant l'exercice biennal 2020-2011 s'établit à 72, comme indiqué au tableau 17A.6, soit 18 postes de moins qu'au cours de l'exercice biennal 2008-2009. Alors qu'une diminution est prévue au titre des ressources nécessaires pour les postes pendant l'exercice biennal 2010-2011, des augmentations sont prévues au titre des autres objets de dépense pour financer essentiellement des services de consultants et d'experts, des bourses, des subventions et contributions, principalement dans le but de renforcer la capacité des États membres dans divers domaines, de consolider la position de l'Afrique et d'encourager sa participation aux négociations commerciales internationales, d'intensifier les travaux d'analyse dans les domaines prioritaires, de renforcer la conception et la diffusion d'outils du savoir et de faciliter l'émergence de positions communes afin d'encourager le respect des engagements prioritaires définis dans le cadre du NEPAD et lors du Sommet mondial pour le développement durable, entre autres. Ces produits sont décrits dans les divers sous-programmes.

17A.21 Conformément à la résolution 58/269 de l'Assemblée générale, les ressources prévues pour le suivi et l'évaluation sont estimées à 1 350 600 dollars et correspondent à 93,5 mois de travail, soit 1 164 900 dollars au titre des postes et 185 700 dollars au titre des autres objets de dépense. Sur ce total, 1 205 600 dollars proviendraient du budget ordinaire et 145 000 dollars seraient couverts par les ressources extrabudgétaires.

17A.22 La répartition en pourcentage des ressources prévues au titre du présent chapitre pour l'exercice biennal 2010-2011 est indiquée dans le tableau 17A.4 ci-dessous.

Tableau 17A.4

Répartition des ressources par composante, en pourcentage

<i>Composante</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
A. Organes directeurs	0,7	–
B. Direction exécutive et administration	7,8	4,0
C. Programme de travail		
1. Commerce, finances et développement économique	5,3	18,0
2. Sécurité alimentaire et développement durable	4,3	21,0
3. Gouvernance et administration publique	5,0	7,0
4. Information et science et technique au service du développement	4,0	10,0
5. Coopération économique et développement régional	3,2	3,0
6. Égalité des sexes et participation des femmes au développement	2,8	9,0
7. Activités sous-régionales de développement		
a) Activités sous-régionales pour l'Afrique du Nord	4,7	1,0
b) Activités sous-régionales pour l'Afrique de l'Ouest	4,8	2,0
c) Activités sous-régionales pour l'Afrique centrale	5,0	1,0
d) Activités sous-régionales pour l'Afrique de l'Est	4,8	2,0
e) Activités sous-régionales pour l'Afrique australe	5,0	1,0
8. Planification du développement et administration	0,7	–
9. Statistiques	4,0	1,0
10. Développement social	2,9	4,0
Total partiel	56,5	81,0

<i>Composante</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
D. Appui au programme	34,9	15,0
Total	100,0	100,0

Tableau 17A.5

Prévisions de dépenses, par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

<i>Composante</i>	2006-2007 (dépenses effectives)	2008-2009 (crédits ouverts)	<i>Augmentation</i>		<i>Total avant actualisation des coûts</i>	<i>Actua-lisation des coûts</i>	2010-2011 (montant estimatif)
			<i>Montant</i>	<i>Pour-centage</i>			
A. Organes directeurs	654,2	912,0	-	-	912,0	284,4	1 196,4
B. Direction exécutive et administration	4 978,3	9 757,4	369,5	3,8	10 126,9	1 495,4	11 622,3
C. Programme de travail	57 805,3	70 022,8	3 432,9	4,9	73 455,7	11 774,5	85 230,2
D. Appui aux programmes	35 261,3	46 138,6	(776,4)	(1,7)	45 362,2	10 889,9	56 252,1
Total (1)	98 699,2	126 830,8	3 026,0	2,4	129 856,8	24 444,2	154 301,0

2) *Fonds extrabudgétaires*

<i>Source de financement</i>	2006-2007 (dépenses effectives)	2008-2009 (montant estimatif)	2010-2011 (montant estimatif)
Services d'appui à :			
i) Des organismes des Nations Unies	2 812,9	3 446,4	4 439,3
ii) Des activités extrabudgétaires	2 183,0	2 852,3	2 898,7
b) Activités de fond	-	-	-
c) Projets opérationnels :			
Programme des Nations Unies pour le développement	253,5	290,3	500,0
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le développement de l'Afrique	732,3	1 125,6	500,0
Fonds des Nations Unies pour la population	0,3	-	-
Sources bilatérales	16 732,5	29 423,9	30 101,3
Total partiel (2)	22 714,5	37 138,5	38 439,3
Total (1) + (2)	121 413,7	163 969,3	192 740,3

Tableau 17A.6
Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total		
	2008- 2009	2010- 2011	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2008- 2009	2010- 2011	
			2008- 2009	2010- 2011	2008- 2009	2010- 2011			
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									
SGA	1	1	–	–	–	–	1	1	
D-2	1	1	–	–	–	–	1	1	
D-1	15	15	–	–	–	1	15	16	
P-5	42	42	–	–	1	1	43	43	
P-4/3	146	146	–	–	24	10	170	156	
P-2/1	29	29	–	–	3	1	32	30	
Total partiel	234	234	–	–	28	13	262	247	
Catégories diverses									
Agents locaux	304	304	–	–	62	59	366	363	
Service mobile	2	2	–	–	–	–	2	2	
Administrateurs recrutés sur le plan national	13	13	–	–	–	–	13	13	
Total partiel	319	319	–	–	62	59	381	378	
Total	553	553	–	–	90	72	643	625	

A. Organes directeurs**Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 912 000 dollars**

17A.23 Dans sa résolution 826 (XXXII), la CEA a établi la structure et le fonctionnement de ce mécanisme qui est constitué de la Conférence des ministres africains responsables du développement économique et social et de la planification et de son comité technique préparatoire plénier ainsi que de la Conférence des ministres africains des finances qui se réunit tous les deux ans (l'année où la Conférence des ministres africains responsables du développement économique et social et de la planification ne siège pas) et de sept organes techniques et sectoriels subsidiaires de la Commission. À sa trente-quatrième session, en 2001, la Commission a décidé que ces conférences fusionneraient et se réuniraient désormais une fois par an. Depuis le repositionnement de la CEA qui a commencé en 2006, les changements institutionnels ultérieurs ont entraîné un examen du mécanisme intergouvernemental de la Commission, qui a abouti à la suppression d'organes dont les mandats se chevauchaient, à la création de nouveaux organes et à une plus grande cohérence entre l'action des organismes de la CEA et celle de l'Union africaine. Par conséquent, le mécanisme intergouvernemental de la CEA repose désormais sur des organes axés sur les questions générales de développement aux niveaux régional et sous-régional et sur plusieurs organes subsidiaires composés d'experts. Les organes approuvés ont été regroupés dans les deux grands groupes ci-après.

1. Organes chargés de questions générales de développement

La Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique et son comité d'experts

17A.24 La Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique définit les grandes orientations des travaux de la Commission, examine et approuve les programmes de travail établis par le secrétariat de la CEA, sert de cadre de débat aux pays africains en vue de les aider à définir leur position sur les questions de développement inscrites à l'ordre du jour des Nations Unies, et se prononce sur les recommandations que lui soumettent ses organes subsidiaires et le Secrétaire exécutif de la Commission.

17A.25 Depuis 2001, la Conférence des ministres se réunit tous les ans. Son Comité d'experts se réunit avant la Conférence, à laquelle il fournit un appui technique. Les bureaux des deux organes comprennent un représentant de chacune des sous-régions du continent, à savoir l'Afrique du Nord, l'Afrique de l'Est, l'Afrique australe, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale. Il se compose d'un président, de trois vice-présidents et d'un rapporteur.

Comité intergouvernemental d'experts des bureaux sous-régionaux

17A.26 Le Comité intergouvernemental d'experts de chacun des cinq bureaux sous-régionaux de la CEA se réunit tous les ans et fait rapport à la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique. Chaque Comité intergouvernemental supervise l'élaboration et la mise en œuvre générale du programme de travail et des objectifs prioritaires du bureau sous-régional dont il relève et formule des recommandations au sujet de questions importantes touchant le développement économique et social de la sous-région concernée ainsi que la promotion et le renforcement de la coopération et de l'intégration économique sous-régionales. Lorsque le besoin s'en fait sentir, des réunions sont tenues immédiatement avant ou après les grandes conférences ministérielles des communautés économiques régionales; elles offrent un cadre au sein duquel les réunions des groupes ministériels des bureaux sous-régionaux traitent de problèmes précis relatifs au développement sous-régional. Les conclusions de ces réunions sont portées à l'attention de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique

2. Organes techniques et sectoriels subsidiaires

Comité « Femmes et développement »

17A.27 Le Comité « Femmes et développement », instance consultative d'experts et de décideurs, a pour rôle d'orienter la Commission dans ses travaux relatifs à l'importance de l'égalité des sexes et de la participation des femmes au développement. Le Comité a également pour rôle de fournir aux gouvernements africains un cadre où ils peuvent promouvoir et évaluer la mise en œuvre et le suivi des programmes d'action mondiaux en faveur des femmes. Il s'occupe en particulier des questions concernant l'autonomisation économique des femmes, la protection de leurs droits juridiques et de leurs droits fondamentaux et l'amélioration de leur accès à l'éducation et aux services médicaux. Il se réunit tous les deux ans.

Comité de l'information, des sciences et des technologies pour le développement

17A.28 Le Comité de l'information, des sciences et des technologies pour le développement vise à permettre à la Commission de mieux aider ses États membres à se doter d'infrastructures nationales d'information et de communication ainsi qu'à intégrer la science et la technique dans leurs programmes et stratégies de développement, en réunissant des experts et des responsables des politiques pour le conseiller en la matière. Il est composé de spécialistes dans des domaines tels

que la planification, les technologies de l'information et des communications, les systèmes géoinformatisés et les sciences et techniques. Il se réunit tous les deux ans.

Comité de la sécurité alimentaire et du développement durable

- 17A.29 Le Comité de la sécurité alimentaire et du développement durable a pour vocation de conseiller la Commission dans les domaines interdépendants de la sécurité alimentaire et de l'environnement. Il offre aux gouvernements des pays africains un cadre où ils peuvent promouvoir et évaluer la suite qu'ils donnent à certains plans d'action régionaux et mondiaux tels que les décisions et recommandations du Sommet mondial pour le développement durable. Il se réunit tous les deux ans.

Comité du développement humain et social

- 17A.30 Le Comité du développement humain et social a pour mission de promouvoir le développement humain et social dans les pays africains. Il participe à la mise en œuvre et au suivi de conférences et de programmes d'action régionaux et mondiaux et examine les principales tendances et questions d'intérêt régional concernant le développement humain et social. Il se réunit tous les deux ans.

Comité du commerce, de la coopération et de l'intégration régionales

- 17A.31 Le Comité du commerce, de la coopération et de l'intégration régionales s'emploie à promouvoir l'application de mesures destinées à renforcer la coopération et l'intégration économique entre les pays africains. Il définit les mesures à prendre pour coordonner et harmoniser les politiques économiques nationales, condition indispensable à l'accélération de l'intégration économique régionale. Étant donné la place importante qu'occupe le commerce dans la coopération et l'intégration régionales, le Comité axe ses travaux sur le commerce intra-africain et le commerce international. Il se compose d'experts du commerce international et de l'intégration, provenant des secteurs public et privé. Il se réunit tous les deux ans.

Comité de la gouvernance et de la participation populaire

- 17A.32 Le Comité de la gouvernance et de la participation populaire a pour mission de formuler les orientations concernant l'instauration de conditions propices à une solide gouvernance économique et à une solide direction des entreprises en Afrique. Il s'intéresse aux interventions nécessaires pour renforcer les pratiques démocratiques de gouvernance, promouvoir l'adoption des normes internationales relatives aux droits de l'homme, améliorer la gestion après les conflits, systématiser l'action de la société civile et encourager le développement du secteur privé. Il se réunit tous les deux ans.

Comité de statistiques

- 17A.33 Le Comité de statistiques, qui est composé d'experts et de décideurs en matière de statistiques, est chargé de fournir des orientations stratégiques aux travaux de la Commission concernant le développement statistique en Afrique. Il se réunit tous les deux ans.
- 17A.34 À l'exception de la Commission, qui se réunit pour une durée de sept jours, tous les organes intergouvernementaux se réunissent pour une durée de trois à six jours.

Tableau 17A.7

Ressources nécessaires : organes directeurs

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actualisation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Autres objets de dépense autres que les postes	912,0	912,0	–	–
Total	912,0	912,0	–	–

17A.35 Le montant de 912 000 dollars permettra de financer le personnel temporaire (y compris pour les réunions), les heures supplémentaires, les communications et les fournitures et accessoires pour assurer les services lors des sessions de la Commission et de ses organes subsidiaires.

B. Direction exécutive et administration

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 10 126 900 dollars

17A.36 La Direction exécutive et l'administration englobent le Bureau du Secrétaire exécutif, le Bureau de la planification stratégique et de la gestion des programmes et les Services d'information et de communication.

17A.37 Le Bureau du Secrétaire exécutif assure la direction stratégique et la supervision nécessaires à la gestion efficace et efficace du programme de travail de la CEA, tout en assurant l'utilisation optimale de ses ressources. Le Secrétaire exécutif et le Secrétaire exécutif adjoint agissent ensemble pour donner les orientations générales, définir les politiques et donner les impulsions nécessaires à l'élaboration de stratégies et programmes d'envergure régionale conformes aux priorités énoncées dans le NEPAD et les objectifs du Millénaire pour le développement.

17A.38 Le Bureau noue des partenariats et collabore avec les grandes organisations du continent africain, notamment l'Union africaine et la Banque africaine de développement, les communautés économiques régionales ainsi que d'autres acteurs clés afin de favoriser des synergies en ce qui concerne les politiques et les activités à conduire au regard des grands dossiers du développement régional en Afrique. Il favorise la prise en main par les Africains de leur avenir, les convergences sur les problèmes pressants auxquels se heurte le développement du continent et les actions de sensibilisation à la cause africaine au sein de la communauté internationale. Il encourage la coordination de l'action de l'ONU en Afrique en tenant des consultations régulières avec les organismes des Nations Unies qui œuvrent en Afrique, afin de promouvoir des interventions concertées de l'Organisation dans la région. Il renforce la collaboration avec d'autres commissions régionales afin de mettre en commun des expériences et de coordonner et harmoniser les actions dans les dossiers qui présentent un intérêt commun et collectif.

17A.39 Le Bureau définit aussi des politiques d'orientation en ce qui concerne l'organisation de la session annuelle de la Commission et veille à la bonne mise en œuvre des résolutions et décisions de la Commission, du Conseil économique et social et d'autres organisations intergouvernementales, en mettant l'accent sur les priorités énoncées dans le NEPAD et les objectifs du Millénaire pour le développement. Il définit des orientations à l'intention des cinq bureaux sous-régionaux de la CEA pour que ceux-ci soient attentifs aux besoins des États membres et de leurs principales institutions intergouvernementales, dont les communautés économiques régionales. En outre, il veille à ce

qu'il y ait des synergies entre ces bureaux et les divisions techniques de la Commission au Siège. Le Bureau veille aussi au bon déroulement d'initiatives spéciales telles que le Forum pour le développement de l'Afrique, la Coalition pour le dialogue sur l'Afrique, le Forum des partenaires, le processus de responsabilisation mutuelle et le forum Afrique/OCDE des grands décideurs, destinées à renforcer l'action de la Commission et à imprimer un nouveau dynamisme aux actions en faveur du développement de l'Afrique. Il joue un rôle d'impulsion et de supervision crucial dans le soutien que la CEA apporte au Mécanisme d'évaluation intra-africaine et au NEPAD dans son ensemble. Il anime les efforts de mobilisation de ressources déployés par la Commission dans le contexte des partenariats qu'elle s'attache à nouer, et veille à ce qu'il soit tiré le meilleur parti des ressources ainsi mobilisées au service du développement de l'Afrique.

- 17A.40 Le Bureau de la planification stratégique et de la gestion des programmes veille à la cohésion de la planification et de la mise en œuvre des programmes de la Commission et à l'établissement des projets de budget-programme. Le Bureau coordonne, oriente et supervise aussi le programme de coopération technique extrabudgétaire de la CEA et ses activités de collecte de fonds. Il se charge en outre de coordonner l'application d'un dispositif tendant à assurer la qualité des produits et activités.
- 17A.41 Les Services d'information et de communication donnent des avis et assurent des services en matière de rédaction, de révision, de diffusion et de communication dans le cadre des activités internes et externes de la CEA; ils facilitent les communications entre la CEA et ses principaux interlocuteurs et partenaires régionaux et internationaux, ainsi qu'avec la presse; ils sensibilisent les esprits aux orientations de la CEA concernant les grands problèmes de développement de l'Afrique et les mesures à prendre pour les surmonter; ils diffusent les travaux de la CEA auprès des différentes parties prenantes et des partenaires.

Tableau 17A.8

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Veiller à l'application effective des décisions des organes délibérants et au respect des politiques et des règles de procédure de l'ONU quant à la gestion du programme de travail et des ressources humaines et financières

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Exécution satisfaisante du programme de travail

a) i) Fourniture en temps voulu des produits et services

Mesure des résultats

2006-2007 : 93 % des produits et des services sont fournis en temps voulu

2008-2009 (estimation) : 100 % des produits et des services sont fournis en temps voulu

2010-2011 (objectif) : 100 % des produits et des services sont fournis en temps voulu

ii) Utilisation efficiente et effective des ressources : taux d'exécution du budget

- Mesure des résultats*
2006-2007 : 98,1 %
2008-2009 (estimation) : 100 %
2010-2011 (objectif) : 100 %
- b) Recrutement et affectation de personnel dans les délais prescrits
- b) Réduction de la durée moyenne de vacance d'un poste d'administrateur
- Mesure des résultats*
2006-2007 : 135 jours
2008-2009 (estimation) : 125 jours
2010-2011 (objectif) : 120 jours
- c) Amélioration de la représentation géographique et équilibre des effectifs entre hommes et femmes
- c) i) Accroissement du pourcentage de fonctionnaires originaires d'États membres sous-représentés ou non représentés
- Mesure des résultats*
2006-2007 : 10 %
2008-2009 (estimation) : 17 %
2010-2011 (objectif) : 20 %
- ii) Augmentation du pourcentage de femmes nommées à des postes de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur pour une durée minimale d'une année
- Mesure des résultats*
2006-2007 : 28,6 %
2008-2009 (estimation) : 30 %
2010-2011 (objectif) : 32 %
- d) Identification des questions nouvelles à porter à l'attention des États membres
- d) Augmentation du nombre de recommandations faites par les organes intergouvernementaux au sujet des questions nouvelles qui ont été portées à leur attention par la CEA
- Mesure des résultats*
2006-2007 : 11 recommandations
2008-2009 (estimation) : 13 recommandations
2010-2011 (objectif) : 16 recommandations
- e) Meilleure cohérence des décisions touchant la gestion des activités économiques et sociales du système des Nations Unies en Afrique
- e) Nombre de programmes conjoints entrepris par les groupes créés au titre du Mécanisme de consultation régionale en appui aux programmes du NEPAD
- Mesure des résultats*
2006-2007 : 10 programmes conjoints
2008-2009 (estimation) : 12 programmes conjoints
2010-2011 (objectif) : 14 programmes conjoints

- f) Mobilisation et promotion de l'information sur le rôle de la CEA dans la région de l'Afrique
- f) i) Augmentation de la couverture par les médias des activités de la CEA

Mesure des résultats

2006-2007 : 50 articles dans la presse pour chaque manifestation importante

2008-2009 (estimation) : 53 articles dans la presse pour chaque manifestation importante

2010-2011 (objectif) : 55 articles dans la presse pour chaque manifestation importante

- ii) Utilisation accrue des informations fournies par la CEA

Mesure des résultats

2006-2007 : 860 000 consultations des pages Web de la CEA par exercice biennal

2008-2009 (estimation) : 1 080 000 consultations des pages Web de la CEA par exercice biennal

2010-2011 (objectif) : 1 280 000 consultations des pages Web de la CEA par exercice biennal

Facteurs externes

- 17A.42 Les objectifs visés seront atteints et les réalisations escomptées obtenues si les parties prenantes s'acquittent de leurs responsabilités et obligations.

Produits

- 17A.43 Les produits finals de l'exercice 2010-2011 seront les suivants :
- a) Services d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) : CEA-Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique;
- i) Services fonctionnels pour les réunions : quarante-troisième et quarante-quatrième sessions de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique et du Comité d'experts (8);
- ii) Documents à l'intention des organes délibérants : rapports annuels sur la Commission économique pour l'Afrique (2); documents de travail (2); projet de budget-programme de la CEA pour l'exercice biennal 2012-2013 (1); rapport sur l'exécution du programme de la CEA pendant l'exercice 2008-2009 (1); projet de cadre stratégique de la CEA pour l'exercice biennal 2012-2013 (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
- i) Publications en série : plan d'activité de la CEA pour la période 2013-2015 (1); rapport sur la coopération technique de la CEA (2);

- ii) Expositions, visites guidées, conférences, séances d'information et présentation des publications phares et autres publications importantes de la CEA aux principales parties prenantes et à la presse (1);
- iii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation, rédaction et publication de discours, commentaires et articles du Secrétaire exécutif (1); élaboration de documents d'information périodiques à l'intention d'utilisateurs internes et externes (1); notes d'orientation stratégique sur les enjeux importants qui se font jour (1);
- iv) Communiqués de presse, conférences de presse : organisation des conférences de presse du Secrétaire exécutif et d'autres hauts responsables de la Commission (1); communiqués de presse en anglais et en français concernant les réunions et activités de la Commission et communiqués établis sur la base des dépêches envoyées par le Département de l'information du Secrétariat de l'ONU, d'autres bureaux des Nations Unies et les institutions spécialisées (1);
- v) Manifestations spéciales : Coalition pour le dialogue sur l'Afrique (2); Forum des partenaires de la CEA (2); Journée des Nations Unies (2);
- vi) Support technique : production de CD-ROM sur les grands rapports et les principales manifestations (1); prestations de services centraux pour la mise au point, l'actualisation et la gestion des sites Web internes et externes de la CEA, en anglais et en français (1);
- vii) Ressources audiovisuelles : réalisation d'entretiens enregistrés, de dépêches, de documentaires et de longs métrages pour diffusion à la radio, à la télévision ou sur le Web, en anglais, en arabe ou en français, au sujet des produits phares et des grands documents et conférences thématiques de la CEA (1);
- viii) Contribution aux produits communs : appui fonctionnel aux réunions de consultation avec la Commission de l'Union africaine et la Banque africaine de développement (1);
- c) Services de conférence, administration et contrôle (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
 - i) Services de contrôle interne : évaluation portant sur les questions de gestion, d'exploitation et d'orientation générale;
 - ii) Évaluations : examen périodique de la gestion des programmes et de leur exécution (1); organisation du suivi et de l'évaluation des projets; préparation et réalisation des auto-évaluations au niveau des sous-programmes (1); établissement de rapports sur l'exécution du budget pour usage interne et pour soumission ultérieure au Siège (1);
 - iii) Analyses de la gestion : établissement de rapports de situation sur l'exécution des programmes, y compris leurs résultats et leurs incidences (1).

Tableau 17A.9

Ressources nécessaires : direction exécutive et administration

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	8 812,4	9 022,3	40	40
Autres objets de dépense	945,0	1 104,6	–	–
Total partiel	9 757,4	10 126,9	40	40
Fonds extrabudgétaires	3 183,3	1 603,3	9	8
Total	12 940,7	11 730,2	49	48

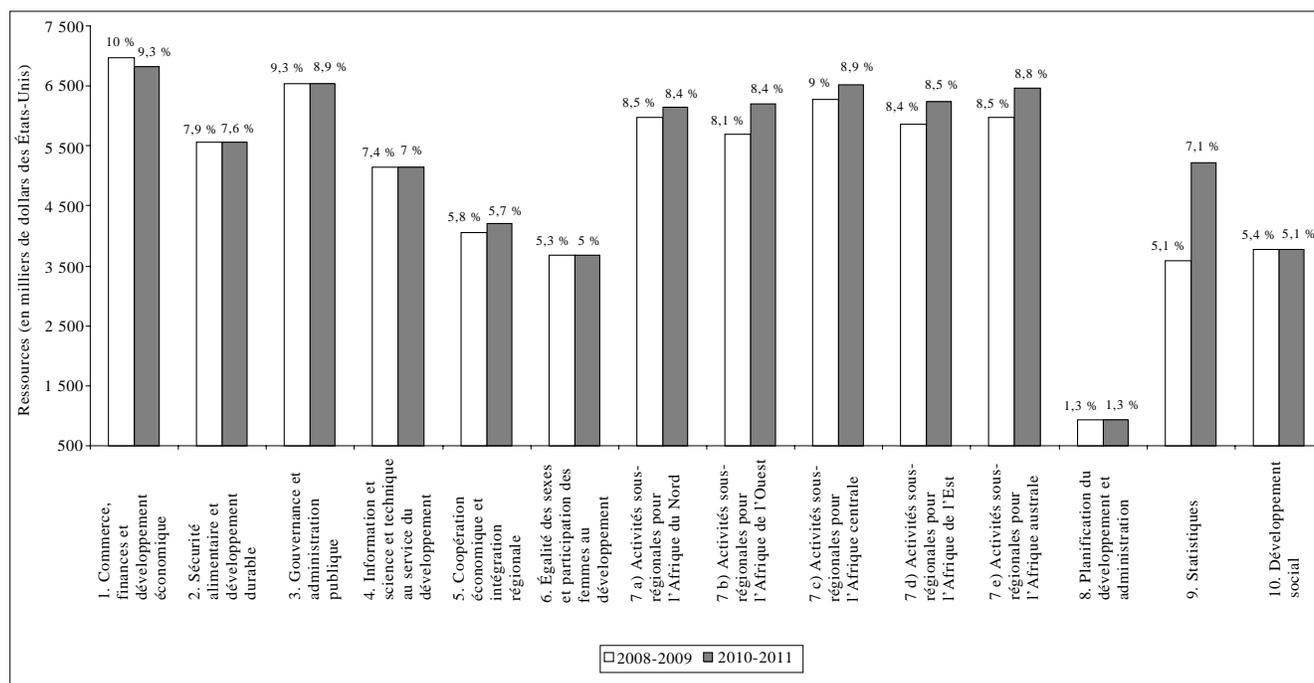
- 17A.44 Le montant estimatif des ressources nécessaires au titre des postes (9 022 300 dollars), correspondant à une augmentation de 209 900 dollars, permettra de financer 40 postes (21 postes de la catégorie des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur et 19 postes d'agent local et d'administrateur recrutés sur le plan national). L'augmentation de 209 900 dollars est imputable à l'effet-report de la création, au cours de l'exercice biennal 2008-2009 : a) d'un poste P-4 d'économiste au Bureau du Secrétaire exécutif pour appuyer la coordination des activités des bureaux sous-régionaux (165 600 dollars); et b) d'un poste d'administrateur recruté sur le plan national à compter de 2009 au Bureau de la planification stratégique et de la gestion des programmes en application de la résolution 63/260 de l'Assemblée générale relative aux activités touchant au développement (44 300 dollars).
- 17A.45 Le montant des ressources nécessaires au titre des autres objets de dépense (1 104 600 dollars), qui tient compte d'une augmentation de 159 600 dollars, doit permettre de financer les autres dépenses de personnel, les services de consultants et d'experts, les frais de voyage du personnel, les services contractuels et les fournitures et accessoires. L'augmentation d'un montant de 159 600 dollars est imputable principalement : a) aux services contractuels (154 400 dollars), qui tiennent compte i) des nouveaux crédits nécessaires au financement d'un appui technique au secrétariat de la Coalition pour le Dialogue sur l'Afrique, ii) des crédits nécessaires au financement de services de spécialistes du suivi et de l'évaluation, et iii) d'un surcroît d'activités des Services d'information et de la communication; et b) aux achats de fournitures en vue de l'actualisation des sites Web internes et externes de la CEA et de livres et de magazines.
- 17A.46 Les fonds extrabudgétaires de 1 603 300 dollars, qui seront fournis par l'intermédiaire du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le développement de l'Afrique ou dans le cadre d'accords bilatéraux et de l'appui aux programmes, serviront notamment à fournir des services d'appui à des programmes et projets de fond dans les domaines de la planification, du suivi et de l'évaluation, ainsi qu'à élaborer de nouvelles procédures, stratégies et politiques en vue d'un meilleur contrôle et d'une utilisation plus efficace des ressources programmées financées au moyen du budget ordinaire ou de fonds extrabudgétaires. Ces fonds serviront en particulier à exécuter des activités de formation dans les domaines du suivi et de l'évaluation ainsi qu'à organiser des réunions du Forum des partenaires pour s'assurer que les donateurs et les partenaires, actuels et futurs, sont en mesure d'évaluer pleinement l'efficacité et la transparence de la CEA en matière d'exécution des programmes et des projets convenus.

C. Programme de travail

Tableau 17A.10
Ressources nécessaires, par sous-programme

Sous-programme	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
1. Commerce, finances et développement économique	6 973,3	6 829,0	26	26
2. Sécurité alimentaire et développement durable	5 565,1	5 565,1	23	23
3. Gouvernance et administration publique	6 540,7	6 540,7	27	27
4. Information et science et technique au service du développement	5 146,9	5 146,9	26	26
5. Coopération économique et intégration régionale	4 049,8	4 206,7	16	16
6. Égalité des sexes et participation des femmes au développement	3 686,1	3 686,1	13	13
7. Activités sous-régionales pour le développement :				
a) Activités sous-régionales pour l'Afrique du Nord	5 979,9	6 149,0	23	23
b) Activités sous-régionales pour l'Afrique de l'Ouest	5 700,5	6 201,0	22	22
c) Activités sous-régionales pour l'Afrique centrale	6 273,0	6 512,2	22	22
d) Activités sous-régionales pour l'Afrique de l'Est	5 860,7	6 237,5	22	22
e) Activités sous-régionales pour l'Afrique australe	5 970,7	6 461,3	25	25
8. Planification du développement et administration	923,7	923,7	–	–
9. Statistiques	3 578,5	5 222,6	23	23
10. Développement social	3 773,9	3 773,9	12	12
Total partiel	70 022,8	73 455,7	280	280
Fonds extrabudgétaires	28 988,2	30 991,3	32	15
Total	99 011,0	104 447,0	312	295

Ressources nécessaires, par sous-programme



Sous-programme 1
Commerce, finances et développement économique

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 6 829 000 dollars

17A.47 Les activités prévues au titre de ce sous-programme sont placées sous la responsabilité de la Division du commerce, des finances et du développement économique. Ce sous-programme portera principalement sur la recherche appliquée et sur la fourniture aux États membres de services consultatifs et de recommandations sur les politiques à suivre pour surmonter les obstacles rencontrés sur le chemin d'une croissance économique forte conduisant au développement durable. Il sera exécuté en appliquant la stratégie définie au sous-programme 1 du programme 14 du cadre stratégique pour l'exercice biennal 2010-2011.

Tableau 17A.11

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Renforcer la capacité des États membres d'intégrer des politiques macroéconomiques et sectorielles dans des stratégies de développement national propres à impulser une croissance économique forte et soutenue pour réduire la pauvreté

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Renforcement de la capacité des États membres d'intégrer des politiques macroéconomiques et sectorielles dans des stratégies de développement national propres à accélérer la croissance pour réduire la pauvreté et parvenir au développement durable, y compris pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement

a) i) Augmentation du nombre de pays d'Afrique que les travaux de la CEA ont poussés à intégrer des politiques macroéconomiques et sectorielles dans leurs stratégies de développement national

Mesure des résultats

2006-2007 : 10 pays

2008-2009 (estimation) : 15 pays

2010-2011 (objectif) : 25 pays

ii) Accroissement du nombre de responsables politiques qui considèrent que les activités de renforcement des capacités dans le cadre de ce sous-programme sont « utiles » ou « très utiles » pour leurs activités

Mesure des résultats

2006-2007 : 150 responsables politiques

2008-2009 (estimation) : 300 responsables politiques

2010-2011 (objectif) : 400 responsables politiques

b) Renforcement de la capacité des États membres de participer de manière efficace aux négociations régionales et multilatérales en vue de leur intégration effective dans l'économie mondiale

b) Accroissement du nombre de pays d'Afrique qui participent à des négociations commerciales et à un système multilatéral d'échanges commerciaux grâce au fait qu'ils ont bénéficié du soutien technique et des activités de formation de la CEA

Mesure des résultats

2006-2007 : 15 pays

2008-2009 (estimation) : 25 pays

2010-2011 (objectif) : 35 pays

c) Renforcement de la capacité des États membres d'analyser, élaborer et appliquer des politiques et stratégies permettant de relever les défis de la mondialisation, et notamment de mieux comprendre les implications de la coopération Sud-Sud pour le développement de l'Afrique

c) i) Accroissement du nombre de décideurs et de parties prenantes qui estiment que les activités du sous-programme sont « utiles » ou « très utiles » pour ce qui est de leur faire mieux connaître les problèmes liés à la mondialisation

Mesure des résultats

2006-2007 : 50 décideurs et parties prenantes

2008-2009 (estimation) : 100 décideurs et parties prenantes

2010-2011 (objectif) : 200 décideurs et parties prenantes

ii) Accroissement du nombre de pays que les interventions de la CEA ont poussés à intégrer des stratégies de coopération Sud-Sud dans leurs politiques et programmes nationaux.

Mesure des résultats

2006-2007 : non connu

2008-2009 (estimation) : 10 pays

2010-2011 (objectif) : 25 pays

Facteurs extérieurs

17A.48 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les États membres et les décideurs nationaux soutiennent l'action de la Commission et coopèrent pleinement à l'intégration de politiques et de stratégies favorisant la croissance dans les politiques nationales; b) les partenaires du développement honorent les engagements qu'ils ont pris, par exemple dans le cadre du Plan d'action du G-8, du Consensus de Monterrey et de la Déclaration du Millénaire; c) les partenaires internationaux du développement et les collectivités concernées acceptent de poursuivre les objectifs du Programme de Doha pour le développement et le montrent par des actes favorisant le développement, et l'initiative Aide pour le commerce fonctionne totalement; d) conformément aux engagements pris, les accords de partenariat économique entre des pays d'Afrique et l'Union européenne favorisent le développement, améliorent les débouchés et développent les marchés régionaux; e) la situation macroéconomique et politique mondiale ne se dégrade pas.

Produits

17A.49 Les produits de l'exercice 2010-2011 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique : documentation délibératoire : rapports à l'intention de la Conférence des ministres sur l'évolution récente de la situation économique et sociale en Afrique (un rapport en 2010 et un autre en 2011) (2);
 - ii) Réunions de groupes spéciaux d'experts sur les questions suivantes : l'Afrique et la mise en place d'une nouvelle architecture financière internationale : défis et possibilités (1); appui au commerce et à la capacité commerciale de l'Afrique : offre, demande et réalisations (1); examen extérieur du Rapport économique sur l'Afrique (2); politiques industrielles pour la transformation structurelle de l'économie des pays d'Afrique (1);
 - iii) Assistance aux représentants et aux rapporteurs : réunion régionale des pays les moins avancés en prévision de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (1);

- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
- i) Publications en série : Rapport économique sur l'Afrique (2); Rapport sur le deuxième examen mutuel de l'efficacité de l'aide au développement (1);
 - ii) Publications isolées : renforcer l'emploi et la croissance en Afrique par la coopération Sud-Sud (1); réformes des politiques budgétaires et monétaires et exploitation de croissance en Afrique aux fins de la lutte contre la pauvreté : pratiques optimales et enseignements tirés de l'expérience (1); effets des mécanismes de facilitation du commerce sur la compétitivité des exportations en Afrique (1); politiques industrielles pour la transformation structurelle de l'Afrique : possibilités d'action et pratiques optimales (1); suivi de l'aide au commerce : accent sur l'Afrique (1); notes d'information et d'orientation sur les nouveaux problèmes et défis ayant une incidence sur le développement de l'Afrique (4); quelques problèmes de gouvernance liés au financement du développement, notamment en ce qui concerne les mesures de promotion de la coopération (1); étude de la réforme de l'architecture financière internationale et de ses incidences sur l'Afrique (1); appliquer séparément les différentes modalités du cycle de Doha relatives à la réalisation des objectifs de développement adoptés au niveau international en Afrique (1);
 - iii) Documents techniques : panoplie de mesures visant à transversaliser les politiques macroéconomiques et sectorielles et à les intégrer dans les stratégies de développement nationales (1);
 - iv) Services fonctionnels fournis aux réunions interorganisations : prévisions relatives aux principaux pays africains en ce qui concerne le projet LINK (une série en 2010 et une en 2011) (2);
 - v) Contribution à des produits communs : soutien technique à la Conférence des ministres africains du commerce (2); appui fonctionnel à la Conférence des ministres africains de l'industrie réunissant l'Union africaine, la CEA et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (1); contributions au *Rapport sur la situation et les perspectives économiques dans le monde* (2); contribution au document intitulé « African Economic Outlook » (2);
 - vi) Événements spéciaux : forum régional sur le financement du développement (4);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
- i) Cours de formation, séminaires et ateliers : séminaire sur le renforcement de la formulation des politiques et de la gestion (1); colloques sur la conférence annuelle des économistes africains qu'organisent conjointement la Commission économique pour l'Afrique et la Banque africaine de développement (BAfD) (2); atelier sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement mettant l'accent sur les questions de la pauvreté et des moyens de subsistance, sur la situation des femmes et sur l'environnement : les incidences des résultats du Cycle de Doha et des négociations commerciales menées dans le cadre d'accords de partenariat économique (1);
 - ii) Projets opérationnels : accroître la capacité des États membres et des communautés économiques régionales d'augmenter la part de l'Afrique dans le commerce international (par l'intermédiaire du Centre africain pour la politique commerciale (1); utilisation de mesures et de modèles visant à renforcer les capacités d'analyse et les prévisions macroéconomiques en Afrique (1).

Tableau 17A.12

Ressources ordinaires : sous-programme 1

Catégorie	(En milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	6 206,8	6 206,8	26	26
Autres objets de dépense	766,5	622,2	–	–
Total partiel	6 973,3	6 829,0	26	26
Fonds extrabudgétaires	4 200,0	6 822,4	5	4
Total	11 173,3	13 651,4	31	30

17A.50 Le montant prévu (6 206 800 dollars) permettra de continuer à financer 26 postes (18 d'administrateur ou de fonctionnaire de rang supérieur et 8 d'agent local). Le montant de 622 200 dollars prévu au titre des objets de dépense autres que les postes, qui marque une diminution nette de 144 300 dollars, permettra de financer les autres dépenses de personnel, le coût des consultants et des experts, les frais de voyage du personnel et les services contractuels. Sa diminution est due à une baisse de 156 900 dollars des ressources consacrées aux consultants et aux experts due au transfert de ressources au sous-programme 5 (Coopération économique et intégration régionale) destiné à financer des groupes spéciaux d'experts au titre du sous-programme, baisse qui est en partie compensée par les dépenses supplémentaires (12 600 dollars) prévues au titre des services contractuels d'impression et d'autres services connexes qui seront nécessaires lors de la réunion préparatoire régionale des pays les moins avancés d'Afrique, qui se tiendra à Cotonou en 2010.

17A.51 Les ressources extrabudgétaires d'un montant de 6 822 400 dollars, qui seront fournies par des sources bilatérales et doivent notamment servir à assurer le financement de quatre postes, sont destinées à des activités opérationnelles ayant pour objet : a) de rendre les États membres mieux à même de concevoir et d'appliquer des politiques macroéconomiques saines; et b) de renforcer la position et la participation de l'Afrique dans les négociations commerciales internationales. Ces ressources permettront de financer l'exécution de produits clefs, dont le *Rapport économique sur l'Afrique* (1 en 2010 et 1 en 2011); de renforcer la participation de l'Afrique aux négociations de l'Organisation mondiale du commerce et de faire converger les politiques macroéconomiques des États membres, autant d'éléments importants qui renforceront très certainement la place et l'influence de l'Afrique dans les négociations et les pourparlers commerciaux. Le montant prévu des fonds extrabudgétaires permettra à la CEA de fournir des services consultatifs aux États membres; de s'appuyer sur des experts et des consultants pour comprendre et traiter le plus efficacement possible les préoccupations exprimées par les pays d'Afrique dans des domaines tels que la politique industrielle et l'amélioration des capacités d'analyse et des prévisions économiques; de tenir des réunions spéciales d'experts; d'évaluer la situation dans certains pays; de produire plusieurs publications; de fournir les services fonctionnels nécessaires lors des réunions interinstitutions; d'organiser des conférences annuelles d'économistes africains et des ateliers de formation. Conformément aux dispositions de la résolution 35/217 de l'Assemblée générale, la proposition de créer un poste à la classe D-1 financé par des fonds extrabudgétaires au titre du présent sous-programme sera soumise séparément à l'approbation du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

Sous-programme 2 Sécurité alimentaire et développement durable

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 5 565 100 dollars

- 17A.52 Ce sous-programme relève de la Division de la sécurité alimentaire et du développement durable. Pour faire face aux défis du développement durable en Afrique, recensés dans le Document final du Sommet mondial de 2005, le Plan de mise en œuvre de Johannesburg et le programme NEPAD, la stratégie de ce sous-programme restera axée principalement sur les politiques et stratégies de transformation structurelle de l'agriculture et de développement rural, compte tenu de l'approche intégrée des dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable, l'accent étant mis plus particulièrement sur les ressources foncières, hydrauliques, forestières et bioénergétiques, sur les liens entre milieu urbain et milieu rural et sur les établissements humains. Ce sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie définie au sous-programme 2 du programme 14 du cadre stratégique pour l'exercice biennal 2010-2011.

Tableau 17A.13

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Renforcer la capacité des États membres d'élaborer et exécuter des politiques, stratégies et programmes en vue d'assurer la sécurité alimentaire et le développement durable en Afrique, conformément aux priorités du NEPAD et au Plan de mise en œuvre de Johannesburg

Réalisations escomptées

a) Amélioration des capacités nationales, sous-régionales et régionales d'élaboration et d'exécution de politiques, stratégies et programmes efficaces en vue d'assurer la sécurité alimentaire et le développement durable, conformément aux priorités du NEPAD et au Plan de mise en œuvre de Johannesburg

Indicateurs de succès

a) i) Accroissement du nombre d'États membres qui élaborent et mettent en œuvre des politiques et programmes visant à assurer la sécurité alimentaire et le développement durable, conformément aux priorités du NEPAD et au Plan de mise en œuvre de Johannesburg

Mesure des résultats

2006-2007 : 20 pays

2008-2009 (estimation) : 30 pays

2010-2011 (objectif) : 35 pays

ii) Accroissement du nombre de responsables politiques et de parties prenantes ayant une connaissance et une meilleure compréhension des effets du changement climatique sur la sécurité alimentaire et le développement durable, acquises grâce à des activités pertinentes de renforcement des capacités

Mesure des résultats

2006-2007: 80 décideurs et parties prenantes

2008-2009 (estimation) : 120 décideurs et parties prenantes

2010-2011 (objectif) : 160 décideurs et parties prenantes

iii) Accroissement du nombre d'accords de partenariat sous-régionaux et régionaux et de programmes de coopération technique conclus avec les communautés économiques régionales, parmi d'autres partenaires, pour renforcer la capacité des États membres de suivre et d'évaluer les progrès réalisés dans les domaines de la sécurité alimentaire et du développement durable, en appui au Plan de mise en œuvre de Johannesburg

Mesure des résultats

2006-2007 : 4 accords de partenariat

2008-2009 (estimation) : 6 accords de partenariat

2010-2011 (objectif) : 8 accords de partenariat

Facteurs extérieurs

- 17A.53 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les États membres et les autres partenaires clefs restent attachés à la bonne mise en œuvre du NEPAD et du Plan de mise en œuvre de Johannesburg; et b) les États membres et les communautés économiques régionales soutiennent efficacement l'action que mène la Commission pour renforcer les capacités institutionnelles et humaines requises pour concevoir et conduire des politiques, des stratégies et des programmes tendant à assurer la sécurité alimentaire et à réaliser un développement durable.

Produits

- 17A.54 Les produits de l'exercice 2010-2011 seront les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire)
 - i) Services fonctionnels pour réunions : septième session du Comité de la sécurité alimentaire et du développement durable et réunion régionale d'application pour l'Afrique (4);
 - ii) Documentation délibératoire : rapport à l'intention du Comité de la sécurité alimentaire et du développement durable présentant un aperçu de la question de la création de chaînes de valorisation pour les produits agricoles stratégiques afin d'améliorer la sécurité alimentaire et le développement durable en Afrique (1); rapport à l'intention du Comité de la sécurité alimentaire et du développement durable sur les suites données au Sommet mondial pour le développement durable (1); rapport à l'intention du Comité de la sécurité alimentaire et du développement durable sur la sécurité alimentaire en Afrique (1);

- iii) Réunions de groupes spéciaux d'experts sur les questions suivantes : créer des chaînes de valeur pour les produits agricoles stratégiques afin d'améliorer la sécurité alimentaire et le développement durable en Afrique dans le cadre du PNUAD et du Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique (2); sécurité alimentaire en Afrique : défis, perspectives et possibilités d'action (1); suivre et évaluer les progrès accomplis dans le domaine du développement durable en Afrique (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
 - i) Publications en série : rapport sur le développement durable en Afrique (1);
 - ii) Publications isolées sur les questions suivantes : changements climatiques et développement en Afrique : priorités et moyens d'intervention; création de chaînes de valorisation pour les produits agricoles stratégiques aux fins de la sécurité alimentaire et du développement durable en Afrique (1); sécurité alimentaire en Afrique : problèmes, ouvertures et moyens d'intervention (1); suivi des progrès accomplis dans la formulation et l'application des politiques relatives à la terre en Afrique (1);
 - iii) Manifestations spéciales : septième Forum pour le développement de l'Afrique sur les changements climatiques et le développement durable sur ce continent (1);
 - iv) Documentation technique : tenue et exploitation des bases de données sur les marchés agricoles en Afrique (1);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
 - i) Cours de formation, séminaires et ateliers : séminaire régional de validation des indicateurs et des indices relatifs au développement durable en Afrique (1); séminaires sous-régionaux sur les indicateurs et des indices relatifs au développement durable en Afrique (3); colloque sur la création de chaînes de la valeur ajoutée pour les produits agricoles stratégiques aux fins de l'amélioration de la sécurité alimentaire et du développement durable en Afrique (1); atelier sur les liens entre le commerce et l'environnement, organisé pour les États membres et les communautés économiques régionales (1);
 - ii) Projets opérationnels : programmes relatifs au climat et au développement en Afrique (1); création de chaînes de la valeur ajoutée régionales pour les produits agricoles stratégiques aux fins de l'amélioration de la sécurité alimentaire et du développement durable en Afrique (1); appui à la formulation et à l'application des politiques agraires en Afrique (1); renforcement des capacités en matière d'évaluation et de gestion des risques liés aux catastrophes en Afrique (1).

Tableau 17A.14

Ressources nécessaires : sous-programme 2

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	5 241,6	5 241,6	23	23
Autres objets de dépense	323,5	323,5	–	–
Total partiel	5 565,1	5 565,1	23	23
Fonds extrabudgétaires	3 900,0	8 069,0	3	5
Total	9 465,1	13 634,1	26	28

17A.55 Le montant prévu (5 241 600 dollars) permettra de continuer à financer 23 postes (14 d'administrateur ou de fonctionnaire de rang supérieur et 9 d'agent local. Le montant demandé de 323 500 dollars pour les autres objets de dépense permettra de couvrir les autres dépenses de personnel, les services de consultants et d'experts, les frais de voyage du personnel et les services contractuels.

17A.56 Les fonds extrabudgétaires (8 069 000 dollars) qui seront fournis dans le cadre d'accords bilatéraux permettront notamment de financer 1 P-5, 1 P-4, 1 P-3 et 2 postes d'agent local. Les ressources prévues sont indispensables pour renforcer les activités d'analyse dans les domaines d'action prioritaires et, ainsi, intensifier l'élaboration et la diffusion des outils de connaissance et obtenir un consensus et un engagement politique pour l'application des moyens d'intervention prioritaires, afin de faire de la sécurité alimentaire et du développement durable en Afrique une réalité. Elles financeront l'exécution des projets opérationnels énumérés au paragraphe 17A.54 c) ii) pendant l'exercice biennal 2010-2011. Ces fonds serviront aussi à : a) organiser le septième Forum pour le développement de l'Afrique, qui portera sur les changements climatiques et le développement en Afrique; b) établir, produire et diffuser le rapport sur le développement durable en Afrique; c) élaborer, produire et diffuser quatre publications isolées sur : i) la création de chaînes de la valeur ajoutée pour les produits agricoles stratégiques afin d'améliorer la sécurité alimentaire et le développement durable en Afrique; ii) le suivi des progrès accomplis dans la formulation et l'application de politiques agraires en Afrique; iii) problèmes, possibilités et moyens d'intervention qui concernent la sécurité alimentaire en Afrique; et iv) les priorités et possibilités d'action face aux changements climatiques et pour le développement en Afrique; d) financer les études sous-régionales et les ateliers de renforcement des capacités destinés aux communautés économiques régionales et à leurs États membres sur les questions relatives au commerce et à l'environnement; e) organiser deux ateliers régionaux d'experts sur le développement et la validation des indicateurs et des indices relatifs au développement durable en Afrique; et f) tenir et exploiter la base de données sur les marchés agricoles de l'Afrique.

Sous-programme 3 Gouvernance et administration publique

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 6 540 700 dollars

- 17A.57 Les activités prévues au titre de ce sous-programme relèvent de la responsabilité de la Division de la gouvernance et de l'administration publique qui s'attachera essentiellement à accroître l'efficacité de gestion du secteur public, à développer le secteur privé et à promouvoir la participation de la société civile. Le sous-programme sera exécuté selon la stratégie énoncée dans le cadre du sous-programme 3 du programme 14 du cadre stratégique pour la période 2010-2011.

Tableau 17A.15

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Renforcer la capacité des États membres de constituer un État fonctionnel et de créer des conditions permettant à tous les secteurs de la société de participer efficacement au processus d'appui à la réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelle internationale, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement et les priorités du NEPAD

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès
a) Renforcement de la capacité des pays africains de promouvoir des pratiques de gouvernance permettant d'atteindre les principaux objectifs de développement en appui à l'Union africaine et à son programme NEPAD, ainsi que les objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire	<p>a) Augmentation du nombre de pays qui appliquent des pratiques et des politiques optimales pour améliorer la gouvernance politique, économique et d'entreprise, selon ce que préconise la CEA dans ses travaux, et dans le contexte du Mécanisme d'évaluation intra-africaine et du NEPAD</p> <p><i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 5 pays 2008-2009 (estimation) : 8 pays 2010-2011 (objectif) : 12 pays</p>
b) Renforcement de la capacité des pays africains de promouvoir un service public et des entreprises publiques qui soient efficaces, transparents et responsables, y compris en ce qui concerne la prestation de services efficaces, notamment collectifs	<p>b) Augmentation du nombre de gouvernements africains qui adoptent des politiques et des programmes pour renforcer la capacité institutionnelle et organisationnelle du service public et des entreprises publiques aux fins d'une meilleure prestation de services</p> <p><i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 7 gouvernements 2008-2009 (estimation) : 10 gouvernements 2010-2011 (objectif) : 15 gouvernements</p>
c) Renforcement de l'engagement des acteurs non étatiques, notamment la société civile et le secteur privé, dans les processus de développement et de gouvernance	<p>c) Augmentation du nombre de mécanismes et de cadres réglementaires pour accroître la participation d'acteurs non étatiques et d'autres parties prenantes, y compris la société civile et le secteur privé</p>

Mesure des résultats

2006-2007 : 6 mécanismes et cadres réglementaires

2008-2009 (estimation) : 8 mécanismes et cadres réglementaires

2010-2011 (objectif) : 12 mécanismes et cadres réglementaires

Facteurs externes

17A.58 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les gouvernements se montrent disposés à poursuivre les réformes d'orientation et institutionnelles et à engager un dialogue avec d'autres parties prenantes sur leur participation dans une gouvernance démocratique et économique et une bonne gestion des entreprises, de même que dans les processus de développement au niveau national, ainsi que sur leur rôle à cet égard; b) les États membres sont résolus à mieux faire comprendre qu'il importe i) de mesurer et d'évaluer la gouvernance, ii) d'instaurer la transparence et le sens des responsabilités dans le secteur public, et iii) d'établir des procédures, des codes, des critères et des indicateurs aux fins du contrôle de l'action des responsables et de l'établissement de rapports sur l'emploi des fonds publics; et c) les gouvernements sont disposés à continuer de participer au Mécanisme d'évaluation intra-africaine.

Produits

17A.59 Les produits de l'exercice biennal 2010-2011 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Services fonctionnels pour les réunions : deuxième session du Comité de la gouvernance et de la participation populaire (4);
 - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : examen mutuel de l'efficacité de l'aide au développement (1); rapport au Comité de la gouvernance et de la participation populaire sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Mécanisme d'évaluation intra-africaine (1); rapport au Comité de la gouvernance et de la participation populaire sur la gouvernance en Afrique (1); rapport au Comité de la gouvernance et de la participation populaire : évaluation de l'effet et de l'efficacité de la participation des organisations de la société civile et des organisations non gouvernementales à la promotion d'une bonne gouvernance en Afrique (1);
 - iii) Réunions de groupes d'experts sur les questions suivantes : amélioration de la gestion financière publique afin de mieux assurer la mobilisation de ressources intérieures (1); renforcement de la participation populaire et de la bonne gouvernance en Afrique (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
 - i) Publications en série : Rapport sur la gouvernance en Afrique (1);
 - ii) Publications isolées : monographie sur l'application du plan d'action du Mécanisme d'évaluation intra-africaine : pratiques optimales et enseignements tirés de l'expérience (1); accroissement de la transparence et de l'obligation des organisations de la société civile en Afrique de rendre compte : pratiques optimales et nouveaux problèmes (1); remise en état du service public dans les pays sortant d'un conflit : problèmes et défis (1); rôle des parlements dans la promotion de pratiques optimales en matière de bonne

- gouvernance (1); rôle du secteur privé dans le renforcement de l'intégration régionale en Afrique : pratiques optimales et enseignements tirés de l'expérience (1); stratégies et possibilités de renforcement de la gestion financière publique aux fins de la mobilisation efficace des ressources nationales (1); institutions traditionnelles et règlement des conflits en milieu rural en Afrique (1);
- iii) Expositions, visites guidées, conférences : voyages d'étude organisés à l'intention des entreprises africaines pour mieux les faire connaître et favoriser l'échange de données d'information sur la création d'entreprises dans le cadre de la coopération Sud-Sud (1);
 - iv) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : prospectus à l'intention des parlementaires et des conseils nationaux d'administration participant au processus du Mécanisme d'évaluation intra-africaine (1);
 - v) Manifestations spéciales : forum sur la promotion des possibilités d'investissement et le développement du secteur privé en Afrique (1);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaire) :
- i) Stages, séminaires et ateliers : formation de groupe sur l'appui au développement des petites et moyennes entreprises : réseaux commerciaux intra-africains (1); partenariat entre les secteurs public et privé dans la prestation de services publics : pratiques optimales et nouveaux défis (1); atelier de formation à l'intention des membres des parlements nationaux et des organisations régionales de la société civile sur le Mécanisme d'évaluation intra-africaine (1); atelier de formation sur le renforcement des capacités institutionnelles organisé à l'intention des principales parties prenantes, y compris les organisations de la société civile dans les pays qui sortent d'un conflit (1);
 - ii) Bourses d'études et subventions : universitaires invités, chercheurs et stagiaires mis à contribution pour appuyer les activités que mène la CEA dans les domaines ayant trait à la gouvernance, y compris l'élaboration du rapport sur la gouvernance en Afrique et la gestion du secteur public (4);
 - iii) Projets opérationnels : renforcement des systèmes de gouvernance et de la participation publique en Afrique, y compris dans certains pays sortant d'un conflit, en s'appuyant sur les recommandations du rapport sur la gouvernance en Afrique et les résultats enregistrés dans la mise en œuvre du Mécanisme d'évaluation intra-africaine (1); renforcement des moyens de lutte contre la corruption des institutions régionales et nationales (1); appui au développement des petites et moyennes entreprises en Afrique : établissement de réseaux commerciaux intra-africains et de liens à l'échelle mondiale (1);
 - iv) Services consultatifs : services consultatifs liés à la création d'institutions dans certains pays sortant d'un conflit (2); services consultatifs ayant trait au développement du secteur privé et au renforcement du rôle des organisations de la société civile dans le cadre de l'Union africaine et de son programme du NEPAD (2); services consultatifs en matière de promotion d'une bonne gouvernance, et surtout de renforcement du secteur public (2).

Tableau 17A.16

Ressources nécessaires : sous-programme 3

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actualisation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	6 110,1	6 110,1	27	27
Autres objets de dépense	430,6	430,6	–	–
Total partiel	6 540,7	6 540,7	27	27
Fonds extrabudgétaires	3 870,3	2 842,0	5	2
Total	10 411,0	9 382,7	32	29

17A.60 Le montant prévu (6 110 100 dollars) doit permettre de continuer à financer 27 postes (16 de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et 11 de la catégorie des agents recrutés sur le plan local). Le montant de 430 600 dollars couvrira les autres dépenses de personnel, les honoraires des consultants et experts, les frais de voyage et les services contractuels.

17A.61 Les fonds extrabudgétaires d'un montant de 2 842 000 dollars, fournis par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) (500 000 dollars), le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le développement de l'Afrique (100 000 dollars) et dans le cadre d'accords bilatéraux (2 242 000 dollars), permettront de financer un poste P-3 et un poste d'agent recruté sur le plan local. Ils permettront également de continuer d'apporter une assistance aux États membres par le biais du plan de travail révisé du sous-programme qui couvre les problèmes conceptuels, analytiques et méthodologiques et nécessitera de faire appel à des services de consultant pour aboutir aux réalisations escomptées et renforcer les capacités internes. Il s'agira notamment dans le cadre des activités à mener de : a) fournir des conseils judicieux au groupe du Mécanisme d'évaluation intra-africaine et à son secrétariat sur la mise en œuvre du Mécanisme; b) renforcer les systèmes de gouvernance et la participation publique en Afrique, notamment dans certains pays sortant d'un conflit, en s'appuyant sur les recommandations formulées dans le rapport sur la gouvernance en Afrique et sur le processus du Mécanisme d'évaluation intra-africaine; c) aider les pays à appuyer le développement des petites et moyennes entreprises en Afrique; d) renforcer les moyens de lutte contre la corruption des institutions régionales et nationales; e) organiser une manifestation spéciale sous forme de forum sur les possibilités d'investissement et le développement du secteur privé en Afrique (2011); et f) mener d'autres activités telles que des réunions de groupes d'experts spéciaux et des stages de formation de groupe.

Sous-programme 4

Information et science et technique au service du développement

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 5 146 900 dollars

17A.62 Les activités prévues au titre de ce sous-programme relèvent de la responsabilité de la Division des technologies de l'information et des communications et de la science et de la technique. Les activités de la Division visent principalement à aider à formuler, mettre en œuvre et évaluer des politiques et stratégies nationales, sous-régionales et régionales en matière de technologies de l'information et des communications et de science et de technique et à intégrer l'infrastructure des

données spatiales et les stratégies d'information géographique aux fins du développement durable. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie exposée en détail dans le sous-programme 4 du programme 14 du cadre stratégique pour la période 2010-2011.

Tableau 17A.17

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Renforcer la capacité des États membres d'élaborer, adapter, mettre en œuvre et évaluer, notamment au niveau régional, des politiques et programmes appropriés et intégrés d'information et de science et technique pour relever les défis du développement de l'Afrique dans le cadre des objectifs de développement convenus à l'échelle internationale, y compris ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès
a) Amélioration de la capacité des pays africains de formuler, mettre en œuvre et évaluer des politiques et stratégies sans exclusive, qui tiennent compte de la problématique hommes-femmes et visent à mettre l'information nationale et sectorielle, la communication ainsi que la science, la technique et l'innovation au service du développement	<p>a) i) Augmentation du nombre de pays ayant élaboré, mis en œuvre et évalué leurs politiques et programmes intégrés d'information, de communication et de science et technique</p> <p><i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 26 pays 2008-2009 (estimation) : 30 pays 2010-2011 (objectif) : 40 pays</p> <p>ii) Augmentation du nombre de pays ayant des programmes et stratégies révisés de mise en place d'une infrastructure nationale de l'information et de la communication, d'une infrastructure des données géospatiales, d'un système d'information géographique et d'une structure de science, technique et innovation grâce aux activités de la CEA</p> <p><i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : Non disponible 2008-2009 (estimation) : 4 pays dotés d'une infrastructure nationale de l'information et de la communication 2010-2011 (objectif) : 8 pays dotés d'une infrastructure nationale de l'information et de la communication</p>
b) Renforcement de la capacité des États membres de promouvoir et mobiliser la science, la technique et l'innovation aux fins du développement aux niveaux national, sous-régional et régional	b) Augmentation du nombre d'initiatives nationales, sous-régionales et régionales, y compris les programmes pilotes et les réseaux de connaissances, pour mettre la science, la technique et l'innovation au service du développement

Mesure des résultats

2006-2007 : 24 initiatives

2008-2009 (estimation) : 30 initiatives

2010-2011 (objectif) : 34 initiatives

Facteurs externes

- 17A.63 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les gouvernements et les communautés économiques régionales continuent à faire une place prioritaire aux technologies de l'information et des communications et à la science et à la technique dans leurs politiques et programmes de développement; b) les gouvernements et les communautés économiques régionales allouent des ressources budgétaires suffisantes à la science, à la technique et à l'innovation au service du développement; et c) les partenaires de développement continuent de prêter leur concours aux diverses activités liées à la science, à la technique et à l'innovation.

Produits

- 17A.64 Les produits de l'exercice biennal 2010-2011 seront les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Services fonctionnels pour les réunions : deuxième session du Comité de l'information, des sciences et des technologies pour le développement (1);
 - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport au Comité de l'information, des sciences et des technologies pour le développement (1);
 - iii) Groupes spéciaux d'experts : Comité consultatif technique africain sur l'initiative de la Société africaine de l'information (1); Groupe consultatif scientifique et technique (1); calcul des paramètres des données les mieux adaptées au référentiel géodésique africain (1);
 - b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
 - i) Publications en série : innovation et développement en Afrique (2);
 - ii) Publications isolées : cadres juridiques et réglementaires régissant l'économie du savoir en Afrique : pratiques optimales (1); science, technique et innovation au service de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique (1); documents directifs et notes de synthèse sur les questions d'économie du savoir (4);
 - iii) Expositions, visites guidées, conférences : expositions à l'intention des décideurs, lors de rencontres importantes, sur l'utilisation des sources et des services d'information (2);
 - iv) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : livres de poche sur la gestion de l'innovation dans l'économie du savoir (1); affiches et plaquettes pour la deuxième réunion du Comité de l'information, des sciences et des technologies pour le développement et du Comité de la science et de la technique au service du développement (1);
 - v) Supports techniques : établissement d'une liste des indicateurs fondamentaux liés à la science, à la technique et à l'innovation pour l'Afrique (1); création de bases de données géospatiales pour le réseau africain de l'infrastructure de données géospatiales de l'ONU qui fournissent aux États membres, des données, des normes et des applications géographiques et qui mettent en évidence ce qui se fait de mieux en

- matière d'interopérabilité (1); inventaire et état des séries de données géospatiales de base en Afrique (1);
- vi) Services fonctionnels pour les réunions interinstitutions : cellule africaine pour la science et la technologie (1); Conseil ministériel africain sur la science et la technologie (1); réunion du Comité de la science et de la technique au service du développement sur la suite donnée au Sommet mondial sur la société de l'information (1); réunion du Groupe thématique de l'ONU chargé de la science et de la technologie (1); Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique (1);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
- i) Stages, séminaires et ateliers : atelier régional organisé à l'intention de cadres sur l'élaboration de politiques en matière d'information géographique et de normes géospatiales (1); atelier régional sur la science, la technique et l'innovation au service du développement en Afrique (1); séminaire organisé à l'intention de cadres sur des questions liées à l'économie du savoir (1);
- ii) Bourses d'études et subventions : universitaires invités, chercheurs et stagiaires mis à contribution pour aider la CEA à mettre les technologies de l'information et des communications, la science et la technique au service du développement socioéconomique (6);
- iii) Projets opérationnels : création d'un centre de la science au service de l'Afrique (Science with Africa Centre) (1); application des technologies de l'information et des communications au développement socioéconomique (1); mise en place d'un référentiel géodésique africain (1); action en faveur de la création de centres d'excellence, notamment dans les domaines des technologies de l'information et des communications et de la science et de la technique au service de l'Afrique (1).

Tableau 17A.18

Ressources nécessaires : sous-programme 4

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	4 799,0	4 799,0	26	26
Autres objets de dépense	347,9	347,9	–	–
Total partiel	5 146,9	5 146,9	26	26
Fonds extrabudgétaires	5 030,5	3 887,0	5	4
Total	10 177,4	9 033,9	31	30

17A.65 Le montant prévu (4 799 000 dollars) doit permettre de financer 26 postes (12 de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et 14 de la catégorie des agents recrutés sur le plan local), comme il ressort du tableau 17A.18. Le montant de 347 900 dollars couvrira les heures supplémentaires, les honoraires des consultants et experts, les frais de voyage et les services contractuels.

17A.66 Les fonds extrabudgétaires d'un montant de 3 887 000 dollars, fournis par le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le développement de l'Afrique (300 000 dollars) et dans le cadre d'accords bilatéraux (3 587 000 dollars) serviront à financer quatre postes (1 P-4, 1 P-3 et 2 agents recrutés sur le plan local) et des activités visant à renforcer et entretenir une société de l'information et une économie du savoir à l'échelle de l'Afrique, ainsi qu'à réunir les moyens nécessaires à la formulation, à l'adaptation, à la mise en œuvre et à l'évaluation de politiques et programmes appropriés en matière d'information, de science et de technologie géospatiales. Ils permettront en outre de fournir et de financer les produits suivants : a) stages, séminaires et ateliers; b) bourses d'études et subventions; et c) projets opérationnels (voir par. 17A.64 c) ci-dessus).

Sous-programme 5 **Coopération économique et intégration régionale**

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 4 206 700 dollars

17A.67 Les activités inscrites à ce sous-programme relèvent de la responsabilité de la Division du NEPAD et de l'intégration régionale. Ce sous-programme visera essentiellement à promouvoir les échanges commerciaux intra-africains et à renforcer la coopération et l'intégration régionales, conformément à la déclaration du Sommet de l'Union africaine de juillet 2007, dans laquelle était soulignée l'impérieuse nécessité d'accélérer l'intégration économique et politique du continent. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie présentée au sous-programme 5 du programme 14 du cadre stratégique pour la période 2010-2011.

Tableau 17A.19

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Renforcer la capacité des États membres et des organisations intergouvernementales d'accélérer les progrès vers la coopération et l'intégration économiques

Réalisations escomptées

a) Amélioration de l'harmonisation et de la convergence des politiques et des programmes de renforcement des institutions d'intégration aux niveaux sous-régional et régional

Indicateurs de succès

a) i) Augmentation du nombre de pays qui harmonisent leurs politiques nationales aux fins de l'intégration régionale, particulièrement en ce qui concerne le commerce intra-africain, les infrastructures de transport et l'exploitation des ressources naturelles

Mesure des résultats

2006-2007 : 25 pays

2008-2009 (estimation) : 30 pays

2010-2011 (objectif) : 34 pays

ii) Augmentation du nombre de responsables politiques qui considèrent que la contribution du sous-programme à l'harmonisation et à la coordination des politiques est « utile » ou « très utile » à l'action qu'ils mènent

	<i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 150 responsables politiques 2008-2009 (estimation) : 200 responsables politiques 2010-2011 (objectif) : 250 responsables politiques
b) Renforcement de la capacité de la Commission de l'Union africaine et des communautés économiques régionales, à savoir le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) et la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD), de mettre en œuvre les priorités du NEPAD, le programme décennal de l'Union africaine visant au renforcement des capacités et les programmes pluriannuels élaborés avec le COMESA et la CEN-SAD	b) Augmentation du nombre d'activités déployées pour renforcer la capacité de la Commission de l'Union africaine et des communautés économiques régionales de mettre en œuvre les priorités pertinentes du NEPAD, le programme décennal de l'Union africaine visant au renforcement des capacités et les programmes pluriannuels élaborés avec le COMESA et la CEN-SAD
	<i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 5 activités 2008-2009 (estimation) : 8 activités 2010-2011 (objectif) : 10 activités

Facteurs externes

- 17A.68 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les États membres respectent les obligations découlant de l'Acte constitutif de l'Union africaine; b) les États membres et les communautés économiques régionales s'engagent pleinement sur la voie des réformes institutionnelles et politiques; c) les autres organismes et acteurs du système des Nations Unies soutiennent la mise en œuvre du NEPAD et, notamment, de son volet infrastructures.

Produits

- 17A.69 Les produits de l'exercice biennal 2010-2011 seront les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Comité de la coopération et de l'intégration régionales :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : septième session du Comité (4);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport intermédiaire au Comité de la coopération et de l'intégration régionales sur la mise en œuvre des conclusions de l'examen à mi-parcours du Programme d'action d'Almaty : Répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et créer un nouveau cadre mondial pour la coopération en matière de transport en transit entre les pays en développement sans littoral et de transit (1); rapport au Comité de la coopération et de l'intégration régionales sur les progrès réalisés sur le plan des échanges commerciaux intra-africains (1); rapport au Comité de la coopération et de l'intégration régionales sur la mise en œuvre des politiques et programmes régionaux d'intégration, d'infrastructures et d'exploitation des ressources naturelles (1);

- ii) Groupes spéciaux d'experts : état de l'intégration régionale en Afrique (1); évolution du Projet Afrique Extraction minière (1); soutien à la création de zones de libre-échange dans des communautés économiques interrégionales (1);
- iii) Assistance aux représentants et rapporteurs : assistance aux organes intergouvernementaux sous forme de services fonctionnels pour la réunion annuelle du groupe de coordination d'ONU-Eau Afrique et d'ONU-Énergie Afrique;
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
 - i) Publications en série : État de l'intégration régionale en Afrique : rapport sur l'amélioration de la circulation transfrontière des facteurs de production (1);
 - ii) Publications isolées : rapport sur le développement des biocarburants en Afrique : choix technologiques et questions politiques et réglementaires (1); inventaire des pratiques exemplaires de réglementation des services d'utilité publique, en vue d'une harmonisation des politiques énergétiques (1); rapport sur l'harmonisation des règles applicables aux zones de libre-échange des communautés économiques régionales (1); normes régionales pour le Réseau de routes transafricaines (1); rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Projet Afrique Extraction minière (1);
 - iii) Contribution aux produits communs : contribution à la mise en œuvre du Projet Afrique Extraction minière (1); Contribution à la mise en œuvre du Projet Afrique Eau 2025 (1);
 - iv) Manifestations spéciales : conférence sur la sécurité routière (1);
 - v) Supports techniques : administration de l'Observatoire de l'intégration régionale de l'Afrique (1);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
 - i) Stages, séminaires et ateliers : stage sur la négociation des contrats ayant pour objet l'exploitation des ressources naturelles (2); atelier destiné aux parties prenantes, y compris les organismes chargés de l'administration des couloirs de transit, sur la facilitation du commerce et la promotion des échanges commerciaux intra-africains (1); atelier sur l'élaboration de partenariats public-privé en matière d'infrastructures (2); atelier sur l'harmonisation des règles applicables aux zones de libre-échange dans les communautés économiques régionales (1);
 - ii) Bourses et subventions : recours à des professeurs et experts invités et à des stagiaires pour soutenir les travaux de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) en matière d'intégration régionale, y compris dans les domaines des infrastructures et de l'exploitation des ressources naturelles (3);
 - iii) Projets opérationnels : soutien à l'Union africaine et aux communautés économiques régionales dans le cadre du projet d'harmonisation des politiques, lois, règlements, normes et codes en matière minière (1); mise en œuvre du programme relatif aux transports en Afrique subsaharienne (SSATP) (1); intégration des impératifs liés à la sécurité routière dans l'ensemble des politiques nationales et des programmes de développement en Afrique (1).

Tableau 17A.20

Ressources nécessaires : sous-programme 5

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actualisation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	3 624,1	3 624,1	16	16
Autres objets de dépense	425,7	582,6	–	–
Total partiel	4 049,8	4 206,7	16	16
Fonds extrabudgétaires	1 500,0	1 345,0	2	–
Total	5 549,8	5 551,7	18	16

17A.70 Les ressources demandées, d'un montant de 3 624 100 dollars, permettront le maintien de 16 postes (9 postes d'administrateur ou fonctionnaire de rang supérieur et 7 postes d'agent local). Le montant des autres objets de dépense, soit 582 600 dollars, permettra de financer des heures supplémentaires, des services de consultants et d'experts, les voyages du personnel et des services contractuels. Ce montant enregistre une augmentation de 156 900 dollars qui s'explique par la prise en charge des réunions des groupes spéciaux d'experts, lesquelles étaient antérieurement prises en charge dans le cadre du sous-programme 1.

17A.71 Les fonds extrabudgétaires, d'un montant de 1 345 000 dollars, seront fournis dans le cadre d'accords bilatéraux et visent à répondre aux besoins des États membres, des communautés économiques régionales, de l'Union africaine/NEPAD et des autres parties prenantes grâce à un apport de compétences spécialisées et à de plus grandes capacités de sensibilisation, dans une logique d'optimisation des effets sur le développement. Ces fonds permettront, entre autres, de financer les activités suivantes : a) le recours à des consultants et prestataires de services pour les publications évoquées au point 17A.69 b) ci-dessus; b) l'administration de l'Observatoire de l'intégration régionale de l'Afrique; c) la participation à la conférence sur la sécurité routière en Afrique (2011); et d) les activités de coopération technique, parmi lesquelles les stages, les séminaires, les ateliers, les bourses et les projets opérationnels évoqués au point 17A.69 c) ci-dessus.

Sous-programme 6
Égalité des sexes et participation des femmes au développement

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 3 686 100 dollars

17A.72 Les activités inscrites à ce sous-programme relèvent de la responsabilité du Centre africain pour le genre et le développement social. Le sous-programme sera davantage axé sur les travaux de recherche et d'analyse ayant trait à l'égalité des sexes, sur la coopération technique à l'appui de l'élaboration des politiques et sur la promotion de l'égalité des sexes et de l'émancipation des femmes comme facteurs d'amélioration de leur statut économique et social. La stratégie visera également à soutenir les États membres et leurs institutions intergouvernementales dans la mise en place de plates-formes d'action régionales et mondiales en faveur de l'égalité des sexes. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie présentée au sous-programme 6 du programme 14 du cadre stratégique pour la période 2010-2011.

Tableau 17A.21

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Renforcer la capacité des États membres d'instaurer l'égalité entre les sexes et d'assurer la promotion de la femme

Réalisations escomptées**Indicateurs de succès**

a) Renforcement de la capacité des États membres et des organismes intergouvernementaux d'intégrer le principe d'égalité entre les sexes dans des politiques et des programmes

a) Augmentation du nombre d'États membres qui utilisent des connaissances et des informations obtenues grâce aux outils et aux réseaux d'apprentissage et d'échange qui ont été mis en place

Mesure des résultats

2006-2007 : 25 pays
2008-2009 (estimation) : 27 pays
2010-2011 (objectif) : 45 pays

b) Amélioration de la capacité des États membres de mettre en œuvre et d'assurer le suivi des engagements pris à l'échelle régionale et mondiale en matière d'égalité des sexes et de promotion de la femme

b) Augmentation du nombre de pays en mesure d'honorer leurs obligations en matière d'établissement de rapports sur leurs engagements régionaux et internationaux en faveur de l'égalité des sexes et de la promotion de la femme

Mesure des résultats

2006-2007 : 15 pays
2008-2009 (estimation) : 25 pays
2010-2011 (objectif) : 35 pays

c) Amélioration de la capacité des États membres de répondre aux préoccupations sociales et économiques persistantes ou naissantes des femmes en matière de lutte contre la pauvreté et de développement durable

c) Augmentation du nombre de programmes et initiatives visant spécifiquement à améliorer la situation économique et sociale des femmes dans les États membres, grâce aux activités de la CEA

Mesure des résultats

2006-2007 : 5 programmes et initiatives
2008-2009 (estimation) : 8 programmes et initiatives
2010-2011 (objectif) : 10 programmes et initiatives

Facteurs externes

17A.73 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les États membres et les décideurs nationaux soutiennent les efforts entrepris et coopèrent pleinement à l'intégration d'une démarche antisexiste et à la mise en œuvre de politiques et de stratégies visant à assurer l'égalité des sexes en y affectant des moyens humains et financiers; b) les partenaires du développement honorent les engagements qu'ils ont pris et continuent d'apporter leur soutien.

Produits

17A.74 Les produits de l'exercice biennal 2010-2011 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Comité Femmes et développement :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : septième session du Comité (4);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport au Comité Femmes et développement sur l'évolution générale de la situation sur le plan de l'égalité des sexes en Afrique (1); rapport au Comité Femmes et développement sur la stratégie de suivi des réalisations des manifestations organisées à l'occasion du quinzième anniversaire, en 2010, de l'adoption du Programme d'action de Beijing (1);
 - ii) Groupes spéciaux d'experts : examen du Rapport sur les femmes africaines (1); rôle des femmes dans la sécurité alimentaire en Afrique (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
 - i) Publications en série : inventaire des pratiques exemplaires d'intégration de la question de l'égalité des sexes : rôle des femmes dans la résolution des conflits en Afrique (1); inventaire des pratiques exemplaires d'intégration de la question de l'égalité des sexes : rôle des femmes dans le monde des affaires (1); Rapport sur les femmes africaines (1);
 - ii) Publications isolées : rapport sur l'incidence de la problématique hommes-femmes sur la sécurité alimentaire en Afrique (1); rapport sur les politiques soucieuses de l'égalité entre les sexes, avec des simulations effectuées à partir du modèle macroéconomique intégrant les sexospécificités (2); indicateur du développement et des inégalités entre les sexes en Afrique (2); rapport sur les droits des femmes en Afrique, sous l'angle de la violence à l'égard des femmes (1);
 - vi) Supports techniques : collecte et diffusion d'informations grâce à l'Observatoire africain des droits de la femme, pour suivre l'évolution des droits de la femme en Afrique (1); mise en réseau électronique des mécanismes africains de défense des droits de la femme, dans un objectif de partage d'information et de mobilisation (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
 - i) Bourses d'études et subventions : recours à des professeurs et experts invités et à des stagiaires pour travailler à des modèles macroéconomiques intégrant les sexospécificités et à l'Indicateur du développement et des inégalités entre les sexes en Afrique (3);
 - ii) Projets opérationnels : Observatoire africain des droits de la femme (1); trousse à outils opérationnelles permettant d'intégrer la question de l'égalité des sexes dans les politiques, programmes et stratégies nationaux (1); réseau électronique rassemblant les mécanismes africains de défense des droits de la femme (1).

Tableau 17A.22

Ressources nécessaires : sous-programme 6

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actualisation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	3 214,5	3 214,5	13	13
Autres objets de dépense	471,6	471,6	–	–
Total partiel	3 686,1	3 686,1	13	13
Fonds extrabudgétaires	4 642,6	3 638,9	4	–
Total	8 328,7	7 325,0	17	13

17A.75 Les ressources demandées pour les postes (3 214 500 dollars) permettront le maintien de 12 postes (8 postes d'administrateur ou fonctionnaire de rang supérieur et 4 postes d'agent local). Le montant des autres objets de dépense, soit 471 600 dollars, permettra de financer des heures supplémentaires, des services de consultants et d'experts, les voyages du personnel et des services contractuels.

17A.76 Les fonds extrabudgétaires, d'un montant de 3 638 900 dollars, seront fournis dans le cadre d'accords bilatéraux et visent à compléter les ressources tirées du budget ordinaire pour assurer la fourniture des produits programmés. Ces fonds permettront, entre autres, de financer les activités suivantes : a) les travaux des consultants qui travailleront aux publications ou dans les groupes spéciaux d'experts évoqués aux points 17A.74 a) et b) ci-dessus; b) les frais de voyage liés à des réunions ou à des activités de collecte et d'analyse de données en vue de l'élaboration de divers rapports; et c) les bourses d'études, les subventions et les projets opérationnels évoqués au point 17A.74 c) ci-dessus.

Sous-programme 7

Activités sous-régionales de développement

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 31 561 000 dollars

17A.77 Les cinq bureaux sous-régionaux de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) chargés d'exécuter les composantes du sous-programme 7 sont respectivement situés à : a) Rabat pour l'Afrique du Nord; b) Niamey pour l'Afrique de l'Ouest; c) Yaoundé pour l'Afrique centrale; d) Kigali pour l'Afrique de l'Est; et e) Lusaka pour l'Afrique australe. La coordination des activités des bureaux sous-régionaux est assurée par le Bureau du Secrétaire exécutif de la CEA. Les activités menées au titre de ce sous-programme viseront essentiellement à renforcer l'appui technique aux États membres et aux communautés économiques régionales pour améliorer leur capacité d'intégration régionale, en particulier dans leurs domaines prioritaires.

17A.78 Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 7 du programme 14 du cadre stratégique pour la période 2010-2011.

a) **Activités sous-régionales pour l'Afrique du Nord**

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 6 149 000 dollars

Tableau 17A.23

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Renforcer les capacités des États membres en matière d'intégration régionale en mettant l'accent sur les priorités propres à la sous-région de l'Afrique du Nord, dans le cadre global du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et des objectifs de développement convenus à l'échelle internationale, notamment ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Amélioration de la capacité des États membres, de l'Union du Maghreb arabe et d'autres organisations intergouvernementales de formuler et mettre en œuvre des politiques et des programmes sectoriels et macroéconomiques harmonisés afin de répondre aux principales priorités de développement propres à la sous-région de l'Afrique du Nord

a) i) Augmentation du nombre de stratégies et de cadres d'action communs élaborés et adoptés dans les domaines prioritaires

Mesure des résultats

2006-2007 : 5 cadres d'action communs
2008-2009 (estimation) : 8 cadres d'action communs
2010-2011 (objectif) : 10 cadres d'action communs

ii) Augmentation du nombre d'États membres et de pays membres de l'Union du Maghreb arabe qui se déclarent satisfaits de la qualité des services de renforcement des capacités, mesurée sur une échelle de 1 à 10

Mesure des résultats

2006-2007 : 7,5 appréciations positives
2008-2009 (estimation) : 7,8 appréciations positives
2010-2011 (objectif) : 8 appréciations positives

b) Renforcement de la capacité de l'Union du Maghreb arabe de mettre en œuvre des programmes pluriannuels grâce à de meilleurs partenariats avec les principales parties prenantes, notamment les organisations intergouvernementales, les institutions des Nations Unies, la Banque asiatique de développement et le secrétariat du NEPAD

b) i) Augmentation du nombre de programmes et projets menés en commun avec les communautés économiques régionales respectives et les autres partenaires aux niveaux sous-régional et national

Mesure des résultats

2006-2007 : 3 programmes et projets
2008-2009 (estimation) : 5 programmes et projets
2010-2011 (objectif) : 7 programmes et projets

ii) Augmentation du nombre de projets pour

lesquels des ressources sont mises en commun avec les communautés économiques régionales en appui aux programmes pluriannuels

Mesure des résultats

2006-2007 : 2 projets

2008-2009 (estimation) : 5 projets

2010-2011 (objectif) : 7 projets

c) Intensification de la mise en réseau de l'information et des connaissances avec les principales parties prenantes engagées dans des activités de développement au niveau sous-régional, notamment les gouvernements, le secteur privé, la société civile, l'Union du Maghreb arabe et les institutions des Nations Unies

c) Augmentation du nombre de communautés de praticiens participant au programme d'échange de connaissances organisé par le Bureau sous-régional pour l'Afrique du Nord

Mesure des résultats

2006-2007 : 5 communautés de praticiens

2008-2009 (estimation) : 8 communautés de praticiens

2010-2011 (objectif) : 10 communautés de praticiens

Facteurs externes

17A.79 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si le déroulement des activités n'est pas entravé par les facteurs externes suivants : a) instabilité politique ou conflits dans la sous-région et leurs conséquences sur le processus d'intégration régionale; b) crise internationale (telle qu'une augmentation du prix du pétrole et des matières premières); et c) changements climatiques et leurs effets sur la région.

Produits

17A.80 Les produits de l'exercice biennal 2010-2011 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Services fonctionnels pour les réunions : session annuelle du Comité intergouvernemental d'experts (8);
 - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport annuel sur les travaux de la CEA en Afrique du Nord, notamment sur l'état d'avancement de l'exécution du programme pluriannuel (2); rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des programmes régionaux et internationaux, notamment le NEPAD et d'autres initiatives spéciales menées dans la sous-région (2); rapport sur l'évolution économique et sociale en Afrique du Nord : suivi des progrès (2);
 - iii) Groupes spéciaux d'experts : évaluation des tendances, des difficultés et des possibilités relatives à la mobilité des travailleurs au Maghreb (1); financement du développement en Afrique du Nord : cas des pays à revenu intermédiaire (1); politique de l'Afrique du Nord concernant la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire dans un contexte de gouvernance économique mondiale (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :

- i) Publications isolées : mobilisation de ressources pour le financement du développement en Afrique du Nord (1); politique de l'Afrique du Nord sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire dans un contexte de gouvernance économique mondiale (1); renforcement du volet social des politiques et des programmes de développement en Afrique du Nord, en collaboration avec la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO); mobilité des travailleurs au Maghreb (1);
 - ii) Manifestations spéciales : forum pour le développement de l'Afrique du Nord : les défis à relever (1);
 - iii) Supports techniques : note d'information électronique sur les principales activités du Bureau sous-régional pour l'Afrique du Nord, notamment sur le programme d'assistance technique de la CEA (1); programme de gestion des connaissances pour la production et l'échange d'informations sur les questions d'intégration économique et sociale (1); observatoire sur l'intégration régionale en Afrique (1);
 - iv) Services fonctionnels pour les réunions interinstitutions : appui technique aux travaux des équipes de pays des Nations Unies et aux autres activités interinstitutionnelles (1);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
- i) Services consultatifs : des missions seront effectuées, sur leur demande, auprès des États membres, de l'Union du Maghreb arabe, de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) et d'autres organisations sous-régionales et intergouvernementales, sur des questions institutionnelles et sectorielles relatives au renforcement de l'intégration régionale et à la mise en œuvre du NEPAD en Afrique du Nord (5);
 - ii) Stages, séminaires et ateliers : la société du savoir au niveau sous-régional (1); atelier de formation sur les changements climatiques et le développement durable en Afrique du Nord (1); atelier de formation sur l'harmonisation du cadre juridique, sur la politique adoptée en matière de cybersécurité et sur les méthodes utilisées pour mettre au point des indicateurs relatifs aux technologies de l'information et des communications (1);
 - iii) Projets opérationnels : examen des causes, des dimensions et de la dynamique de la pauvreté en Afrique du Nord, en collaboration avec la CESAO; étude des problèmes du secteur de l'énergie dans la région du Maghreb (1);

Tableau 17A.24

Ressources nécessaires : sous-programme 7 a)

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	4 226,9	4 494,1	23	23
Autres objets de dépense	1 753,0	1 654,9	–	–
Total partiel	5 979,9	6 149,0	23	23
Fonds extrabudgétaires	400,0	350,0	1	–
Total	6 379,9	6 499,0	24	23

- 17A.81 Le montant de 4 494 100 dollars demandé à la rubrique Postes, qui fait apparaître une augmentation de 267 200 dollars, permettra de financer 23 postes, dont 12 d'administrateur et de fonctionnaire de rang supérieur et 11 d'agent local et d'administrateur recruté sur le plan national. L'augmentation de 267 200 dollars est imputable à l'effet-report de la création de quatre postes (1 P-4, 1 agent local et 2 administrateurs recrutés sur le plan national) au cours de l'exercice biennal 2008-2009.
- 17A.82 Le montant de 1 654 900 dollars demandé à la rubrique Autres objets de dépense, qui fait apparaître une diminution nette de 98 100 dollars, servirait à financer les autres dépenses de personnel, les services de consultants et d'experts, les voyages du personnel, les services contractuels, les frais généraux de fonctionnement, les fournitures et accessoires, ainsi que le mobilier et le matériel. Cette diminution est essentiellement due à la réduction du nombre de réunions des groupes spéciaux d'experts; elle est contrebalancée par les ressources supplémentaires demandées pour les voyages du personnel dans la sous-région, par une plus forte participation à ces réunions et par d'autres dépenses de fonctionnement.
- 17A.83 Les fonds extrabudgétaires (350 000 dollars), qui devraient provenir de sources bilatérales, sont essentiels à la mise en place de conditions propices à l'harmonisation économique du commerce et à la lutte contre les problèmes sociaux et la pauvreté dans la sous-région. Ils permettront d'obtenir les produits attendus en matière de coopération technique, en particulier pour les projets opérationnels énoncés au paragraphe 17A.80 c) ci-dessus.

b) Activités sous-régionales pour l'Afrique de l'Ouest

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 6 201 000 dollars

Tableau 17A.25

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Renforcer les capacités des États membres en matière d'intégration régionale en mettant l'accent sur les priorités propres à la sous-région de l'Afrique de l'Ouest, dans le cadre global du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et des objectifs de développement convenus à l'échelle internationale, notamment ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès
a) Amélioration de la capacité des États membres, des communautés économiques régionales de l'Afrique de l'Ouest, à savoir la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union économique et monétaire ouest-africaine, et d'autres organisations intergouvernementales, de formuler et mettre en œuvre des politiques macroéconomiques et des programmes sectoriels harmonisés pour traiter les principales priorités d'intégration sous-régionale de l'Afrique de l'Ouest, notamment la convergence macroéconomique, le commerce, les infrastructures et les services, l'institutionnalisation de l'égalité des sexes, la	a) i) Augmentation du nombre de mesures communes adoptées et exécutées par les États membres, les communautés économiques régionales de l'Afrique de l'Ouest, les organisations intergouvernementales et des organisations non gouvernementales, tels qu'ils figurent dans leurs documents et programmes de stratégie <i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 16 mesures communes 2008-2009 (estimation) : 20 mesures communes 2010-2011 (objectif) : 25 mesures communes

gouvernance, le règlement des conflits et la consolidation de la paix après les conflits, l'agriculture et la sécurité alimentaire, ainsi que l'environnement

b) Renforcement de la capacité des communautés économiques régionales de l'Afrique de l'Ouest de mettre en œuvre des programmes pluriannuels grâce à de meilleurs partenariats avec les principales parties prenantes, notamment les organisations intergouvernementales, les institutions des Nations Unies, la Banque africaine de développement, l'Union africaine et le secrétariat du NEPAD

c) Renforcement de la mise en réseau de l'information et des connaissances avec les principales parties prenantes engagées dans les activités de développement sous-régionales, notamment les gouvernements, le secteur privé, la société civile, les communautés économiques régionales de l'Afrique de l'Ouest et les institutions des Nations Unies

ii) Accroissement du nombre de bénéficiaires d'ateliers de formation, de projets opérationnels et de services consultatifs

Mesure des résultats

2006-2007 : 80 bénéficiaires

2008-2009 (estimation) : 90 bénéficiaires

2010-2011 (objectif) : 110 bénéficiaires

b) i) Augmentation du nombre de programmes et projets menés en commun avec la CEDEAO dans le contexte des programmes pluriannuels et du programme de la vision 20/20

Mesure des résultats

2006-2007 : 4 programmes et projets

2008-2009 (estimation) : 7 programmes et projets

2010-2011 (objectif) : 10 programmes et projets

ii) Accroissement du nombre de plates-formes et forums permettant l'établissement de contacts et le dialogue sur les questions de développement économique et social au niveau sous-régional, auxquels participent les États membres, des organisations intergouvernementales, les communautés économiques régionales, les organisations de la société civile, les équipes de pays des Nations Unies et d'autres entités sous-régionales

Mesure des résultats

2006-2007 : 5 plates-formes et forums

2008-2009 (estimation) : 9 plates-formes et forums

2010-2011 (objectif) : 12 plates-formes et forums

c) Augmentation du nombre de communautés de praticiens participant au programme d'échange de connaissances organisé par le Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest

Mesure des résultats

2006-2007 : 3 communautés de praticiens

2008-2009 (estimation) : 5 communautés de praticiens

2010-2011 (objectif) : 7 communautés de praticiens

Facteurs externes

17A.84 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les États membres appliquent effectivement les mesures et les mécanismes institutionnels communs sur lesquels ils se sont entendus; b) les États membres donnent corps aux principes régissant le NEPAD et les objectifs du Millénaire pour le développement en lançant des programmes de développement nationaux; c) les organisations intergouvernementales et les organisations non gouvernementales soutiennent le NEPAD et sont déterminées à coopérer plus étroitement entre elles et avec le Bureau de la CEA dans la sous-région; d) les partenaires de l'aide au développement harmonisent leurs politiques et leurs programmes pour soutenir les efforts de développement économique et social menés aux niveaux national et sous-régional.

Produits

17A.85 Les produits de l'exercice biennal 2010-2011 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Services fonctionnels pour les réunions : session annuelle du Comité intergouvernemental d'experts (8);
 - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport annuel sur les travaux de la CEA en Afrique de l'Ouest, comprenant notamment l'état d'avancement de l'application du programme pluriannuel (2); rapport sur l'évolution économique et sociale de l'Afrique de l'Ouest: tendances et politiques (2); état d'avancement de l'exécution des programmes régionaux et internationaux, notamment le NEPAD et d'autres initiatives spéciales menées dans la sous-région (2);
 - iii) Groupes spéciaux d'experts : États fragiles et développement en Afrique de l'Ouest (1); nouvelles tendances de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire : incidences sur les pays d'Afrique de l'Ouest (1); stratégie visant à promouvoir en Afrique de l'Ouest le travail indépendant chez les jeunes (1); renforcement des partenariats public-privé dans le secteur de l'électricité en Afrique de l'Ouest (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
 - i) Publications isolées : rapport sur les États fragiles et le développement en Afrique de l'Ouest (1); rapport sur le renforcement des partenariats public-privé dans le secteur de l'électricité en Afrique de l'Ouest (1); rapport sur l'harmonisation des méthodes de collecte des données et prévisions économiques en Afrique de l'Ouest (1); coopération Sud-Sud et coopération triangulaire : incidences sur les pays d'Afrique de l'Ouest (1); le travail indépendant chez les jeunes en Afrique de l'Ouest (1);
 - ii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : questions nouvelles pour l'Afrique de l'Ouest (1);
 - iii) Manifestations spéciales : forum sur la facilitation du transit commercial entre les pays sans littoral et les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest (1);
 - iv) Services fonctionnels pour les réunions interinstitutions : appui technique aux travaux des équipes de pays des Nations Unies et aux autres activités interinstitutionnelles (1);
 - v) Supports techniques : note d'information électronique sur les principales activités du Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest, notamment sur le programme d'assistance technique de la CEA (1); programme de gestion des connaissances pour la

production et l'échange d'informations sur les questions d'intégration économique et sociale (1); observatoire sur l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest (1); note d'information sur l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest (1);

- c) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
- i) Services consultatifs : des missions seront effectuées, sur leur demande, auprès des États membres, de la CEDEAO et d'autres organisations sous-régionales et intergouvernementales sur des questions institutionnelles et sectorielles relatives au renforcement de l'intégration régionale et au développement durable en Afrique de l'Ouest (8);
 - ii) Stages, séminaires et ateliers : organisation d'un atelier de formation sur les changements climatiques et le développement durable en Afrique de l'Ouest, en collaboration avec le Centre africain pour les applications de la météorologie au développement (1); atelier de formation sur les partenariats public-privé dans les domaines de l'agro-industrie et du négoce agricole (1); atelier sur les indicateurs de gouvernance en Afrique de l'Ouest (1); atelier sur l'harmonisation des méthodes de collecte de données et les prévisions économiques (1);
 - iii) Projets opérationnels : renforcement des capacités pour favoriser la coordination des politiques de gestion des ressources naturelles dans la région de la CEDEAO (1); appui institutionnel à la CEDEAO et à l'Union économique et monétaire ouest-africaine (1);

Tableau 17A.26

Ressources nécessaires : sous-programme 7 b)

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	4 188,1	4 620,9	22	22
Autres objets de dépense	1 512,4	1 580,1	–	–
Total partiel	5 700,5	6 201,0	22	22
Fonds extrabudgétaires	400,0	690,0	1	–
Total	6 100,5	6 891,0	23	22

17A.86 Le montant de 4 620 900 dollars demandé à la rubrique Postes, qui affiche une augmentation de 432 800 dollars, permettra de financer 22 postes, dont 12 d'administrateur et de fonctionnaire de rang supérieur et 10 d'agent local et d'administrateur recruté sur le plan national. L'augmentation de 432 800 dollars s'explique par l'effet-report de la création de cinq postes (2 P-4, 2 administrateurs recrutés sur le plan national et 1 agent local) au cours de l'exercice biennal 2008-2009. Le montant de 1 580 100 dollars demandé à la rubrique Autres objets de dépense, qui affiche une augmentation nette de 67 700 dollars, servira à financer les autres dépenses de personnel, les services de consultants et d'experts, les voyages du personnel, les services contractuels, les frais généraux de fonctionnement, les fournitures et accessoires, ainsi que le mobilier et le matériel. Cette augmentation tient essentiellement au fait que des ressources supplémentaires sont demandées pour financer les voyages de personnel dans la sous-région et la participation accrue de la CEA aux réunions et aux activités relatives au programme pluriannuel; elle sera compensée par

la baisse du crédit demandé à la rubrique Autres frais de personnel du fait de la réduction des besoins en services d'interprètes et de traducteurs indépendants (anglais et français) et en services de consultants et d'experts, suite à la diminution du nombre de réunions de groupes d'experts.

17A.87 Les fonds extrabudgétaires (690 000 dollars), qui devraient provenir de sources bilatérales, serviront à financer, au service des États membres, des communautés économiques régionales et des organisations intergouvernementales, le développement des activités opérationnelles et des initiatives de renforcement des capacités et permettront à la CEA, dans le cadre de ses efforts actuels de repositionnement, de répondre à la demande croissante de communication. Parmi les activités financées au moyen de ressources extrabudgétaires, figureront en particulier les projets opérationnels énoncés au paragraphe 17A.85 c) ci-dessus.

c) Activités sous-régionales pour l'Afrique centrale

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 6 512 200 dollars

Tableau 17A.27

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Renforcer les capacités des États membres en matière d'intégration régionale en mettant l'accent sur les priorités propres à la sous-région de l'Afrique centrale, dans le cadre global du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et des objectifs de développement convenus à l'échelle internationale, notamment ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Amélioration de la capacité des États membres, des communautés économiques régionales de l'Afrique centrale, à savoir la Communauté économique des États d'Afrique centrale et l'Union économique et monétaire de l'Afrique centrale, et d'autres organisations intergouvernementales de formuler et mettre en œuvre des politiques macroéconomiques et des programmes sectoriels harmonisés pour traiter les principales priorités d'intégration sous-régionale de l'Afrique centrale

a) i) Augmentation du nombre de politiques sectorielles harmonisées et d'instruments adoptés par les communautés économiques régionales

Mesure des résultats

2006-2007 : 4 politiques et instruments adoptés

2008-2009 (estimation) : 7 politiques et instruments adoptés

2010-2011 (objectif) : 8 politiques et instruments adoptés

ii) Augmentation du nombre d'études réalisées en vue d'harmoniser les instruments sous-régionaux

Mesure des résultats

2006-2007 : 3 études

2008-2009 (estimation) : 5 études

2010-2011 (objectif) : 7 études

b) Renforcement de la capacité des communautés économiques régionales de l'Afrique centrale de mettre en œuvre des programmes pluriannuels grâce à de meilleurs partenariats avec les principales parties prenantes, notamment les organisations intergouvernementales, les institutions des Nations Unies, la Banque africaine de développement, l'Union africaine et le secrétariat du NEPAD

c) Renforcement de la mise en réseau de l'information et des connaissances avec les principales parties prenantes engagées dans les activités de développement sous-régionales, notamment les gouvernements, le secteur privé, la société civile, les communautés économiques régionales de l'Afrique centrale et les institutions des Nations Unies

b) i) Augmentation du nombre de programmes et projets menés conjointement avec les communautés économiques régionales de l'Afrique centrale aux niveaux sous-régional et national

Mesure des résultats

2006-2007 : 3 programmes et projets
2008-2009 (estimation) : 7 programmes et projets
2010-2011 (objectif) : 8 programmes et projets

ii) Accroissement du nombre de projets pour lesquels des ressources extérieures sont mobilisées conjointement avec les communautés économiques régionales à l'appui de programmes pluriannuels

Mesure des résultats

2006-2007 : 2 projets
2008-2009 (estimation) : 4 projets
2010-2011 (objectif) : 6 projets

c) Augmentation du nombre de communautés de praticiens participant au programme d'échange des connaissances organisé par le Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest

Mesure des résultats

2006-2007 : 3 communautés de praticiens
2008-2009 (estimation) : 5 communautés de praticiens
2010-2011 (objectif) : 7 communautés de praticiens

Facteurs externes

17A.88 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les États membres appliquent effectivement les mesures et les mécanismes institutionnels communs sur lesquels ils se sont entendus; b) les États membres adhèrent totalement aux principes directeurs régissant le NEPAD et aux objectifs du Millénaire pour le développement, et leur donnent corps dans des programmes de développement nationaux; et c) les communautés économiques régionales soutiennent le NEPAD et sont disposées à renforcer leur coopération avec les bureaux sous-régionaux de la CEA par le biais de leurs activités de programmation communes.

Produits

17A.89 Les produits de l'exercice biennal 2010-2011 seront les suivants :

a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :

- i) Services fonctionnels pour les réunions : session annuelle du Comité intergouvernemental d'experts (8);
 - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport annuel sur les travaux de la CEA en Afrique centrale, comprenant notamment l'état d'avancement de l'application du programme pluriannuel (2); rapport sur l'état d'avancement de l'exécution des programmes régionaux et internationaux, notamment le NEPAD et d'autres initiatives spéciales menées dans la sous-région (2); suivi des progrès accomplis sur la voie du développement macroéconomique et social en Afrique centrale (2);
 - iii) Groupes spéciaux d'experts : analyse des nouveaux problèmes de développement des infrastructures en Afrique centrale (1); nouvelles tendances de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire : incidences sur les pays d'Afrique centrale (1); deuxième programme pluriannuel du Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale, de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) (1); mise au point d'une nomenclature douanière en prévision de la création de l'union douanière de la CEEAC et de la CEMAC (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
- i) Publications en série : l'économie des pays d'Afrique centrale (2);
 - ii) Publications isolées : nouveaux problèmes de développement des infrastructures en Afrique centrale (1); coopération Sud-Sud et coopération triangulaire : incidences sur les pays d'Afrique centrale (1); état d'avancement de la mise en œuvre de la zone de libre-échange de la CEEAC (1); stratégies d'amélioration du rendement du marché de la CEEAC/CEMAC (1);
 - iii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : nouvelles questions économiques et sectorielles relatives à l'évaluation de l'intégration régionale en Afrique centrale (1);
 - iv) Manifestations spéciales : forum sur l'intégration régionale en Afrique centrale (1);
 - v) Services fonctionnels pour les réunions interinstitutions : appui technique aux travaux des équipes de pays des Nations Unies et aux autres activités interinstitutionnelles (1);
 - vi) Supports techniques : note d'information électronique sur les principales activités du Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale, notamment sur le programme d'assistance technique de la CEA (Programme de gestion des connaissances pour la production et l'échange d'informations sur les questions d'intégration économique et sociale) (1); observatoire sur l'intégration régionale en Afrique centrale (1); publications trimestrielles sur les principales activités liées à l'intégration régionale en Afrique centrale (1);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
- i) Services consultatifs : prise en compte systématique de l'intégration régionale en ce qui concerne les politiques de développement et les questions institutionnelles et sectorielles nationales, ainsi que la mise en œuvre du NEPAD, des objectifs du Millénaire pour le développement et d'autres initiatives particulières (5);
 - ii) Stages, séminaires et ateliers : organisation d'un atelier de formation sur les changements climatiques et le développement durable en Afrique centrale (1); atelier de

formation sur l'utilisation de la modélisation macroéconomique en Afrique centrale (1); atelier à l'intention de la CEEAC et de la CEMAC sur l'établissement du budget et sur la gestion et le suivi des résultats (1); atelier sur le cadre juridique et réglementaire régissant les technologies de l'information et des communications et la science et la technique (1);

- iii) Projets opérationnels : appui institutionnel à la CEMAC et à la CEEAC (1); les technologies de l'information et de la communication au service de la lutte contre la pauvreté et de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique centrale : élaboration d'un projet d'offres d'emploi en ligne (1);

Tableau 17A.28

Ressources nécessaires : sous-programme 7 c)

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	4 257,9	4 525,1	22	22
Autres objets de dépense	2 015,1	1 987,1	–	–
Total partiel	6 273,0	6 512,2	22	22
Fonds extrabudgétaires	400,0	350,0	1	–
Total	6 673,0	6 862,2	23	22

17A.90 Le montant de 4 525 100 dollars demandé au titre des postes, qui affiche une augmentation de 267 200 dollars, permettra de financer 22 postes, dont 12 d'administrateur et de fonctionnaire de rang supérieur et 10 d'agent local et d'administrateur recruté sur le plan national. L'augmentation de 267 200 dollars résulte de l'effet-report de la création de quatre postes (1 P-4, 2 administrateurs recrutés sur le plan national et 1 agent local) durant l'exercice biennal 2008-2009. Le montant demandé à la rubrique Autres objets de dépense (1 987 100 dollars), qui affiche une diminution nette de 28 000 dollars, permettra de financer les dépenses suivantes : autres dépenses de personnel, services de consultants et d'experts, voyages du personnel, services contractuels et autres frais généraux de fonctionnement. La diminution nette est essentiellement due aux facteurs suivants : baisse des ressources demandées à la rubrique Autres dépenses de personnel pour les services d'interprètes et de traducteurs indépendants (anglais, français, espagnol et portugais) et le personnel temporaire (autre que pour les réunions) car on fera davantage appel au personnel en place; réduction du nombre de réunions de groupes spéciaux d'experts. Cette diminution sera contrebalancée par l'augmentation des crédits demandés au titre des voyages du personnel dans la sous-région et la participation accrue de la CEA aux activités et aux réunions relatives au programme pluriannuel.

17A.91 L'allocation de fonds extrabudgétaires (350 000 dollars) permettra de financer l'exécution des activités du sous-programme, dictée par le repositionnement de la CEA, notamment dans le domaine de l'intégration régionale et économique. Ces fonds serviront à financer les activités de coopération technique tels que les services consultatifs, les stages, les séminaires et les ateliers, ainsi que les projets opérationnels énoncés au paragraphe 17A.89 c).

d) Activités sous-régionales pour l'Afrique de l'Est

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 6 237 500 dollars

Tableau 17A.30

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Renforcer les capacités des États membres en matière d'intégration régionale en mettant l'accent sur les priorités propres à la sous-région de l'Afrique de l'Est, dans le cadre global du NEPAD et des objectifs de développement arrêtés à l'échelle internationale, notamment ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Amélioration de la capacité des États membres, des communautés économiques régionales de l'Afrique de l'Est, à savoir la Communauté d'Afrique de l'Est et l'Autorité intergouvernementale pour le développement, et d'autres organisations intergouvernementales de formuler et mettre en œuvre des politiques et des programmes sectoriels et macroéconomiques harmonisés afin de traiter les principales priorités en matière d'intégration sous-régionale de l'Afrique de l'Est

a) i) Augmentation du nombre de stratégies et de cadres d'action communs élaborés et adoptés dans les domaines prioritaires pour les communautés économiques régionales de l'Afrique de l'Est

Mesure des résultats

2006-2007 : 2 cadres d'action

2008-2009 (estimation) : 4 cadres d'action

2010-2011 (objectif) : 6 cadres d'action

ii) Augmentation du nombre de bénéficiaires des programmes de formation

Mesure des résultats

2006-2007 : 50 bénéficiaires

2008-2009 (estimation) : 75 bénéficiaires

2010-2011 (objectif) : 100 bénéficiaires

b) Renforcement de la capacité des communautés économiques régionales de l'Afrique de l'Est de mettre en œuvre des programmes pluriannuels grâce à des partenariats améliorés avec les principales parties prenantes, notamment d'autres organisations intergouvernementales, les organismes des Nations Unies, la Banque africaine de développement, l'Union africaine et le secrétariat du NEPAD

b) i) Augmentation du nombre de programmes et projets menés conjointement avec les communautés économiques régionales de l'Afrique de l'Est aux niveaux sous-régional et national

Mesure des résultats

2006-2007 : 1 programme et projet

2008-2009 (estimation) : 4 programmes et projets

2010-2011 (objectif) : 6 programmes et projets

ii) Accroissement du nombre de projets pour lesquels des ressources extérieures sont mobilisées conjointement avec les communautés économiques régionales à l'appui des programmes pluriannuels

	<i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : non disponible 2008-2009 (estimation) : 1 projet 2010-2011 (objectif) : 4 projets
c) Renforcement de la mise en réseau de l'information et des connaissances avec les principales parties prenantes engagées dans les activités de développement sous-régionales, notamment les gouvernements, les communautés économiques régionales de l'Afrique de l'Est, le secteur privé, la société civile et les organismes des Nations Unies	c) Augmentation du nombre de communautés de praticiens participant à la plate-forme de partage du savoir accueillie par le Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Est
	<i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : non disponible 2008-2009 (estimation) : 8 communautés de praticiens 2010-2011 (objectif) : 20 communautés de praticiens

Facteurs externes

- 17A.92 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les Gouvernements des pays d'Afrique de l'Est adoptent des mesures pour harmoniser leurs politiques macroéconomiques; et b) les partenaires continuent d'appuyer le NEPAD et sont désireux de coopérer plus étroitement avec les bureaux de la CEA dans les sous-régions à la faveur de leurs opérations de programmation commune

Produits

- 17A.93 Les produits de l'exercice 2010-2011 seront les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Services fonctionnels pour les réunions : session annuelle du Comité intergouvernemental d'experts (8);
 - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport annuel sur les travaux de la CEA en Afrique de l'Est, notamment sur l'exécution du programme pluriannuel (2); rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des programmes régionaux et internationaux, notamment le NEPAD, et d'autres initiatives menées dans la sous-région (2); suivi des progrès accomplis sur le plan de l'évolution macroéconomique et sociale en Afrique de l'Est (2);
 - iii) Groupes spéciaux d'experts : deuxième phase du Sommet mondial sur la société de l'information : évaluation des résultats et des perspectives dans la sous-région de l'Afrique de l'Est (1); nouvelles tendances de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire : incidences pour les pays d'Afrique de l'Est (1); questions liées à la gestion des ressources naturelles dans la sous-région de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) (1);
 - b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :

- i) Publications isolées : deuxième phase du Sommet mondial sur la société de l'information : rapport sur les résultats et les perspectives dans la sous-région de l'Afrique de l'Est (1); rapport sur la gestion des ressources naturelles dans la sous-région de l'IGAD (1); coopération Sud-Sud et coopération triangulaire : incidences pour les pays d'Afrique de l'Est (1);
 - ii) Manifestations spéciales : forum sur les changements climatiques et leurs incidences sur la sécurité alimentaire en Afrique de l'Est (1);
 - iii) Services fonctionnels pour les réunions interinstitutions : appui technique aux travaux des équipes de pays des Nations Unies et à d'autres activités interorganisations (1);
 - iv) Supports techniques : note d'information électronique sur les principales activités du Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Est, notamment sur le programme d'assistance technique de la CEA (1); plate-forme de partage du savoir en vue de la collecte et de l'échange d'informations sur les questions d'intégration économique et sociale (1); Observatoire de l'intégration régionale de l'Afrique (1);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
- i) Services consultatifs : services consultatifs, sur demande, aux États membres, aux communautés économiques régionales, aux organisations intergouvernementales et aux organisations de la société civile sur les questions institutionnelles et sectorielles liées à l'harmonisation macroéconomique, au renforcement de la mise en œuvre du NEPAD, aux programmes internationaux et à la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs (6);
 - ii) Stages, séminaires et ateliers : programme concernant les attaques, les catastrophes et le relèvement : atelier de formation sur les domaines nationaux de premier niveau (1); séminaire à l'intention des décideurs de haut niveau et des autres parties prenantes sur la facilitation du commerce (1); symposium sur la création d'une bourse des valeurs sous-régionale en Afrique (1); atelier pour les professionnels sur la gestion et le partage des connaissances et sur l'Observatoire régional de l'intégration de l'Afrique (1);
 - iii) Projets opérationnels : mise en place d'un réseau sous-régional de microfinancement en Afrique de l'Est (1); appui institutionnel à l'IGAD, à la Communauté d'Afrique de l'Est et à d'autres organisations intergouvernementales (1).

Tableau 17A.31

Ressources nécessaires : sous-programme 7 d)

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	4 258,8	4 691,6	22	22
Autres objets de dépense	1 601,9	1 545,9	–	–
Total partiel	5 860,7	6 237,5	22	22
Fonds extrabudgétaires	576,3	600,0	1	–
Total	6 437,0	6 837,5	23	22

17A.94 Les crédits demandés (4 691 600 dollars), en augmentation de 432 800 dollars, permettront de maintenir 22 postes (12 postes d'administrateur ou de fonctionnaire de rang supérieur et 10 postes d'agent local et d'administrateur recruté sur le plan national). L'augmentation de 432 800 dollars tient à l'effet-report de la création de cinq postes (2 P-4, 2 postes d'administrateur recruté sur le plan national et 1 poste d'agent local) qui avait été approuvée pour l'exercice biennal 2008-2009. Le montant de 1 545 900 dollars prévu au titre des autres objets de dépense, qui fait apparaître une baisse nette des dépenses opérationnelles de 56 000 dollars, s'explique essentiellement par la réduction des crédits demandés au titre des services de consultants et d'experts; en effet, on prévoit que les groupes spéciaux d'experts se réuniront moins souvent et que l'on aura moins recours à des services contractuels puisque le nouvel administrateur recruté sur le plan national, dont le poste avait été créé pendant l'exercice 2008-2009 pour remplir des fonctions liées aux technologies de l'information et des communications au titre de ce sous-programme, permettra de faire l'économie d'un technicien pour assurer l'entretien du matériel informatique et la conception de logiciels. Cette baisse est contrebalancée par l'augmentation des ressources nécessaires au titre des voyages du personnel appelé à couvrir la sous-région et le renforcement de la participation de la CEA à des réunions et activités relevant du programme pluriannuel.

17A.95 Les fonds extrabudgétaires que devraient verser des sources bilatérales (600 000 dollars) permettront d'assurer la qualité et l'exécution dans les délais impartis des produits prévus au titre du sous-programme, ce qui aidera les États membres et les communautés économiques régionales à élaborer et mettre en œuvre des politiques et des programmes viables visant à réduire rapidement la pauvreté dans la sous-région. Ces ressources serviront à financer l'organisation d'un forum sur les changements climatiques et leurs incidences sur la sécurité alimentaire en Afrique de l'Est, ainsi que les stages de formation et les projets opérationnels décrits aux alinéas b) et c) du paragraphe 17A.93 ci-dessus.

e) **Activités sous-régionales pour l'Afrique australe**

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 6 461 300 dollars

Tableau 17A.32

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Renforcer les capacités des États membres en matière d'intégration régionale en mettant l'accent sur les priorités propres à la sous-région de l'Afrique australe, dans le cadre global du NEPAD et des objectifs de développement arrêtés à l'échelle internationale, notamment ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Amélioration de la capacité des États membres, de la Communauté de développement de l'Afrique australe (CDAA) et d'autres organisations intergouvernementales de formuler et mettre en œuvre des politiques et des programmes sectoriels et macroéconomiques harmonisés afin de traiter les principales priorités en matière d'intégration sous-régionale de l'Afrique australe, notamment l'infrastructure et les services; le commerce, l'investissement et les finances; l'extraction

a) i) Augmentation du nombre de stratégies et de cadres d'action communs élaborés et adoptés dans ces domaines

Mesure des résultats

2006-2007 : 5 cadres d'action communs
2008-2009 (estimation) : 7 cadres d'action communs
2010-2011 (objectif) : 10 cadres d'action communs

ii) Augmentation du nombre de bénéficiaires

minière et l'énergie; la sécurité alimentaire et le développement durable; la participation des deux sexes au développement; et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

b) Renforcement de la capacité de la CDAA de mettre en œuvre des programmes pluriannuels grâce à des partenariats améliorés avec les principales parties prenantes, notamment d'autres organisations intergouvernementales, les organismes des Nations Unies, la Banque africaine de développement, l'Union africaine et le secrétariat du NEPAD

c) Renforcement de la mise en réseau de l'information et des connaissances avec les principales parties prenantes engagées dans les activités de développement d'activités sous-régionales, notamment les gouvernements, le secteur privé, la société civile et les organismes des Nations Unies

des programmes de formation

Mesure des résultats

2006-2007 : 50 bénéficiaires

2008-2009 (estimation) : 75 bénéficiaires

2010-2011 (objectif) : 100 bénéficiaires

b) i) Augmentation du nombre de programmes et projets menés conjointement avec les communautés économiques régionales respectives aux niveaux sous-régional et national

Mesure des résultats

2006-2007 : 2 programmes et projets

2008-2009 (estimation) : 4 programmes et projets

2010-2011 (objectif) : 8 programmes et projets

ii) Accroissement du nombre de projets pour lesquels des ressources extérieures sont mobilisées conjointement avec les communautés économiques régionales à l'appui des programmes pluriannuels

Mesure des résultats

2006-2007 : non disponible

2008-2009 (estimation) : 1 projet

2010-2011 (objectif) : 4 projets

c) Augmentation du nombre de communautés de praticiens participant à la plate-forme de partage du savoir accueillie par le Bureau sous-régional pour l'Afrique australe

Mesure des résultats

2006-2007 : non disponible

2008-2009 (estimation) : 3 communautés de praticiens

2010-2011 (objectif) : 5 communautés de praticiens

Facteurs externes

17A.96 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les États membres appliquent effectivement les mesures et les mécanismes institutionnels communs sur lesquels ils se seront entendus; b) les États membres adhèrent totalement aux principes directeurs régissant le NEPAD et aux objectifs du Millénaire pour le développement, et leur donnent corps dans des programmes de développement nationaux; et c) les communautés économiques régionales soutiennent le NEPAD et sont déterminées à coopérer plus étroitement avec les bureaux de la CEA dans la sous-région à la faveur du programme pluriannuel conjoint.

Produits

17A.97 Les produits de l'exercice 2010-2011 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Services fonctionnels pour les réunions : session annuelle du Comité intergouvernemental d'experts (8);
 - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport annuel sur les travaux de la CEA en Afrique australe, notamment sur l'état d'avancement de l'exécution du programme pluriannuel (2); rapport sur l'état d'avancement de l'exécution des programmes régionaux et internationaux, notamment le NEPAD, et sur d'autres initiatives spéciales menées dans la sous-région (2); rapport sur l'évolution économique et sociale : suivi des progrès accomplis en matière de convergence des politiques macroéconomiques (2);
 - iii) Groupes spéciaux d'experts : cadre de sécurité harmonisé pour les produits minéraux de la région de la Communauté de développement de l'Afrique australe (CDAA) (1); relever les défis posés par la convergence des politiques macroéconomiques dans la région de la CDAA (1); analyse coûts-avantages de l'intégration régionale en Afrique australe (1); nouvelles tendances de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire : incidences pour les pays d'Afrique australe (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
 - i) Publications isolées : cadre de sécurité harmonisé pour les produits minéraux de la région de la CDAA (1); relever les défis posés par la convergence des politiques macroéconomiques (1); analyse coûts-avantages de l'intégration régionale en Afrique australe (1); coopération Sud-Sud et coopération triangulaire : incidences pour les pays d'Afrique australe (1);
 - ii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation sur les principales recommandations en matière de politiques du développement issues des recherches et études menées en Afrique australe et sur les questions d'intégration régionale (1);
 - iii) Manifestations spéciales : forum sur le rôle du secteur privé dans le développement (1);
 - iv) Supports techniques : note d'information électronique sur les principales activités du Bureau sous-régional pour l'Afrique australe, notamment sur le programme d'assistance technique de la CEA (1); plate-forme de partage du savoir en vue de la collecte et de l'échange d'informations sur les questions d'intégration économique et sociale (1); Observatoire de l'intégration régionale de l'Afrique (1);
 - v) Services fonctionnels pour les réunions interinstitutions : appui technique aux travaux des équipes de pays des Nations Unies et à d'autres activités interorganisations (1);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
 - i) Services consultatifs : dans le cadre de l'exécution des activités faisant partie du programme pluriannuel de la CEA et de la CDAA, un appui technique sera apporté en vue de l'élaboration du rapport économique annuel de la CDAA sur l'Afrique australe, de son rapport annuel sur le développement humain en Afrique australe et de son rapport biennal sur l'égalité des sexes (3); des services consultatifs seront assurés pour les questions de développement prioritaires, notamment l'égalité des sexes, le commerce, l'infrastructure, l'énergie, les politiques macroéconomiques, la convergence

institutionnelle et le développement social ainsi que le développement des statistiques, pour renforcer l'intégration régionale et la mise en œuvre du NEPAD en Afrique australe, et des activités seront menées en vue de renforcer les capacités (4);

- ii) Stages, séminaires et ateliers : séminaire sur le renforcement de l'efficacité des systèmes d'information sur la sécurité alimentaire en Afrique australe (1); séminaire sur l'harmonisation des zones de libre-échange dans le Marché commun de l'Afrique orientale et australe, la communauté d'Afrique de l'Est et la CDAA (1); atelier sur la stratégie visant à promouvoir les sources d'énergie renouvelables dans la région de la CDAA (1); atelier sur les incidences de l'intégration régionale sur le développement humain en Afrique australe (1);
- iii) Projets opérationnels : appui institutionnel à la CDAA et au Marché commun de l'Afrique orientale et australe (1); projet sous-régional visant à généraliser l'emploi des technologies de l'information et des communications à la CDAA (1).

Tableau 17A.33

Ressources nécessaires : sous-programme 7 e)

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actualisation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	4 501,5	4 978,6	25	25
Autres objets de dépense	1 469,2	1 482,7	–	–
Total partiel	5 970,7	6 461,3	25	25
Fonds extrabudgétaires	400,0	500,0	1	–
Total	6 370,7	6 961,3	26	25

17A.98 Les ressources nécessaires (4 978 600 dollars), qui font apparaître une augmentation de 477 100 dollars, permettront de financer 25 postes (13 postes d'agent local et d'administrateur et fonctionnaire de rang supérieur et 12 postes d'agent local et d'administrateur recruté sur le plan national). L'augmentation de 477 100 dollars tient à l'effet-report de la création de six postes (2 P-4, 3 postes d'administrateur recruté sur le plan national et 1 poste d'agent local) au cours de l'exercice biennal 2008-2009. Les ressources demandées au titre des autres rubriques (1 482 700 dollars), en augmentation de 13 500 dollars (montant net), permettront de financer les autres dépenses de personnel, les services de consultants et d'experts, les voyages du personnel, les services contractuels et les autres dépenses de fonctionnement. L'augmentation nette de 13 500 dollars est largement imputable au fait que des crédits supplémentaires ont été demandés au titre des voyages des fonctionnaires, du fait de la multiplication des réunions et activités auxquelles la CEA doit participer dans le cadre du programme pluriannuel. Elle est contrebalancée par la réduction des crédits demandés au titre des autres dépenses de personnel pour l'utilisation d'interprètes et de traducteurs indépendants, de consultants et d'experts, du fait de la diminution du nombre de réunions de groupes d'experts.

17A.99 Les ressources extrabudgétaires que devraient verser des sources bilatérales (500 000 dollars) serviront à étoffer les activités opérationnelles et les initiatives de renforcement des capacités menées dans le cadre du sous-programme au profit des États membres, des communautés

économiques régionales et des organisations intergouvernementales. Ces fonds permettront notamment de financer les ateliers de formation et les projets opérationnels décrits à l'alinéa c) du paragraphe 17A.97 ci-dessus et l'organisation d'un forum sur le rôle du secteur privé dans le développement.

Sous-programme 8 Planification du développement et administration

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts : 923 700 dollars)

- 17A.100 Les activités prévues au titre de ce sous-programme sont placées sous la responsabilité de l'Institut africain de développement économique et de planification. L'un des principaux éléments de la stratégie utilisée pour atteindre les objectifs fixés pour ce sous-programme est l'organisation de programmes d'enseignement sanctionnés par un diplôme ou un certificat visant à doter les cadres intermédiaires et supérieurs des secteurs public et privé des États membres des compétences requises pour répondre aux exigences présentes et futures des politiques de développement en Afrique. Ce sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie définie au sous-programme 8 du programme 14 du cadre stratégique pour la période 2010-2011.

Tableau 17A.34

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Renforcer les capacités nationales et régionales en vue de formuler et d'appliquer des politiques de développement et des stratégies de gestion économique

Réalisations escomptées

Renforcement des compétences techniques et analytiques des experts des secteurs public et privé qui s'acquittent des fonctions essentielles de gestion économique stratégique dans les États membres

Indicateurs de succès

Augmentation du nombre d'experts nationaux capables d'élaborer des instruments de politique en utilisant les méthodes et les outils dont ils ont pris connaissance lors des cours de formation organisés par l'Institut africain de développement économique et de planification et grâce aux documents de sensibilisation établis par celui-ci

Mesure des résultats

2006-2007 : 260 experts
2008-2009 (estimation) : 300 experts
2010-2011 (objectif) : 325 experts

Facteurs externes

- 17A.101 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les États membres continuent d'appuyer pleinement l'action menée par l'Institut pour améliorer les capacités institutionnelles et humaines dans les domaines de la gestion et de la formulation de politiques économiques; et b) l'Institut est régulièrement doté de ressources suffisantes.

Produits

- 17A.102 Les produits de l'exercice 2010-2011 seront les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Services fonctionnels pour réunions : sessions du Conseil d'administration de l'Institut africain de développement économique et de planification (2);
 - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports au Conseil d'administration de l'Institut africain de développement économique et de planification (2);
 - b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
 - i) Publications isolées : manuels/monographies pour la formation sur des sujets choisis (2);
 - ii) Expositions, visites guidées, conférences : programme annuel de conférences publiques sur la politique et la gestion économiques (2);
 - iii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : bulletin de l'Institut africain de développement économique et de planification sur les questions économiques récurrentes et nouvelles (2);
 - iv) Ressources audiovisuelles : CD-ROM sur les principales questions d'actualité du sous-programme (1);
 - c) Coopération technique (fonds extrabudgétaires) :
 - i) Stages, séminaires et ateliers : cours internationaux sur des questions précises (4); programme de maîtrise : 40 participants, politique et gestion économiques (2); dans certaines régions, cours de courte durée à l'intention de fonctionnaires et d'employés des secteurs privé et public africains (12); cours de courte durée à l'intention de 250 stagiaires sur des sujets choisis, en vue de promouvoir et de renforcer les programmes d'intégration régionale, de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement et de répondre aux besoins particuliers de l'Afrique (12);
 - ii) Bourses de recherche et subventions : bourses pour la participation au programme de maîtrise en politique et gestion économiques (4).

Tableau 17A.35

Ressources nécessaires : sous-programme 8

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Objets de dépense autres que les postes	923,7	923,7	–	–
Total partiel	923,7	923,7	–	–
Fonds extrabudgétaires ^a	–	–	–	–
Total	923,7	923,7	–	–

^a Conformément au Statut de l'Institut africain de développement économique et de planification, les ressources extrabudgétaires de ce sous-programme sont fournies directement non pas à la CEA, mais à l'Institut.

- 17A.103 Les ressources nécessaires, d'un montant de 923 700 dollars, permettront de maintenir la subvention octroyée à l'Institut pour financer quatre postes d'administrateur (1 D-1, 1 P-5, 1 P-4 et 1 P-3), en application de la section V de la résolution 45/248 A de l'Assemblée générale et de la section XVII de sa résolution 46/185 C. Conformément à son statut, l'Institut est financé par des contributions des gouvernements africains, du PNUD et d'autres sources.

Sous-programme 9 Statistiques

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 5 222 600 dollars

- 17A.104 Les activités prévues au titre de ce sous-programme sont placées sous la responsabilité du Centre africain de statistique. Le sous-programme vise à renforcer la capacité des pays africains de collecter, synthétiser et utiliser des statistiques de qualité, comparables et harmonisées aux fins du suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et au service de l'intégration régionale, notamment par l'harmonisation des méthodes de recensement et d'enquête, de la comptabilité nationale, des classifications économiques et des indicateurs concernant les objectifs du Millénaire, conformément aux méthodologies internationales telles que le Système de comptabilité nationale 1993. Ce sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie définie au sous-programme 9 du programme 14 du cadre stratégique pour la période 2010-2011.

Tableau 17A.36

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Renforcer les capacités statistiques des États membres afin d'améliorer la gestion économique dans le contexte du Cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique et afin de mesurer les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de développement établis au niveau international, notamment ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Renforcement de la capacité des États membres de collecter et utiliser des statistiques économiques, démographiques et écologiques, y compris des statistiques ventilées par sexe et tenant compte de la problématique homes-femmes, au service de l'intégration régionale et des objectifs du Millénaire pour le développement

a) Augmentation du nombre de pays ayant arrêté une stratégie nationale pour l'établissement de statistiques conforme aux normes et pratiques statistiques internationales

Mesure des résultats
2006-2007 : 3 pays
2008-2009 (estimation) : 22 pays
2010-2011 (objectif) : 35 pays

b) Harmonisation des statistiques au service de l'intégration régionale, du programme de convergence macroéconomique, de la monnaie commune et de l'amélioration de la gestion économique dans les communautés économiques régionales

b) Nombre de bureaux de statistique nationaux et de communautés économiques régionales qui utilisent des manuels statistiques harmonisés, comme le préconisent des méthodologies internationales telles que le Système de comptabilité nationale 1993

Mesure des résultats

2006-2007 : 26 bureaux de statistique

2008-2009 (estimation) : 30 bureaux de statistique

2010-2011 (objectif) : 35 bureaux de statistique

Facteurs externes

17A.105 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les États membres et leurs systèmes de statistique appuient la mise en œuvre des stratégies nationales de développement de la statistique et fournissent les ressources nécessaires aux opérations statistiques, notamment les recensements et les enquêtes; b) les partenaires régionaux, à savoir la Banque africaine de développement (BAfD), la Commission de l'Union africaine, la Fondation africaine pour le renforcement des capacités et les communautés économiques régionales, continuent sous l'égide du Comité africain de coordination des statistiques et de la Commission africaine de statistique de collaborer pleinement à la réalisation d'activités conjointes, dont l'élaboration de publications et de bases de données, notamment l'*Annuaire statistique de l'Afrique*, le *Journal statistique africain* et la base de données statistiques africaine, et ils soutiennent le rôle de premier plan que joue la CEA dans la mise en œuvre du Cadre stratégique régional de référence; et c) les partenaires internationaux, notamment les organismes des Nations Unies, en particulier la Division de statistique, le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21), la Banque mondiale, Google.org, Capacity Building International, Germany (InWent), l'Agence française de coopération et l'Union européenne, continuent d'appuyer les activités menées par le Centre africain de statistique et dans le cadre des programmes de statistique exécutés par les pays et les communautés économiques régionales.

Produits

17A.106 Les produits de l'exercice 2010-2011 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Services fonctionnels pour les réunions : deuxième session de la Commission africaine de statistique (4);
 - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : application des stratégies nationales pour le développement des statistiques en Afrique (1); rapport d'activité commun de la CEA et de la BAfD à la Commission africaine de statistique sur l'application du Cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique (1); état d'avancement de la série de recensements de la population de 2010, dans le cadre du suivi de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (1);
 - iii) Groupes spéciaux d'experts : harmonisation de la comptabilité nationale et compilation des produits intérieurs bruts comparables (1); uniformisation des indices des prix en vue de l'intégration régionale (1); utilisation des résultats des recensements et des enquêtes pour élaborer des indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
 - i) Publications en série : *Annuaire statistique de l'Afrique*, publié conjointement par la CEA et la BAfD (2); répertoire des statistiques du commerce intra-africain et des échanges commerciaux extérieurs, établi par la CEA et la BAfD (1);

- ii) Publications isolées : manuel sur l'harmonisation des indices de prix et de la comptabilité nationale (1); manuel de la CEA et de la Division de statistique sur l'élaboration d'indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement (1);
 - iii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : *Journal statistique africain*, publication conjointe (1); bulletin d'information sur les statistiques de la CEA et de la BAfD (1); statistique de poche, publication conjointe (1); affiches, communiqués de presse, documents audio et vidéo et pochettes de documentation sur les statistiques contenant l'annexe statistique du Rapport économique sur l'Afrique (1);
 - iv) Manifestations spéciales : Journée africaine de la statistique (2); quatrième Forum sur le développement de la statistique en Afrique (1); Symposium africain sur le développement de la statistique (2);
 - v) Ressources audiovisuelles : DVD diffusé à l'occasion de la Journée africaine de la statistique (1), et autres enregistrements sur CD (1) et DVD (1);
 - vi) Supports techniques : bases de données statistiques communes de la CEA, la BAfD et la Commission de l'Union africaine, comprenant des indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement, les résultats de recensements et d'enquêtes auprès des ménages et des statistiques ventilées par sexe (1); site Web commun de la CEA et de la Division de statistique regroupant les profils des bureaux de statistique nationaux et d'experts (1); site Web présentant les réseaux de statisticiens et les ressources en ligne (1).
- c) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
- i) Stages, séminaires et ateliers : atelier organisé par la CEA, l'Organisation internationale du Travail (OIT) et la Banque mondiale sur le secteur non structuré, les enquêtes auprès des ménages et les statistiques du travail (1); atelier organisé par la CEA et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) sur les recensements de population et les enquêtes (1); atelier organisé par le Programme des Nations Unies pour l'environnement et la CEA sur les statistiques de l'environnement, les statistiques agricoles et les changements climatiques (1); atelier organisé par le Groupe de travail pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique (1); atelier sur les statistiques économiques de base et les classifications économiques à l'appui du Système de comptabilité nationale 1993 (1); atelier sur l'utilisation des statistiques sur le commerce intra-africain et les échanges commerciaux extérieurs aux fins de l'intégration régionale (1);
 - ii) Bourses de recherche et subventions : programme d'échange pour appuyer les activités de la CEA dans différents domaines de la statistique, notamment les statistiques économiques, les statistiques agricoles, les changements climatiques, les recensements de la population et les enquêtes (4);
 - iii) Projets opérationnels : renforcement des capacités des États membres grâce au Programme de formation statistique pour l'Afrique (1); amélioration de la capacité des bureaux nationaux de statistique et des communautés économiques régionales de produire des données harmonisées et comparables aux fins de l'intégration régionale (1); renforcement des capacités en matière de statistique grâce à l'élaboration et à l'exécution de stratégies nationales d'établissement de statistiques (1);
 - iv) Services consultatifs : services consultatifs dans différents domaines de la statistique, notamment l'élaboration de stratégies nationales d'établissement de statistiques,

l'organisation et la gestion de bureaux nationaux de statistique, les recensements de la population et les statistiques de la comptabilité nationale (6).

Tableau 17A.37

Ressources nécessaires : sous-programme 9

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	3 136,7	4 679,9	23	23
Autres objets de dépense	441,8	542,7	–	–
Total partiel	3 578,5	5 222,6	23	23
Fonds extrabudgétaires	237,3	500,0	–	–
Total	3 815,8	5 722,6	23	23

- 17A.107 Le montant de 4 679 900 dollars prévu au titre des postes, en augmentation de 1 543 200 dollars, permettra de continuer à financer 23 postes (12 postes d'administrateur ou de fonctionnaire de rang supérieur et 11 postes d'agent local). L'augmentation de 1 543 200 dollars tient à l'effet retard de la création de 6 postes (2 P-5, 2 P-4 et 2 P-3) en 2009 en application des dispositions de la résolution 63/260 de l'Assemblée générale sur les activités touchant le développement. Le montant de 542 700 dollars, prévu au titre des dépenses autres que le coût des postes, en augmentation de 100 900 dollars, doit permettre de couvrir les autres dépenses de personnel, les services de consultants et d'experts, les frais de voyage du personnel et les services contractuels. L'augmentation est due en grande partie au fait que des dépenses supplémentaires sont prévues au titre des services de consultants et experts qui participeront aux réunions d'experts et des frais de voyage du personnel.
- 17A.108 Les fonds extrabudgétaires que devraient verser des sources bilatérales (500 000 dollars) contribueront à renforcer la capacité des États membres de collecter et utiliser des statistiques économiques, démographiques et écologiques, y compris des statistiques ventilées par sexe et tenant compte de la problématique hommes-femmes, au service de l'intégration régionale et des objectifs du Millénaire pour le développement, et à accentuer l'harmonisation des statistiques et la convergence macroéconomique afin d'améliorer la gestion économique. Les activités suivantes seront financées à l'aide de ressources extrabudgétaires : élaboration d'un manuel sur l'harmonisation des indices des prix et de la comptabilité nationale (2010); établissement par la CEA et le FNUAP d'un manuel sur l'élaboration d'indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire à partir de recensements et d'enquêtes; publication sur le site Web de la CEA et de la Division de statistique du bulletin des réseaux africains de connaissances statistiques, des profils statistiques des bureaux nationaux de statistique et d'experts, et de ressources en ligne; mise au point et installation des bases de données conjointes de la CEA et de la BAfD, comportant des données destinées à la publication, des indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire, des données issues de recensements et d'enquêtes sur les ménages, et des statistiques ventilées par sexe; programme d'échanges à l'appui des activités de la CEA dans différents domaines de la statistique, dont les statistiques économiques, les statistiques agricoles, les changements climatiques, les recensements de la population et les enquêtes; tenue du quatrième Forum sur le développement de la statistique en Afrique (2010), qui visera à renforcer les effets de synergie entre donateurs et partenaires et à

évaluer l'aide reçue par les bureaux nationaux de statistique utilisant le mécanisme allégé de communication de l'information; élaboration de supports promotionnels à l'occasion de la célébration de la Journée africaine de la statistique; organisation de deux débats sur le développement de la statistique en Afrique; et organisation des formations de groupe et des projets opérationnels décrits à l'alinéa c) du paragraphe 17A.106 ci-dessus.

Sous-programme 10 Développement social

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 3 773 900 dollars

- 17A.109 Les activités prévues au titre de ce sous-programme relèvent de la responsabilité du Centre africain pour le genre et le développement social. Au titre de ce sous-programme, des ressources sont prévues pour l'Institut africain pour la prévention du crime et le traitement des délinquants. Le sous-programme a pour objectif de renforcer la capacité des pays africains d'élaborer, exécuter et superviser les politiques et programmes visant à réduire la pauvreté et à traiter des questions touchant au développement social telles que les inégalités et la marginalisation des groupes vulnérables de la société africaine. Le sous-programme sera exécuté selon la stratégie exposée en détail au titre du sous-programme 10 du programme 14 du cadre stratégique pour la période 2010-2011.

Tableau 17A.38

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Renforcer la capacité nationale et régionale de réduire la pauvreté, de parvenir à un développement social durable, équitable et sans exclusive, conformément aux objectifs convenus à l'échelle internationale, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement

Réalisations escomptées

Renforcement de la capacité nationale et régionale d'élaborer, exécuter et superviser des politiques et programmes sociaux en vue de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement et de fournir des services sociaux

Indicateurs de succès

a) Augmentation du nombre d'États membres qui utilisent les connaissances et informations obtenues grâce aux outils et aux réseaux d'apprentissage et de mise en commun des ressources, établis par le sous-programme en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques et en vue du suivi des progrès accomplis vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Mesure des résultats

2006-2007 : 12 pays
2008-2009 (estimation) : 20 pays
2010-2011 (objectif) : 30 pays

b) Augmentation du nombre de responsables politiques et autres parties prenantes ayant une connaissance plus approfondie des options permettant d'assurer de manière efficace des services sociaux équitables grâce aux programmes de renforcement des capacités de la CEA

Mesure des résultats

2006-2007 : 80 responsables politiques et parties prenantes

2008-2009 (estimation) : 100 responsables politiques et parties prenantes

2010-2011 (objectif) : 150 responsables politiques et parties prenantes

Facteurs externes

17A.110 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les États membres s'engagent à mettre en œuvre les cadres de politique régionale et internationale de développement social, en particulier les protocoles et conventions de l'Union africaine et le programme du NEPAD; b) les partenaires appuient les efforts de la CEA et sont disposés à renforcer leur collaboration pour aider la CEA, les États membres et les communautés économiques régionales; et c) les États membres prennent des mesures pour établir à temps des données et des rapports pour le sous-programme.

Produits

17A.111 Les produits de l'exercice 2010-2011 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Services fonctionnels pour les réunions : deuxième session du Comité du développement humain et social (4);
 - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport du Comité du développement humain et social sur le développement humain et social en Afrique (1);
 - iii) Groupe d'experts spéciaux : mobilisation des connaissances en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique (1); renforcement des moyens de promotion des politiques de protection sociale dans les pays africains (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
 - i) Publications en série : rapport annuel sur les objectifs du Millénaire pour le développement et les stratégies de réduction de la pauvreté en Afrique (2); Bulletin du développement social (1);
 - ii) Publications isolées : rapport sur la jeunesse africaine (1); mobilisation des connaissances en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique (1); suite donnée au rapport de la Commission sur le VIH/sida et la gouvernance en Afrique intitulé *Securing our Future* (Assurer notre avenir) (1); participation locale et réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (1); rapport sur les migrations internationales (2);

- iii) Supports techniques : cartographie des objectifs du Millénaire pour le développement (1); manuel de formation sur des stratégies de réduction de la pauvreté conformes aux objectifs du Millénaire pour le développement;
- c) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
 - i) Bourses d'études et subventions : universitaires invités, chercheurs et stagiaires mis à contribution pour appuyer les activités de la CEA dans divers domaines, notamment la réduction de la pauvreté, le développement social, le VIH et le sida et la population (8);
 - ii) Projets opérationnels : renforcement des capacités de création de systèmes de protection sociale à l'intention des groupes vulnérables (1); renforcement des capacités en matière d'économie de la santé et de politiques de santé en vue de l'amélioration des résultats enregistrés dans ce secteur en Afrique (1); amélioration de l'échange de connaissances sur les stratégies de réduction de la pauvreté et les objectifs du Millénaire pour le développement, par le biais du Groupe de réflexion africain sur les stratégies de réduction de la pauvreté et les objectifs du Millénaire pour le développement (1);
 - iii) Services consultatifs : services consultatifs sur les stratégies de réduction de la pauvreté conformes aux objectifs du Millénaire pour le développement : prise en compte des questions de développement social et d'intégration sociale dans les stratégies nationales de développement (6);
 - iv) Stages de formation, séminaires et ateliers : stages de formation organisés à l'intention de cadres sur l'établissement et l'application d'un indice de responsabilité vis-à-vis du sida pour mesurer le degré d'engagement de l'Afrique (1).

Tableau 17A.39

Ressources nécessaires : sous-programme 10

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	3 104,8	3 104,8	12	12
Autres objets de dépense	669,1	669,1	–	–
Total partiel	3 773,9	3 773,9	12	12
Fonds extrabudgétaires	3 431,2	1 397,0	3	–
Total	7 205,1	5 170,9	15	12

17A.112 Le montant prévu (3 104 800 dollars) permettra de financer 12 postes (9 de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et 3 d'agent recruté sur le plan local). Les ressources autres que celles affectées à des postes (669 100 dollars) correspondent aux autres dépenses relatives au personnel, aux consultants et experts, aux frais de voyage du personnel, aux services contractuels et aux subventions et contributions à l'Institut africain des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants.

17A.113 Les fonds extrabudgétaires (1 397 000 dollars), obtenus de sources bilatérales, sont destinés à financer des activités opérationnelles devant permettre d'assurer la conception, la mise en œuvre et le suivi de politiques et programmes propres à accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs

du Millénaire pour le développement et assurer la prestation efficace de services sociaux. Les activités du sous-programme porteront notamment sur des travaux et des études de recherche, des voyages d'études, des stages et ateliers de formation, des services techniques, la production de publications phares et, dans certains cas, des services d'experts recrutés pour de courtes périodes.

D. Appui au programme

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 45 362 200 dollars

- 17A.114 Les services d'appui au programme englobent les fonctions et structures se rapportant aux domaines suivants : gestion et développement des ressources humaines; publications et gestion des conférences au Centre de conférences des Nations Unies à Addis-Abeba; documentation, archives et gestion des dossiers; finances, bibliothèque et gestion des services centraux d'appui, y compris les services généraux, les services informatiques, la gestion des installations et le Centre médical des Nations Unies relevant de la Division de l'administration.
- 17A.115 La Division de l'administration continuera de fournir les services ci-dessus au secrétariat de la CEA, à ses cinq bureaux sous-régionaux et à l'Institut africain du développement économique et de planification et assurera la coordination des services communs des Nations Unies avec les organismes des Nations Unies basés en Éthiopie. En particulier, la CEA s'emploiera à promouvoir l'utilisation du Centre de conférences des Nations Unies à Addis-Abeba en renforçant ses stratégies et activités de commercialisation, notamment par l'élargissement et la révision de ses tarifs. Les services suivants seront également fournis, services de conférence, d'interprétation et de rédaction de procès-verbaux de séance; traduction et édition; traitement de texte, publication assistée par ordinateur, correction d'épreuves et références; documentation, reproduction, publication et distribution; services commerciaux et d'achats; gestion des voyages; transports; protocole et visa; gestion des magasins, du matériel et des stocks; gestion des installations (y compris l'entretien et les nouveaux projets de construction); services de bibliothèque et informatique.
- 17A.116 En outre, au cours de l'exercice 2010-2011, la Division de l'administration continuera de jouer un rôle central dans l'appui au secrétariat de la CEA, aux bureaux sous-régionaux et à l'Institut africain de développement économique et de planification ainsi qu'aux organismes des Nations Unies installés sur place, dans le cadre du plan et des initiatives de réforme de l'ONU, afin d'améliorer l'efficacité du programme de travail, la productivité du personnel et la prise des décisions administratives. Les domaines de la gestion des connaissances et des télécommunications ont acquis une importance primordiale et sont au cœur de la réponse apportée au besoin grandissant de systèmes de communication robustes et viables et sécurisés avec le Siège de l'ONU à New York, les cinq bureaux sous-régionaux et l'Institut africain de développement économique et de planification, dans la région et à travers le monde. La Division continuera d'œuvrer étroitement avec le Bureau des services centraux d'appui à la coordination, à la supervision et à la gestion des travaux de construction des installations à usage de bureaux supplémentaires à la CEA, dont l'achèvement est prévu en 2011, y compris le suivi des projets de contrôle d'accès normalisé.

Produits

- 17A.117 Les produits de l'exercice 2010-2011 seront les suivants :
- a) Services d'appui administratif : interprétation faisant autorité des politiques et procédures financières, des rapports financiers et des méthodes et systèmes comptables; modernisation et intégration des systèmes financiers; amélioration de l'information financière; et renforcement de la responsabilité au sein de la Commission. Les activités prévues portent notamment sur :

fourniture de conseils et d'avis en matière de gestion financière globale sur l'utilisation adéquate des ressources, le respect de la réglementation et des règles financières ainsi que le Règlement du personnel; établissement d'états financiers mensuels, annuels et biennaux; établissement d'états de rapprochement bancaire et approbation des paiements; enregistrement des opérations comptables et fourniture de conseils et d'avis aux bureaux sous-régionaux; traitement, examen et approbation de tous les paiements, y compris les traitements et les prestations du personnel; et fourniture d'un soutien en matière de technologies de l'information aux fins de contrôle et d'établissement de rapports financiers;

- b) Gestion des ressources humaines : recrutement et affectations; administration du personnel en ce qui concerne les conditions de service du personnel de la CEA, y compris le personnel des cinq bureaux sous-régionaux; services au personnel, notamment l'examen et le traitement des divers avantages et prestations; activités de planification des carrières en vue de renforcer les compétences et qualifications du personnel; Centre médical des Nations Unies; et relations entre le personnel et l'administration. Les activités prévues porteront notamment sur les domaines suivants : décisions sur le choix du personnel; administration des avantages et prestations du personnel; tenue de bases de données sur les ressources humaines, établissement de l'inventaire des connaissances et compétences et introduction de l'informatique pour améliorer la prestation de services, réduire les coûts des opérations et mieux cibler les clients; avis et conseils aux fonctionnaires et gestion de l'application appropriée du système d'appréciation du comportement professionnel établi; fourniture de conseils aux fonctionnaires sur les révisions des rapports d'appréciation du comportement professionnel, les plaintes et examens disciplinaires et autres révisions de procédures administratives; formation destinée à améliorer les compétences du personnel pour qu'il puisse faire face aux nouvelles exigences et accroître la mobilité d'une catégorie professionnelle à une autre afin de réaliser la vision du Secrétaire général qui est de se doter d'un corps de fonctionnaires polyvalents, mobiles et expérimentés; et organisation de programmes de promotion d'une culture garantissant des normes de conduite élevées et d'excellentes relations de travail au sein de l'Organisation;
- c) Services de conférence, qui regroupent les services linguistiques, de publication, de documentation et de reproduction au sein de la Section des publications et de la gestion des conférences dans la CEA repositionnée et correspondent aux services suivants : service des séances et services d'interprétation et de rédaction de procès-verbaux de séances; service de traduction et d'édition; et services de documentation et de publication, y compris les services de traitement de texte. Au cours de l'exercice biennal 2010-2011, la Section s'attachera principalement à : i) définir des stratégies de gestion commerciale destinées à promouvoir l'utilisation du Centre de conférences des Nations Unies à Addis-Abeba en renforçant les stratégies et activités de commercialisation; ii) continuer à tirer parti des pratiques optimales des services linguistiques et de la documentation (système de gestion en ligne des réunions, système de contrôle des documents et de la productivité, etc.) déjà en place; iii) fixer des tarifs réalistes, instaurer une politique d'utilisation des installations du Centre de conférences des Nations Unies à Addis-Abeba et assurer le recouvrement intégral des coûts des réunions et services non prévus au calendrier; iv) continuer à améliorer la qualité des publications et des autres documents de la CEA, notamment la qualité des travaux de traduction et d'édition et leur exécution en temps voulu, en fixant des délais d'exécution réalistes; et v) resserrer la coordination entre la Commission de l'Union africaine et la Banque africaine de développement en vue de déterminer des domaines de coopération future en matière de services de conférence;
- d) Services de bibliothèque : fourniture d'un appui renforcé en matière de gestion de l'information et des connaissances en exploitant les sources, services et systèmes

d'information et les liens de communication de la CEA et en encourageant l'utilisation de techniques et de stratégies nouvelles dans les services concernés grâce au développement de plates-formes et de réseaux de bibliothèques virtuelles. Les réalisations escomptées pour l'exercice biennal 2010-2011 sont les suivantes : i) appui renforcé en matière d'information technique à tous les programmes et activités de la CEA en élargissant l'accès à des services d'information en ligne et sur support papier appropriés et de qualité; ii) services de gestion des documents, des dossiers et des archives entièrement fonctionnels, y compris un répertoire institutionnel numérique de recherche plein-texte de l'ensemble des publications, documents et autres produits de la CEA; iii) accroissement des échanges d'informations et renforcement des réseaux au sein de la région dans les domaines relevant du mandat de la CEA, notamment par le biais d'activités de plaidoyer et de constitution de réseaux de connaissance; iv) appui et formation renforcés dans le domaine de la documentation des Nations Unies destinés aux bibliothèques dépositaires des Nations Unies en Afrique; v) analyse, mobilisation et renforcement des moyens de gestion de l'information et des connaissances; vi) prise de conscience accrue, de la part des fonctionnaires, de l'existence de ressources de bibliothèque et des possibilités d'y accéder grâce à une diffusion effective de l'information à l'aide d'Internet, de bibliographie et autres services d'information courante tels qu'une revue bibliographique consacrée aux questions de développement de l'Afrique (*African Development Topics*), les bulletins d'alerte de la bibliothèque de la CEA et la teneur du *Journal*;

- e) Gestion de la coopération technique : les activités porteront notamment sur la gestion des projets et fonds de coopération technique et la mobilisation de ressources extrabudgétaires; la formulation de directives et la fourniture d'un appui aux divisions techniques pour qu'elles élaborent, en fonction de la demande, des projets de coopération technique de meilleure qualité articulés autour des travaux normatifs et analytiques de la Commission et contribuant notablement à la concrétisation des réalisations escomptées dans le cadre du programme de travail de la Commission; l'évaluation de projets; le suivi et l'évaluation de projets de coopération technique; la gestion de projets financés à partir du compte de développement des Nations Unies; la formulation de directives et la fourniture d'un soutien aux divisions techniques en matière de projets financés à l'aide de fonds extrabudgétaires et de ressources budgétaires. S'y ajoutent l'action en faveur de la mobilisation de l'assistance technique et des ressources financières nécessaires aux projets de coopération technique; la mise au point et l'application d'une stratégie de collecte de fonds destinée à accroître la base de financement de la coopération technique; l'examen et la finalisation des descriptifs de projets et l'établissement d'accords de subventions spéciaux conformes aux exigences des donateurs; la tenue de consultations avec les donateurs et les partenaires et l'analyse des orientations des donateurs en matière de financement; le service des réunions ordinaires du Forum des partenaires de coopération technique, y compris les annonces de contributions; et la diffusion d'informations sur les activités de coopération technique de la Commission;
- f) Services informatiques : prestation de l'ensemble des services d'appui en matière d'informatique, de télécommunications et de bureautique nécessaires à l'infrastructure d'information et de communication, fourniture d'un appui et de services concernant les logiciels et les matériels conformément à l'évolution des besoins de la CEA, de ses cinq bureaux sous-régionaux et de l'Institut africain de développement économique et de planification; et fourniture de services informatiques aux organismes des Nations Unies sur place et prise en compte de leurs besoins informatiques opérationnels conformément à l'accord sur les services communs du système des Nations Unies. Au cours de l'exercice biennal 2010-2011, la Section des services des technologies de l'information s'attachera à obtenir des résultats concrets dans les quatre principaux domaines d'activité de la CEA :

- i) poursuite de l'action en faveur du renforcement des capacités des bureaux sous-régionaux; ii) amélioration de la qualité et de la quantité des services de renforcement du programme de travail des divisions techniques et des bureaux sous-régionaux; iii) renforcement de la gestion administrative et de l'appui au programme; et iv) encouragement du partage, de la diffusion et de l'utilisation de données, des applications et du capital connaissance institutionnelle;
- g) Système intégré de gestion (SIG) : le SIG est arrivé à un degré de maturité tel qu'il est envisagé de le faire passer à un progiciel de gestion intégré nécessitant la mise en place de plates-formes de matériel et de logiciel spécialement adaptées, capables d'assurer le nettoyage des données, les recoupements nécessaires et la préparation des données à transférer. Le SIG demeure indispensable jusqu'à ce qu'il soit progressivement éliminé. Certaines tâches continueront d'être effectuées au cours de l'exercice 2010-2011, notamment l'entretien, l'exploitation et le soutien de l'infrastructure du SIG à la CEA et dans ses bureaux régionaux ainsi que l'analyse, la conception, l'exploitation, le fonctionnement, l'entretien et l'appui des systèmes de gestion du travail et de la documentation. Il sera également question de nouvelles technologies et initiatives visant à tirer parti de nouvelles techniques telles que la virtualisation, des serveurs plus rapides, un meilleur équilibrage de la charge et des applications plus sûres, y compris des systèmes d'exploitation, des bases de données et des applications de toutes les communications;
- h) Services centraux d'appui : coordination de l'établissement du plan d'achat de la CEA et mise en œuvre transparente et économique des procédures d'achat; services de voyage, de logistique et de transport, notamment gestion de l'ensemble des activités de la Commission relatives aux voyages autorisés des fonctionnaires, des personnes qui sont à la charge, des participants aux réunions et de toute autre personne effectuant un voyage dûment autorisé par la CEA; gestion des installations, notamment services techniques et d'entretien; gestion des archives et des dossiers afin de préserver la mémoire institutionnelle et de faciliter l'accès aux informations nécessaires à la prise de décisions, à la gestion des connaissances, à l'établissement de justificatifs, à l'analyse des programmes et à l'établissement de rapports sur les activités; gestion des stocks et des magasins; et administration et suivi des activités commerciales dans l'enceinte de la CEA, y compris l'agence de voyage, les services de restauration, la station d'essence, l'évacuation des déchets en papier, le service de lavage de voitures et la liquidation des biens de l'ONU.

Tableau 17A.40

Ressources nécessaires : appui au programme

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actualisation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	24 849,7	24 894,0	233	233
Autres objets de dépense	21 288,9	20 468,2	–	–
Total partiel	46 138,6	45 362,2	233	233
Fonds extrabudgétaires	4 967,0	5 844,7	49	49
Total	51 105,6	51 206,9	282	282

- 17A.118 Le montant de 24 894 000 dollars demandé pour financer 233 postes (53 de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et 180 de la catégorie des agents recrutés sur le plan local et national) représente une augmentation de 44 300 dollars résultant de l'effet-retard de la création d'un poste d'agent recruté sur le plan national approuvé au 1^{er} janvier 2009. Le montant de 20 468 200 dollars demandé pour les autres objets de dépense et en baisse nette de 820 700 dollars, permettra de financer d'autres dépenses de personnel, les voyages, les services contractuels, d'autres dépenses de fonctionnement, des fournitures et accessoires, du mobilier et du matériel et des subventions et des contributions. La baisse nette de 820 700 dollars s'explique principalement par la récente expérience enregistrée en matière de dépenses avec la baisse des dépenses de fonctionnement, compensée partiellement par l'accroissement des dépenses de personnel et des subventions et contributions.
- 17A.119 Les fonds extrabudgétaires d'un montant de 5 844 700 dollars au titre de l'appui au programme, recueillis auprès des organismes des Nations Unies et au titre d'activités extrabudgétaires menées par la CEA permettront de financer 1 poste P-4, 2 postes P-3, 1 poste P-2 et 45 postes d'agent recruté au plan local ainsi qu'à financer d'autres objets de dépense. La Division de l'administration continuera à fournir des services d'appui au titre des programmes et projets techniques dans divers domaines de leurs programmes d'activité au titre de l'exercice biennal 2010-2011.

Tableau 17A.41

État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/62/7 et Corr.1)

Le Comité recommande que la CEA suive de près les progrès accomplis dans le cadre du repositionnement dans son ensemble afin de faire fond sur les enseignements qui seront tirés de l'expérience et d'adapter le plan de mise en œuvre en conséquence. Les mesures prises devront se retrouver dans le projet de budget pour l'exercice 2010-2011 (par. V. 21).

Au début de 2006, la Commission a réexaminé ses orientations stratégiques, sa structure organisationnelle, ses méthodes de gestion et ses procédures administratives afin de se repositionner pour mieux répondre aux difficultés nouvelles auxquelles l'Afrique doit faire face. Récemment, des évaluations internes et externes ont été menées afin de mesurer les progrès accomplis dans l'initiative de repositionnement, de tirer les enseignements de l'expérience et de formuler des recommandations pour améliorer le fonctionnement de l'organisation.

Jusqu'à présent, les enseignements suivants ont été tirés de l'exercice de repositionnement :

- a) Sur le plan des programmes, il faudrait :
 - i) Intensifier et renforcer les partenariats avec les autres organisations du continent (Union africaine et Banque africaine de développement);
 - ii) Mesurer plus efficacement les résultats et l'impact des activités en organisant des réunions d'examen de la gestion des programmes et des résultats, et en rendre compte dans le cadre du Système intégré de

- suivi (SIS);
 - iii) Améliorer la collaboration interservices à la CEA;
 - iv) Renforcer les relations avec les communautés économiques régionales et les États membres par la mise en œuvre de programmes pluriannuels;
 - v) Faire mieux comprendre aux États membres les problèmes de développement régionaux et mondiaux, afin de les aider à adopter des positions communes;
 - vi) Améliorer les activités de statistique de la CEA;
- b) Sur le plan des ressources, il faudrait :
- i) Améliorer la gestion des ressources;
 - ii) Mobiliser des ressources extrabudgétaires supplémentaires;
- c) Sur les plans financier et administratif, il faudrait améliorer l'affectation des ressources financières et humaines afin que la Commission soit mieux à même d'atteindre les résultats que l'on attend d'elle.

L'initiative de repositionnement, dont le rythme a été accéléré, comprend des réformes des procédures et de la culture de la CEA. Elle a été entreprise comme suite aux différentes évaluations dont la Commission a fait l'objet et dont les conclusions ont été ultérieurement approuvées par ses organes directeurs et par l'Union africaine.

Compte tenu de ces enseignements tirés de l'expérience, les mesures concrètes suivantes seront prises au cours de l'exercice 2010-2011 :

- a) Renforcement du mécanisme de consultation régionale des organismes et organisations des Nations Unies travaillant en Afrique pour soutenir l'Union africaine et le NEPAD;
- b) Élaboration de principes directeurs sur mesures en matière de suivi et d'évaluation, à l'appui de la stratégie de gestion axée sur les résultats;
- c) Accélération de la mise en œuvre des programmes pluriannuels;
- d) Amélioration des modalités de fonctionnement et de la culture de la CEA, y compris la mise en service d'instruments de travail tels que le système informatisé de gestion des projets, le système d'examen des rapports de mission et les modules de formation au suivi et à

l'évaluation accessibles en ligne;

e) Conception de techniques plus dynamiques et de nouvelles stratégies, et mise en place de partenariats mieux ciblés, pour mobiliser des ressources supplémentaires en complément des ressources de base provenant du budget ordinaire;

f) Renforcement du Centre africain pour la statistique, tant sur le plan de la dotation en effectifs que des ressources opérationnelles.

Comité des commissaires aux comptes

(A/63/5, vol. I, chap. II)

Le Comité recommande à l'Organisation d'inciter davantage les autres organismes du système des Nations Unies à utiliser les centres de conférences dont elle dispose (par. 231).

Des rapports sur l'utilisation du Centre de conférences des Nations Unies à Addis-Abeba ont été soumis à l'Assemblée générale à sa soixante-deuxième session, par l'intermédiaire du Comité des conférences. Les statistiques d'utilisation montrent que le taux de vacance des locaux du Centre a baissé : il est passé de 58 % en 2005 à 40 % en 2006, 30 % environ en 2007 et 24 % environ en 2008.

Au nombre des stratégies appliquées sur la période 2006-2008 pour accroître le taux d'utilisation et réduire le taux de vacance des locaux du Centre, une vigoureuse campagne de promotion a été menée, comprenant notamment les initiatives suivantes :

- a) Participation active à des expositions et congrès internationaux (IMEX, International Congress and Convention Association), dans le but d'attirer des organisateurs de réunions d'envergure internationale;
- b) Établissement de relations avec les autres centres de conférences de l'ONU à Nairobi, Bangkok et Arusha afin de mettre en commun les pratiques de référence et d'envisager des possibilités de partenariat;
- c) Publication d'annonces publicitaires dans des magazines spécialisés (par exemple dans la revue distribuée aux passagers d'Ethiopian Airlines) et création de matériel promotionnel (brochures, dépliants);
- d) Remodelage du site Web du Centre afin de le rendre plus attrayant.

Cette campagne de promotion sera poursuivie.

Le Comité recommande d'assouplir les conditions d'utilisation des centres de conférences, d'assurer le suivi de leur occupation et de développer leur

Un rapport sur les mesures prises par la CEA pour assouplir les conditions d'utilisation du Centre de conférences d'Addis-Abeba a été soumis à l'Assemblée générale et, dans sa résolution 61/236, celle-ci s'est

Résumé de la recommandation

gestion commerciale dans le respect des règles fixées par l'Organisation (par. 236).

Le Comité recommande que la CEA demande à la Division des achats de l'aider à mettre en place un code de déontologie selon lequel tous les fonctionnaires s'occupant des achats devraient signer une déclaration attestant leur indépendance (recommandation 26 de l'annexe I).

L'Administration a souscrit à la recommandation du Comité selon laquelle la CEA, en consultation avec les autres commissions régionales, le Siège de l'ONU et le Groupe des Nations Unies pour le développement, devrait élaborer des politiques et des directives visant à promouvoir la coordination régionale entre les organismes des Nations Unies. Le Comité recommande également que la CEA participe à toutes les réunions de l'équipe de pays des Nations Unies, lesquelles permettent d'échanger des informations et, de ce fait, réduiraient au minimum les risques de chevauchement des activités (recommandation 64 de l'annexe I).

Suite donnée à la recommandation

félicitée de ces avancées positives. Le Centre de conférences d'Addis-Abeba compte désormais parmi sa clientèle à la fois des associations locales et des organisations internationales, ce qui contribue à améliorer le taux d'utilisation de ses locaux, dans le respect des normes minimales de sécurité opérationnelle du siège.

Toutefois, le Centre va devoir faire face à une concurrence croissante puisque la Commission de l'Union africaine fait actuellement construire un grand centre de conférences et que plusieurs hôtels de luxe en construction seront également équipés de salles de conférence. En outre, d'autres complexes équipés pour accueillir de grandes réunions interafricaines et situés dans des villes présentant un intérêt touristique, comme Nairobi et Arusha, lui font également concurrence. Par conséquent, on ne peut pas raisonnablement espérer maintenir durablement un taux d'occupation optimal de 80 %.

La CEA prendra des mesures dans ce sens au premier trimestre de 2009.

La coordination des activités des organismes et organisations des Nations Unies s'effectue au moyen du Mécanisme de coordination régionale. Ce Mécanisme a été conçu pour accroître l'efficacité et l'uniformité des activités menées par les entités du système des Nations Unies à l'appui de l'Union africaine et du NEPAD. Ces activités sont organisées en neuf groupes thématiques. Tous les organismes et organisations des Nations Unies, y compris le PNUD, participent activement au Mécanisme. Celui-ci tient une réunion annuelle pour analyser ses succès et ses échecs à travers un bilan d'ensemble des réalisations et des problèmes rencontrés, complété d'un bilan pour chaque groupe thématique. La réunion annuelle est aussi l'occasion d'examiner les problèmes structurels et les problèmes concernant les systèmes, les opérations et la gouvernance, ainsi que les questions relatives à la mobilisation des ressources, au renforcement des capacités, au suivi, à l'évaluation, à la communication, à l'information et à la sensibilisation. La réunion la plus récente a eu lieu les 21 et 22 octobre

2008. Cette neuvième réunion, qui était présidée par la Vice-Secrétaire générale de l'ONU, a réuni des représentants de tous les organismes et organisations des Nations Unies, y compris le PNUD et la CESAO. L'évaluation indépendante menée au sujet du Mécanisme de coordination régionale a confirmé son utilité pour les organisations régionales et sous-régionales africaines et permis de constater qu'il contribuait à améliorer la coordination des activités d'appui.

Coopération et coordination entre les organismes des Nations Unies. À sa dernière réunion, en octobre 2008, le Mécanisme de coordination régionale a vu ses fonctions de consultation évoluer vers un rôle de coordination. Ainsi, le secrétariat du Mécanisme, qui fait partie de la Division du NEPAD et de l'intégration régionale de la CEA, a été repositionné pour jouer le rôle de centre de coordination stratégique pour l'amélioration et le renforcement du soutien à l'Union africaine et au NEPAD.

Il a obtenu les résultats suivants :

- a) Renforcement de la participation des Nations Unies au Mécanisme de coordination régionale, y compris à sa direction. Depuis 2007, les réunions du Mécanisme sont présidées par la Vice-Secrétaire générale de l'ONU, et, de plus en plus, les organismes et organisations des Nations Unies sont représentés au plus haut niveau. Les commissions régionales ont en outre commencé à assister aux réunions du Mécanisme (la CESAO y participe depuis 2008);
- b) Amélioration de la coordination au niveau des groupes thématiques, renforcement des échanges au sein des groupes et entre eux et resserrement de leurs activités pour une pertinence et une efficacité accrues. La plupart des groupes ont établi un plan d'activités afin d'aider les organismes des Nations Unies à collaborer entre eux; ils mettent davantage en commun l'information, et une journée de pré-réunion a été instituée avant les réunions du Mécanisme pour permettre aux groupes thématiques de débattre de sujets d'intérêt commun.

Coopération et coordination entre les organismes des Nations Unies et les organisations africaines. Les résultats suivants ont été obtenus :

- a) Participation accrue de la Commission de l'Union africaine, du secrétariat du NEPAD, des communautés économiques régionales et de la Banque africaine de

développement au Mécanisme de coordination régionale. La Commission de l'Union africaine et le secrétariat du NEPAD y sont représentés au plus haut niveau. La Commission est représentée par son président et par ses membres, et la Banque africaine de développement et les communautés économiques régionales sont également représentées par des personnalités de haut niveau;

b) Participation accrue de la Commission de l'Union africaine et du secrétariat du NEPAD aux réunions et activités des groupes thématiques. La Banque africaine de développement et les communautés économiques régionales participent elles aussi régulièrement aux réunions du Mécanisme et aux réunions des groupes thématiques. Le résultat est une meilleure communication entre la CEA et certains organisateurs de réunions des groupes thématiques, d'une part, et entre le secrétariat du NEPAD, la Commission de l'Union africaine, la Banque africaine de développement et les communautés économiques régionales, d'autre part;

c) Renforcement des activités de plaidoyer et de soutien en faveur du NEPAD aux niveaux national, régional et mondial.

La CEA et ses bureaux sous-régionaux cherchent de plus en plus activement le moyen de reproduire le Mécanisme à l'échelon sous-régional. La CEA participe activement aux travaux de l'équipe de pays des Nations Unies à Addis-Abeba, par l'intermédiaire de son Bureau de la planification stratégique et de la gestion des programmes et de ses divisions techniques compétentes. Comme il serait impossible à la CEA de prendre part aux réunions de toutes les équipes de pays des Nations Unies en Afrique, étant donné leur grand nombre, la Commission utilise ses cinq bureaux sous-régionaux comme instruments opérationnels pour participer aux travaux des équipes de pays des Nations Unies dans chaque sous-région. Cela vaut particulièrement dans les pays qui accueillent les bureaux sous-régionaux, lesquels participent à l'élaboration des bilans communs de pays et du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. Une collaboration et une coordination accrues se sont ainsi instaurées entre la CEA, qui œuvre à l'échelon régional et sous-régional, et d'autres organes des Nations Unies travaillant au niveau des pays, en particulier dans le cadre de la réforme actuelle de l'ONU et de la poursuite de l'objectif « Unis dans l'action ». Les équipes de pays des Nations Unies ont donné aux bureaux sous-régionaux la possibilité d'agir au niveau

	<p>des pays pour veiller à ce que les questions d'intégration soient prises en considération dans les divers mécanismes liés au PNUAD et pour promouvoir la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement du point de vue sous-régional. En se fondant sur le succès et les réalisations du Mécanisme de coordination régionale, la CEA envisage également de mettre en place un cadre de coordination qui serait le pendant sous-régional du processus des bilans communs de pays et du Plan-cadre des Nations Unies pour le développement. Des travaux sont également en cours concernant les équipes de directeurs régionaux, qui offrent également des possibilités de renforcer la coordination et la collaboration au sein des Nations Unies pour réduire au minimum les risques de chevauchement d'activités aux niveaux régional et sous-régional.</p>
<p>Le Comité recommande à la CEA de suivre la question des loyers impayés de 2004 avec les institutions et organismes concernés. Il lui recommande également de faire figurer, dans les mémorandums d'accord, une clause indiquant les conditions de paiement des loyers et une autre indiquant les pénalités financières applicables en cas de retard de paiement (recommandation 115 de l'annexe I).</p>	<p>La CEA a ajouté de nouveaux paragraphes aux mémorandums d'accord, en particulier une clause indiquant les pénalités applicables en cas de retard de paiement des loyers. En conséquence, tous les mémorandums conclus avec les organismes des Nations Unies ont été modifiés, à l'exception de ceux qui ont été signés avec le PNUD, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et l'UNESCO, qui ont contesté le bien-fondé d'une telle clause. Après consultation du Bureau des affaires juridiques, la clause relative aux pénalités de retard a été abandonnée. On utilisera à la place un nouveau mémorandum d'accord, mis au point par le Bureau des affaires juridiques.</p>
<p>Le Comité recommande à la Commission économique pour l'Afrique de joindre tous les ans, à tous les mémorandums d'accord, un additif signé par les deux parties qui décrive l'espace loué et en indique la superficie et le loyer approuvé pour la période considérée (recommandation 116 de l'annexe I).</p>	<p>Il a été convenu qu'on utiliserait, en lieu et place de l'additif signé par les deux parties, un reçu signé par le chef de l'organisme concerné sur lequel figureraient toutes les informations requises, comme la superficie de l'espace loué, sa description et le montant du loyer. L'utilisation de ce reçu à partir du premier trimestre de 2007 a permis de réduire considérablement le délai d'approbation, qui est désormais inférieur à une semaine.</p>
<p>L'Administration s'est rangée à la recommandation du Comité selon laquelle elle devait veiller de plus près par des évaluations et des contrôles à ce que les instructions administratives relatives au recrutement des consultants et vacataires, à leur rémunération et à l'évaluation de leurs prestations soient scrupuleusement</p>	<p>La Section des ressources humaines a revu l'ordonnancement des tâches pour tenir compte du repositionnement de la CEA ainsi que du souhait des clients d'obtenir un retour d'information plus rapide. Le nouvel ordonnancement des tâches met en relief le rôle stratégique que joue le Bureau de la planification stratégique et de la gestion des programmes dans l'examen de la pertinence des demandes compte tenu des programmes et dans l'approbation des demandes.</p>

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

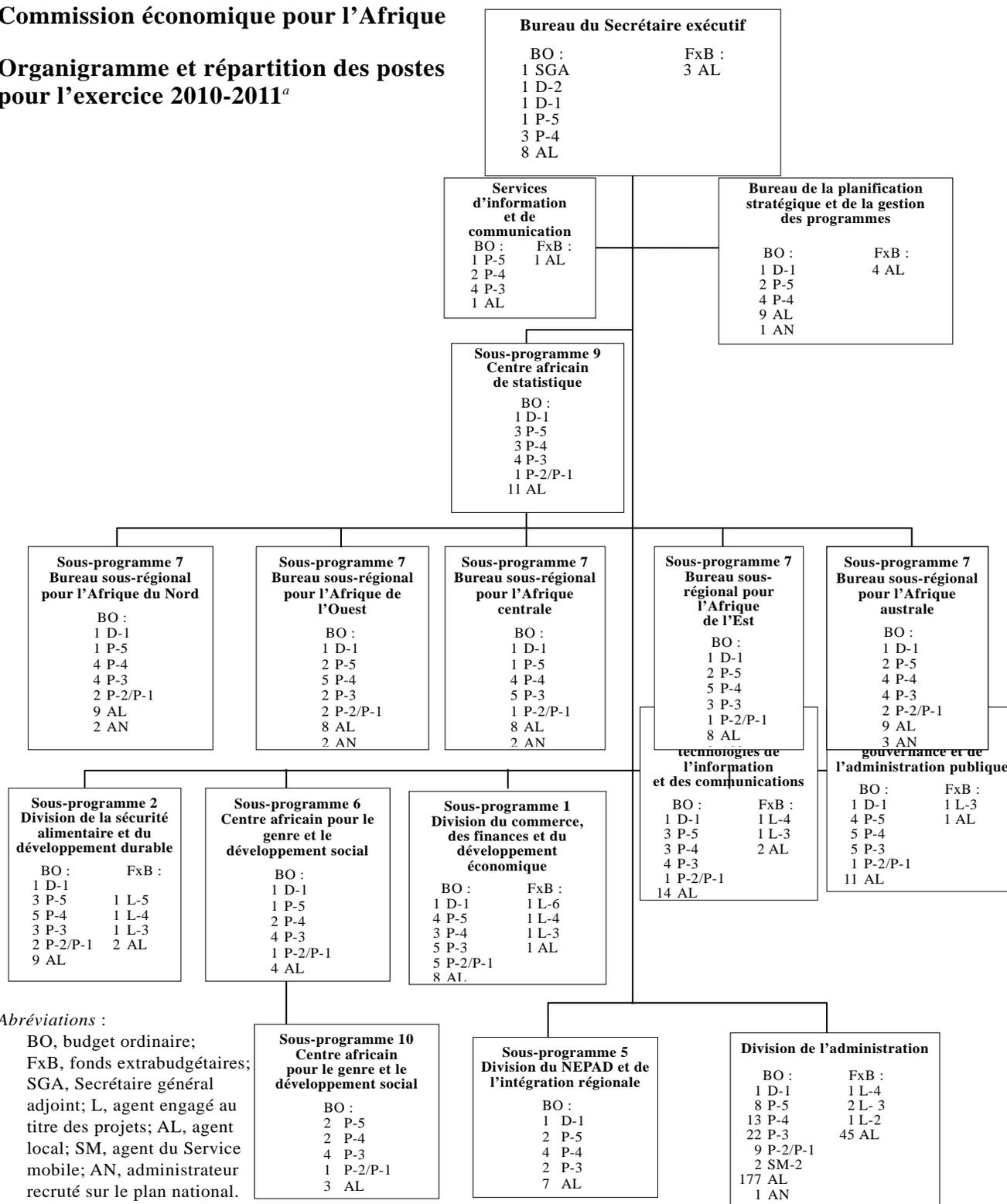
respectées (recommandation 129 de l'annexe I).

La Section des ressources humaines a poursuivi son travail de rationalisation du recrutement, de la rémunération et du suivi des consultants, automatisant le processus afin de l'accélérer et d'éliminer les goulets d'étranglement grâce à la mise en place d'un fichier de consultants présélectionnés et agréés. Une base de données a été créée avec la collaboration de la Section des services informatiques et devrait être mise en service au début de 2009.

La Section des ressources humaines a mis au point un programme de formation complet sur le recrutement des consultants et des vacataires, à l'intention de tous ses clients. La formation a été dispensée en 2008 à toutes les divisions de la CEA et à tous ses bureaux sous-régionaux.

Les mesures prises ont permis de réduire le temps nécessaire à la vérification des dossiers.

Commission économique pour l'Afrique
Organigramme et répartition des postes
pour l'exercice 2010-2011^a



Abréviations :

BO, budget ordinaire;
 FxB, fonds extrabudgétaires;
 SGA, Secrétaire général adjoint; L, agent engagé au titre des projets; AL, agent local; SM, agent du Service mobile; AN, administrateur recruté sur le plan national.

^a Le sous-programme 8 ne figure pas dans l'organigramme car il est exécuté par l'Institut africain de développement économique et de planification.

Chapitre 17B

Bureau des commissions régionales à New York

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 926 200 dollars

- 17B.1 Le Bureau des commissions régionales à New York coordonne, sous tous leurs aspects, les activités de fond et les activités opérationnelles que les cinq commissions régionales mènent en collaboration avec les départements, les bureaux, les fonds et les programmes des Nations Unies au Siège de l'ONU. Il est régulièrement en contact, pour le compte des commissions régionales, avec les missions permanentes des États Membres, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales concernées, les bureaux de liaison des organismes des Nations Unies et le public. Il fournit à l'Assemblée générale et au Conseil économique et social des services de fond et des services de représentation intéressant les travaux des commissions régionales. En participant aux réunions intergouvernementales mondiales, le Bureau veille à ce que les mandats et activités des commissions régionales, qui portent sur un grand nombre de questions économiques et sociales, soient pris en compte dans les délibérations et recommandations de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et de leurs organes subsidiaires. Il prend part aux réunions interinstitutions et intersecrétariats, à savoir celles du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination et du Groupe des Nations Unies pour le développement et de leurs organes subsidiaires, ainsi que du Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales pour veiller à ce que les commissions régionales et les organismes compétents des Nations Unies, notamment les fonds et programmes et les institutions spécialisées, soient bien représentés. Il présente aux commissions une analyse des travaux des réunions intergouvernementales et des réunions interinstitutions tenues au Siège et formule des recommandations pratiques. Il aide à déterminer les tendances, les difficultés et les ouvertures mondiales qui peuvent avoir une incidence sur l'activité et l'orientation des commissions régionales et donne les conseils stratégiques voulus. Il fait office de centre général de coordination des activités de coopération et des activités interrégionales menées par les commissions régionale; il assure le service des réunions des secrétaires exécutifs et apporte un appui au coordonnateur des commissions régionales.

Produits

- 17B.2 Les produits de l'exercice biennal 2010-2011 seront les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Services fonctionnels pour les réunions : fournir à l'Assemblée générale et au Conseil économique et social des services de fond et des services de représentation intéressant les travaux des commissions régionales; représenter les cinq commissions régionales aux réunions intergouvernementales tenues au Siège; assurer le secrétariat des réunions des secrétaires exécutifs;
 - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : établir le rapport sur la coopération régionale dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes que le Secrétaire général présente tous les ans au Conseil économique et social à sa session de fond;
 - b) Autres activités de fonds (budget ordinaire) :
 - i) Expositions, visites guidées, conférences : organiser des réunions d'information ou relayer l'information entre, d'une part, les commissions régionales et, de l'autre, le Siège, les fonds et programmes, les missions permanentes des États Membres à New

York, les bureaux de liaison des institutions spécialisées au Siège et le public sur l'activité des commissions régionales;

- ii) Supports techniques : analyser les travaux des réunions intergouvernementales et interinstitutions qui se tiennent au Siège ou auxquelles il participe au nom des commissions et faire des recommandations pratiques; donner ses avis sur les tendances, difficultés et ouvertures mondiales qui peuvent avoir une incidence sur l'activité et l'orientation stratégique des commissions régionales;
- iii) Brochures, fiches d'information, planches murales et pochettes de documentation : publier un bulletin d'information semestriel, sur le site Web de l'ONU et sur support papier, à l'intention des délégations, des entités des Nations Unies, des fonds et programmes et des institutions spécialisées des Nations Unies, d'autres organismes intéressés et du public;
- iv) Participation aux réunions du Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination et à d'autres réunions et activités interinstitutions et contribution aux activités communes : représenter les cinq commissions régionales aux réunions interinstitutions et intersecrétariats qui se tiennent au Siège; coordonner les activités de coopération interrégionale, notamment en fournissant un appui au coordonnateur des commissions régionales, en donnant ses avis lors des réunions annuelles des responsables de la planification des programmes, en centralisant l'information sur les projets des commissions financés par le Compte pour le développement, et en représentant les commissions aux réunions du Comité directeur du Compte pour le développement.

Tableau 17B.1

Ressources nécessaires

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	1 696,3	1 812,4	6	6
Autres objets de dépense	115,0	113,8	–	–
Total partiel	1 811,3	1 926,2	6	6
Fonds extrabudgétaires	–	–	–	–
Total	1 811,3	1 926,2	6	6

- 17B.3 Le montant prévu (1 812 400 dollars), qui fait apparaître une augmentation de 116 100 dollars, doit permettre de financer six postes (4 administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et 2 agents des services généraux) au Bureau des commissions régionales à New York. L'augmentation découle de l'effet-report de la création d'un poste P-3 au 1^{er} janvier 2009. Le montant prévu au titre des autres objets de dépense (113 800 dollars), qui fait apparaître une diminution nette de 1 200 dollars, permettrait de financer les autres dépenses de personnel, les frais de voyage du personnel, les services contractuels et les autres dépenses de fonctionnement. La diminution est due à une réduction des frais généraux de fonctionnement compensée en partie par une augmentation au titre des services contractuels.

Annexe

Produits de l'exercice 2008-2009 non reconduits en 2010-2011

<i>A/62/6, paragraphe Produit</i>		<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
Direction exécutive et administration			
17A.43 b) i)	Grande Table	2	Remplacée par la nouvelle Coalition pour le dialogue sur l'Afrique
Total partiel, direction exécutive et administration		2	
Sous-programme 1, commerce, finances et développement économique			
17A.49 a) ii)	Renforcement de la participation de l'Afrique aux négociations de l'Organisation mondiale du commerce (2009)	1	Activité ponctuelle
17A.49 a) ii)	Exploitation des fruits des accords de partenariat économique (2008)	1	Activité ponctuelle
17A.49 a) ii)	Financement de la politique de développement et de la politique budgétaire dans les pays africains (2009)	1	Activité ponctuelle
17A.49 a) ii)	Politique macroéconomique, capacité de production et croissance en Afrique (2008)	1	Activité ponctuelle
17A.49 b) ii)	Évolutions récentes au sein de l'Organisation mondiale du commerce et leurs éventuelles répercussions sur les pays africains (2009)	1	Activité ponctuelle
17A.49 b) ii)	Accords de partenariat économique : défis et perspectives (2008)	1	Activité ponctuelle
17A.49 b) ii)	Financement de la politique de développement et de la politique budgétaire dans les pays africains (2009)	1	Activité ponctuelle
17A.49 b) ii)	Politique macroéconomique, capacité de production et croissance en Afrique (2008)	1	Activité ponctuelle
17A.49 b) ii)	Modèle économique tenant compte des objectifs du Millénaire pour le développement conçu à l'intention de certains pays africains (2008)	1	Activité ponctuelle
17A.49 b) ii)	Questions touchant les pays les moins avancés en Afrique	1	Activité ponctuelle
17A.49 b) iii)	Documents destinés au Rapport sur la situation et les perspectives économiques mondiales (1 en 2008 et 1 en 2009)	2	Activité ponctuelle
17A.49 b) iv)	Prévisions relatives aux principaux pays africains en ce qui concerne le projet LINK (1 série de prévisions en 2008 et 1 autre en 2009)	2	Sous réserve de la disponibilité des fonds extrabudgétaires
17A.49 b) v)	Appui fonctionnel à la Conférence des ministres africains de l'industrie réunissant l'Union africaine, la CEA et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (2008)	1	Activité ponctuelle
17A.49 c) i)	Colloques organisés à l'intention de 50 administrateurs de la Banque africaine de développement et de la CEA respectivement à la Conférence annuelle des économistes africains (1 en 2008 et 1 en 2009)	2	Activité ponctuelle
17A.49 c) ii)	Universitaires invités, chercheurs et stagiaires mis à contribution pour renforcer les capacités dans les domaines du développement et de l'analyse des politiques, y compris le commerce extérieur et le financement du développement	5	Activité ponctuelle
17A.49 c) iii)	Renforcement de la capacité de États membres de faire converger leurs politiques macroéconomiques	1	Activité ponctuelle

Titre V Coopération régionale pour le développement

<i>A/62/6, paragraphe Produit</i>		<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
17A.49 c) iii)	Renforcement ou création dans les États membres de services ayant vocation à accroître les capacités techniques nécessaires pour analyser les politiques économiques	1	Activité ponctuelle
Total partiel, sous-programme 1		24	
Sous-programme 2, sécurité alimentaire et développement durable			
17A.54 a) iii)	Promotion du développement de l'agro-industrie dans les pays africains	1	Activité ponctuelle
17A.54 b) ii)	Recueil des pratiques optimales issues de la Révolution verte en Afrique (2008)	1	Activité ponctuelle
17A.54 b) ii)	Partenariats public-privé dans l'agro-industrie (2008)	1	Activité ponctuelle
17A.54 b) ii)	Situation des établissements humains en Afrique	1	Activité ponctuelle
17A.54 b) ii)	Liens entre commerce et environnement : dossiers prioritaires pour l'Afrique	1	Activité ponctuelle
17A.54 b) iii)	Réunion de haut niveau sur les partenariats public-privé dans le secteur agro-industriel	1	Activité ponctuelle
17A.54 c) i)	Colloque sur la comptabilité environnementale organisé à l'intention de 60 administrateurs et responsables	1	Activité ponctuelle
17A.54 c) i)	Atelier sur les cadres institutionnels et stratégiques qui favorisent le développement durable, organisé à l'intention de 60 administrateurs et responsables	1	Activité ponctuelle
17A.54 c) ii)	Encouragement au développement des biocarburants en Afrique	1	Activité ponctuelle
Ajouté à titre discrétionnaire	Renforcement des capacités pour promouvoir les liens entre le commerce et l'environnement	1	Activité ponctuelle
Reporté ¹	Développement, transfert et application des biotechnologies au service du développement durable en Afrique	1	Activité ponctuelle
Ajouté à titre discrétionnaire	Modernisation durable de l'agriculture et transformation des zones rurales	1	Activité ponctuelle
17A.54 c) ii)	Initiative de politique foncière de l'Union africaine, de la CEA et de la BAFD	1	Activité ponctuelle
Total partiel, sous-programme 2		13	
Sous-programme 3, gouvernance et administration publique			
17A.59 a) iii)	Impact des commissions africaines de lutte contre la corruption	1	Activité ponctuelle
17A.59 a) iii)	Innovations et pratiques exemplaires dans les réformes du secteur public	1	Activité ponctuelle
17A.59 a) iii)	Possibilités commerciales et développement du secteur privé	1	Activité ponctuelle
17A.59 b) ii)	Évaluation de l'efficacité et de l'impact des commissions africaines de lutte contre la corruption	1	Activité ponctuelle
17A.59 b) ii)	Innovations dans les réformes du secteur public : pratiques exemplaires	1	Activité ponctuelle
17A.59 b) ii)	Renforcement de la capacité des petites et moyennes entreprises africaines de tirer parti des possibilités offertes par le commerce international	1	Activité ponctuelle
17A.59 b) ii)	Promotion de possibilités d'investissements et de développement du secteur privé en Afrique	1	Activité ponctuelle
17A.59 b) ii)	Analyse comparative des pays participant au Mécanisme d'évaluation intra-africaine	1	Activité ponctuelle

¹ Reporté de l'exercice 2006-2007 [voir A/60/6 (Sect. 17), par. 17A.39 c) iii)].

Chapitre 17 Développement économique et social en Afrique

<i>A/62/6, paragraphe Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
17A.59 b) iv) Profils de pays sur la gouvernance	1	Activité ponctuelle
17A.59 b) vi) Supports de promotion des pratiques exemplaires de la société civile	1	Activité ponctuelle
17A.59 c) i) Atelier de formation organisé à l'intention d'une vingtaine de cadres sur le renforcement des capacités d'appui à la création de petites et moyennes entreprises en Afrique	1	Activité ponctuelle
17A.59 c) i) Atelier de formation organisé à l'intention d'une quinzaine de cadres, aux fins de renforcer la capacité de la société civile d'évaluer et d'assurer le suivi de la lutte contre la corruption et de son impact sur le développement économique	1	Activité ponctuelle
17A.59 c) ii) Universitaires invités, chercheurs et stagiaires mis à contribution pour accroître les capacités dans les domaines de la gouvernance et renforcer les organisations de la société civile et les institutions d'administration publique	3	Activité ponctuelle
17A.59 c) iii) Suivi et évaluation des progrès accomplis dans l'amélioration de la gouvernance en Afrique	1	Activité ponctuelle
17A.59 c) iii) Renforcement des partenariats favorisant le processus de développement participatif	1	Activité ponctuelle
17A.59 c) iii) Appui à la création de petites et moyennes entreprises en Afrique	1	Activité ponctuelle
17A.59 c) iii) Renforcement de la capacité de gouvernance au sein des institutions publiques clefs dans certains pays sortant d'un conflit	1	Activité ponctuelle
17A.59 c) iii) Appui au Mécanisme d'évaluation intra-africaine	1	Activité ponctuelle
Total partiel, sous-programme 3	20	
Sous-programme 4, information et science et technique au service du développement		
17A.64 b) ii) Cadres juridique et réglementaire pour l'économie du savoir	1	Activité ponctuelle
17A.64 b) ii) Exécution des activités dans le domaine de la science et de la technologie : expérience acquise par la Communauté d'Afrique de l'Est	1	Activité ponctuelle
17A.64 b) ii) Rôle de la science et de la technologie dans l'économie du savoir en Afrique	1	Activité ponctuelle
Ajouté à titre discrétionnaire Manuel sur l'égalité entre les sexes, les politiques informatiques et télématiques et l'administration en ligne en Afrique	1	Activité ponctuelle
17A.64 b) ii) Recueil de politiques, d'institutions, de gestion et de pratiques scientifiques et technologiques en Afrique	1	Activité ponctuelle
17A.64 b) iv) Préparation d'exposés généraux et de notes d'orientation sur les questions d'économie du savoir	1	Activité ponctuelle
Ajouté à titre discrétionnaire Bulletin électronique « Science with Africa »	1	Activité ponctuelle
Ajouté à titre discrétionnaire Conférence sur le partenariat scientifique avec l'Afrique	1	Activité ponctuelle
17A.64 c) i) Séminaire organisé à l'intention de 25 cadres environ sur les cadres juridique et réglementaire pour le développement de l'économie du savoir	1	Activité ponctuelle
17A.64 c) i) Atelier régional organisé à l'intention d'une quinzaine de cadres sur les mécanismes scientifiques, technologiques et d'innovation aux fins du développement de l'Afrique	1	Activité ponctuelle
17A.64 c) iii) Réseau africain de bibliothèques virtuelles et d'information pour faciliter l'accès au savoir aux décideurs africains	1	Activité ponctuelle

Titre V Coopération régionale pour le développement

<i>A/62/6, paragraphe Produit</i>		<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
17A.64 c) iii)	Promotion de la société de l'information et de l'économie du savoir en Afrique, l'accent étant mis sur les nouvelles tendances (objectifs du Millénaire pour le développement, indicateurs, informatique et télématique, intégration régionale, infrastructure, applications, cadres juridique et réglementaire et questions d'économie numérique, etc.)	1	Activité ponctuelle
17A.64 c) iii)	Mise en place du Référentiel géodétique de l'Afrique pour promouvoir et harmoniser les réseaux géodétiques en Afrique	1	Activité ponctuelle
17A.64 c) iii)	Renforcement des capacités dans les domaines scientifique, technologique et de l'innovation en Afrique, pour établir des liens entre la science, la technique, l'innovation, la recherche-développement et le développement économique	1	Activité ponctuelle
Total partiel, sous-programme 4		14	
Sous-programme 5, coopération économique et intégration régionale			
17A.69 a) i) b.	Progrès réalisés dans le commerce intra-africain	1	Activité ponctuelle
17A.69 a) ii)	Assistance apportée aux organes intergouvernementaux : service fonctionnel de la réunion de coordination des groupes Eau-Afrique et Énergie-Afrique des Nations Unies	2	Activité ponctuelle
17A.69 b) i)	Africa Water Development Report (Rapport sur la mise en valeur des ressources en eau en Afrique)	1	Activité abandonnée sur décision de la Conférence ministérielle africaine sur l'eau, le rapport étant destiné à devenir une publication des Nations Unies établie avec le concours des membres du groupe de travail ONU-Eau
17A.69 b) ii)	Bilan de l'exécution de la décision de Yamoussoukro dans certains pays	1	Activité ponctuelle
Ajouté à la demande d'organes délibérants	Vision 2050 pour l'industrie minière en Afrique	1	Activité ponctuelle
17A.69 b) ii)	Renforcement de la prévention routière en Afrique : tirer parti des meilleures pratiques	1	Activité ponctuelle
17A.69 c) i)	Atelier régional organisé à l'intention de 25 cadres environ sur les initiatives de couloir de développement et de développement spatial	1	Activité ponctuelle
Ajouté à titre discrétionnaire	Atelier sur la planification intégrée des ressources : renforcement des capacités d'accès interrégional à l'électricité et à l'approvisionnement électrique en Afrique	1	Activité ponctuelle
17A.69 c) ii)	Universitaires invités, chercheurs et stagiaires mis à contribution pour renforcer les capacités dans les domaines de l'intégration régionale, de la mise en place des infrastructures et de la mise en valeur des ressources naturelles	5	Activité ponctuelle
17A.69 c) iii)	Codes de conduite africains, directives et normes pour la mise en valeur des ressources naturelles	1	Activité ponctuelle
17A.69 c) iii)	Prise en compte systématique de l'intégration régionale aux niveaux national et sous-régional, en particulier en ce qui concerne l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de programmes et projets concrets à l'appui du NEPAD	1	Activité ponctuelle

Chapitre 17 Développement économique et social en Afrique

<i>A/62/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
17A.69 c) iii)	Promotion du commerce intra-africain (zones de libre-échange et unions douanières)	1	Activité ponctuelle
17A.69 c) iii)	Observatoire de l'intégration régionale en Afrique	1	Activité ponctuelle
Ajouté à la demande d'organes délibérants	Réunion africaine sur le Programme d'action d'Almaty	1	Activité ponctuelle
17A.69 c) iii)	Exécution du Programme de politiques de transport en Afrique subsaharienne	1	Activité ponctuelle
17A.69 c) iii)	Création de mécanismes pour améliorer l'accès à l'énergie en milieu rural	1	Activité ponctuelle
17A.69 c) iii)	Mise en place d'antennes nationales du Réseau d'information africain sur les ressources en eau en Afrique	1	Activité ponctuelle
Total partiel, sous-programme 5		22	
Sous-programme 6, égalité des sexes et participation des femmes au développement			
17A.74 a) i) b.	Rapport sur les droits fondamentaux de la femme en Afrique	1	Activité ponctuelle
17A.74 a) ii)	Examen des instruments permettant d'améliorer la collecte des données sur les femmes et des données ventilées par sexe	1	Activité ponctuelle
17A.74 a) ii)	Méthodes de collecte de données sur la violence sexiste	1	Activité ponctuelle
17A.74 b) ii)	Renforcement de la capacité des femmes de contribuer au commerce intra-africain et d'en tirer parti	1	Activité ponctuelle
17A.74 b) ii)	Collecte des données sur les femmes et des données ventilées par sexe	1	Activité ponctuelle
17A.74 b) ii)	Répondre aux préoccupations des femmes : analyse des stratégies de réduction de la pauvreté mises en œuvre dans certains pays africains sortant d'un conflit	1	Activité ponctuelle
17A.74 b) ii)	Méthodes de collecte de données sur la violence sexiste	1	Activité ponctuelle
17A.74 b) ii)	Intégration du principe de l'égalité des sexes dans les travaux de la Commission économique pour l'Afrique : analyse des incidences pour les États membres	1	Activité ponctuelle
17A.74 b) iv)	Contribution aux rapports et bases de données sur les questions relatives à l'égalité des sexes et à la participation des femmes au développement, par l'intermédiaire du Groupe chargé de l'égalité des sexes et de la participation des femmes au développement au sein du Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales	1	Activité ponctuelle
17A.74 b) v)	Appui fonctionnel à la conférence ministérielle sur l'examen régional préparatoire à la Conférence Beijing+20	1	Activité ponctuelle
17A.74 c) ii)	Mise en œuvre et suivi des résolutions, conventions, instruments et protocoles régionaux et internationaux sur les droits fondamentaux des femmes	1	Activité ponctuelle
17A.74 c) ii)	Renforcement de la capacité des États membres de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et l'égalité des sexes dans les différentes sous-régions, et d'en rendre compte	1	Activité ponctuelle
Total partiel, sous-programme 6		12	

Titre V Coopération régionale pour le développement

A/62/6, paragraphe Produit

Quantité Explication

Sous-programme 7 a), activités sous-régionales en Afrique du Nord

17A.79 a) iii)	Difficultés rencontrées par les petites et moyennes entreprises et industries en Afrique du Nord	1	Activité ponctuelle
17A.79 a) iii)	Réunions consultatives annuelles des experts des communautés économiques régionales, de la Commission de l'Union africaine, du secrétariat du NEPAD et des institutions des Nations Unies sur la mise en œuvre des programmes de l'Union africaine et du NEPAD dans la sous-région	2	Activité ponctuelle
17A.79 a) iii)	Promotion de la recherche-développement en Afrique du Nord	1	Activité ponctuelle
Ajouté à la demande d'organes délibérants	Mobilité des capitaux entre les pays d'Afrique du Nord	1	Activité ponctuelle
17A.79 a) iii)	Évaluation du programme pluriannuel du Bureau sous-régional pour l'Afrique du Nord et de l'Union du Maghreb arabe	1	Activité ponctuelle
17A.79 a) iii)	Formation et renforcement des capacités aux fins de la création d'emplois	1	Activité ponctuelle
17A.79 b) i)	Développement des petites et moyennes entreprises et industries en Afrique du Nord	1	Activité ponctuelle
17A.79 b) i)	Renforcement de la capacité de production par la recherche-développement en Afrique du Nord	1	Activité ponctuelle
17A.79 b) i)	Plan d'action pour la formation et le renforcement des capacités aux fins de la création d'emplois en Afrique du Nord, dans le cadre du programme pluriannuel du Bureau sous-régional pour l'Afrique du Nord et de l'Union du Maghreb arabe	1	Activité ponctuelle
17A.79 b) ii)	Note d'information conjointe de la Commission de l'Union africaine, de la BAfD et du Bureau sous-régional de la CEA pour l'Afrique du Nord sur l'intégration en Afrique du Nord	2	Activité ponctuelle
17A.79 c) ii)	Atelier organisé à l'intention de 20 cadres sur l'intégration des stratégies de réduction de la pauvreté dans les politiques nationales	1	Activité ponctuelle
17A.79 c) ii)	Atelier organisé à l'intention de 20 cadres, sur la mise en œuvre en Afrique du Nord du Système de comptabilité nationale de 1993	1	Activité ponctuelle
17A.79 c) iii)	Renforcement de l'Union du Maghreb arabe en tant qu'institution	1	Activité ponctuelle
17A.79 c) iii)	Observatoire de l'intégration régionale en Afrique du Nord : relever les défis du développement durable en Afrique du Nord	1	Activité ponctuelle
17A.79 c) iii)	Relever les défis du développement durable en Afrique du Nord	1	Activité ponctuelle
17A.79 c) iii)	Harmonisation des politiques en vue de mettre en place une économie du savoir en Afrique du Nord	1	Activité ponctuelle

Total partiel, sous-programme 7 a)

18

Sous-programme 7 b), activités sous-régionales en Afrique de l'Ouest

17A.83 a) ii)	Projet de plan-programme du Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest pour la période biennale 2010-2011	1	Activité ponctuelle
17A.83 a) iii)	Utilisation des résultats de la recherche-développement pour appuyer la transformation des systèmes agricoles et le développement du secteur agro-industriel en Afrique de l'Ouest	1	Activité ponctuelle
17A.83 a) iii)	Réflexion sur le nouveau défi qui se pose à l'Afrique de l'Ouest dans le domaine du développement	1	Activité ponctuelle

Chapitre 17 Développement économique et social en Afrique

<i>A/62/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
17A.83 a) iii)	Évaluation du programme pluriannuel du Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest et de la CEDEAO	1	Activité ponctuelle
17A.83 a) iii)	Réunions consultatives annuelles des experts des communautés économiques régionales, de la Commission de l'Union africaine, du secrétariat du NEPAD et des institutions des Nations Unies sur la mise en œuvre des programmes de l'Union africaine et du NEPAD dans la sous-région	2	Activité ponctuelle
Ajouté à titre discrétionnaire	Réunion de haut niveau sur le financement autonome des institutions intégrées régionales des pays d'Afrique de l'Ouest	1	Activité ponctuelle
17A.83 b) i)	État d'avancement de la mise en œuvre de la Décision de Yamoussoukro, l'accent étant mis tout particulièrement sur la sécurité du transport aérien en Afrique de l'Ouest	1	Activité ponctuelle
17A.83 b) i)	Rapport sur une question d'actualité déterminée dans le programme pluriannuel du Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest et de la CEDEAO	1	Activité ponctuelle
Ajouté à titre discrétionnaire	Rapport sur les modalités de mise en place d'un mécanisme de financement autonome pour les institutions intégrées régionales des pays d'Afrique de l'Ouest	1	Activité ponctuelle
17A.83 b) i)	Utilisation des résultats de la recherche-développement pour appuyer la transformation des systèmes agricoles et le développement du secteur agro-industriel en Afrique de l'Ouest, l'accent étant mis tout particulièrement sur les inégalités entre les sexes	1	Activité ponctuelle
17A.83 b) ii)	Note d'information conjointe de la Commission de l'Union africaine, de la BafD et du Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest de la CEA sur l'intégration en Afrique de l'Ouest	2	Activité ponctuelle
17A.83 b) iii)	Forum pour le développement de l'Afrique de l'Ouest : des emplois pour les jeunes	1	Activité ponctuelle
17A.83 b) iv)	Document et exposés techniques sur la politique budgétaire et le financement du développement économique et social en Afrique de l'Ouest	1	Activité ponctuelle
17A.83 b) iv)	Méthodes de collecte de données ventilées par sexe aux fins du suivi de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement	1	Activité ponctuelle
17A.83 c) ii)	Atelier organisé à l'intention d'une quinzaine de cadres sur le partage des expériences dans les domaines de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté	1	Activité ponctuelle
17A.83 c) ii)	Atelier organisé à l'intention d'une dizaine de cadres sur l'établissement de partenariats efficaces entre les secteurs public et privé pour les petites et moyennes entreprises	1	Activité ponctuelle
17A.83 c) iii)	Cadre de gestion de l'information et du savoir sur la coopération et l'intégration économiques régionales pour l'Afrique de l'Ouest	1	Activité ponctuelle
Ajouté à titre discrétionnaire	Système de gouvernance et stratégie africaine de création et de rétention de la richesse	1	Activité ponctuelle
Total partiel, sous-programme 7 b)		20	
Sous-programme 7 c), activités sous-régionales en Afrique centrale			
17A.87 a) iii)	Plan-cadre de transport et réduction des déficits de financement en ce qui concerne le développement d'infrastructures en Afrique centrale	1	Activité ponctuelle
17A.87 a) iii)	Évaluation du programme pluriannuel du Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale, de la CEMAC et de la CEEAC	1	Activité ponctuelle

Titre V **Coopération régionale pour le développement**

<i>A/62/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
17A.87 a) iii)	L'Afrique centrale face à un nouveau problème de développement	1	Activité ponctuelle
17A.87 a) iii)	Réunions consultatives annuelles d'experts des communautés économiques régionales, de la Commission de l'Union africaine, du secrétariat du NEPAD et des organismes des Nations Unies sur la mise en œuvre des programmes de l'Union africaine et du NEPAD dans la sous-région	2	Activité ponctuelle
17A.87 b) ii)	État d'avancement du plan-cadre pour l'Afrique centrale en matière de transport : réduction des déficits de financement	1	Activité ponctuelle
17A.87 b) ii)	Rapport sur une question d'actualité déterminée dans le programme pluriannuel du Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale, de la CEMAC et de la CEEAC	1	Activité ponctuelle
17A.87 c) ii)	Atelier organisé à l'intention de 15 cadres sur les méthodes de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et la collecte de données ventilées par sexe en Afrique centrale	1	Activité ponctuelle
17A.87 c) ii)	Séminaire organisé à l'intention de 30 cadres sur la mise en œuvre du Plan d'action de Ouagadougou sur l'emploi	1	Activité ponctuelle
Total partiel, sous-programme 7 c)		9	
Sous-programme 7 d), activités sous-régionales en Afrique de l'Est			
17A.91 a) iii)	Évaluation des réformes du secteur financier en Afrique de l'Est	1	Activité ponctuelle
17A.91 a) iii)	Harmonisation des politiques de développement national et des programmes liés aux technologies de l'information et des communications en vue de la consolidation des projets d'intégration régionale	1	Activité ponctuelle
17A.91 a) iii)	L'Afrique de l'Est face à un nouveau problème de développement	1	Activité ponctuelle
17A.91 a) iii)	Réunions consultatives annuelles d'experts des communautés économiques régionales, de la Commission de l'Union africaine, du secrétariat du NEPAD et des organismes des Nations Unies sur la mise en œuvre des programmes de l'Union africaine et du NEPAD dans la sous-région	2	Activité ponctuelle
17A.91 a) iii)	Évaluation du programme pluriannuel du Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Est et du Marché commun de l'Afrique orientale et australe/Communauté d'Afrique de l'Est/Autorité intergouvernementale pour le développement	1	Activité ponctuelle
17A.91 b) i)	Réformes du secteur financier en Afrique de l'Est : meilleures pratiques	1	Activité ponctuelle
17A.91 b) i)	Rapport sur une question d'actualité déterminée dans le programme pluriannuel du Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Est et du Marché commun de l'Afrique orientale et australe, de la Communauté de l'Afrique de l'Est, de l'Autorité intergouvernementale pour le développement	1	Activité ponctuelle
17A.91 b) i)	Harmonisation des politiques de développement national et des programmes liés aux technologies de l'information et des communications dans le cadre de l'intégration régionale	1	Activité ponctuelle
17A.91 b) ii)	Brochure sur l'intégration en Afrique de l'Est conjointement établie par la Commission de l'Union africaine, la BAfD et le Bureau sous-régional de la CEA pour l'Afrique de l'Est	2	Activité ponctuelle
17A.91 c) ii)	Atelier organisé à l'intention de 20 cadres sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables en Afrique de l'Est	1	Activité ponctuelle

Chapitre 17 Développement économique et social en Afrique

<i>A/62/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
17A.91 c) ii)	Atelier organisé à l'intention de 15 cadres sur l'élaboration de stratégies et de plans d'action détaillés pour la mise en place d'une infostructure nationale	1	Activité ponctuelle
17A.91 c) ii)	Atelier organisé à l'intention de 15 cadres sur l'application des technologies de l'information et des communications dans les domaines de l'administration en ligne et du commerce en ligne	1	Activité ponctuelle
Total partiel, sous-programme 7 d)		14	
Sous-programme 7 e), activités sous-régionales en Afrique australe			
17A.95 b) i)	Administration des institutions financières en Afrique australe	1	Activité ponctuelle
17A.95 b) i)	Rapport sur une question d'actualité déterminée dans le programme pluriannuel du Bureau sous-régional pour l'Afrique australe, de la CDAA et du Marché commun de l'Afrique orientale et australe	1	Activité ponctuelle
17A.95 b) iii)	Forum sur la promotion de la mise en œuvre du Plan stratégique indicatif de développement régional et de l'organe directeur pour la paix et la sécurité dans la région de la CDAA	1	Activité ponctuelle
17A.95 c) ii)	Atelier organisé à l'intention de 20 cadres sur les effets de l'évolution démographique et des migrations sur l'intégration régionale des pays membres de la CDAA et du Marché commun de l'Afrique orientale et australe	1	Activité ponctuelle
Total partiel, sous-programme 7 e)		4	
Sous-programme 8, planification du développement et administration			
17A.100 b) i)	Études de cas sur les pratiques optimales en vue d'accroître le rôle de l'État dans les affaires publiques	2	Activité abandonnée dans le cadre des mesures visant à réduire le nombre des publications de l'IDEP et à recentrer le sous-programme sur son activité de base, à savoir la formation et le renforcement des capacités en matière de développement économique
17A.100 b) ii)	Manuels/monographies pour la formation sur des sujets choisis, dans le but de promouvoir l'intégration régionale pour appuyer la mise en œuvre du programme du NEPAD	1	Activité ponctuelle
17A.100 b) ii)	Manuels/monographies sur des sujets choisis, pour aider les pays africains à répondre aux besoins spéciaux du continent et trouver des solutions aux nouveaux problèmes qui se posent au niveau mondial	1	Activité ponctuelle
17A.100 b) ii)	Manuels/monographies sur des sujets relatifs à la mise en œuvre du programme du NEPAD	1	Activité ponctuelle
Total partiel, sous-programme 8		5	
Sous-programme 9, statistiques			
17A.104 a) ii)	Rapports intérimaires au Comité de statistiques sur la coordination et l'harmonisation des statistiques en Afrique	1	Activité ponctuelle
17A.104 a) iii)	Conseil consultatif sur la statistique	1	Activité ponctuelle

Titre V Coopération régionale pour le développement

<i>A/62/6, paragraphe Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
17A.104 a) iii) Planification du recensement et énumération pour le Programme mondial de recensements de la population et des logements de 2010	1	Activité ponctuelle
17A.104 b) ii) Manuel sur la planification du recensement et l'énumération	1	Activité ponctuelle
17A.104 b) ii) Manuel sur la planification et le traitement, l'analyse et la diffusion des données du recensement	1	Activité ponctuelle
17A.104 c) i) Atelier organisé à l'intention d'une quinzaine de cadres sur la planification du recensement et l'énumération pour le Programme régional de recensement de 2010	2	Activité ponctuelle
17A.104 c) i) Symposium africain sur le développement de la statistique organisé à l'intention de 25 cadres environ	1	Activité ponctuelle
17A.104 c) i) Ateliers organisés à l'intention d'une quinzaine de cadres sur le traitement, l'analyse et la diffusion des données du Programme régional de recensement de la population et des logements de 2010	2	Activité ponctuelle
17A.104 c) i) Ateliers organisés à l'intention d'une quinzaine de cadres sur la planification du recensement et l'énumération pour le Programme régional de recensement de 2010	2	Activité ponctuelle
17A.104 c) i) Séminaire organisé à l'intention de 25 cadres environ sur la formation statistique pour l'élaboration et l'harmonisation des programmes	1	Activité ponctuelle
17A.104 c) i) Symposium africain sur le développement de la statistique organisé à l'intention de 25 cadres environ	1	Activité ponctuelle
17A.104 c) ii) Universitaires, boursiers et stagiaires invités pour renforcer les capacités statistiques des États membres et des communautés économiques et régionales	5	Activité ponctuelle
17A.104 c) iii) Renforcement de la capacité des États membres et des communautés économiques et régionales à développer et recueillir des données ventilées par sexe et des comptes satellites des sexospécificités tirés des enquêtes sur les ménages, des recensements démographiques et des comptes nationaux	1	Activité ponctuelle
17A.104 c) iii) Harmonisation et coordination statistiques intégrant la problématique hommes-femmes par l'application des normes et classifications internationales	1	Activité ponctuelle
17A.104 c) iii) Appui aux États membres pour la conception et la mise en œuvre de stratégies nationales en matière de statistiques, ainsi que pour la création et la gestion de bases de données permettant d'évaluer les progrès accomplis en ce qui concerne les objectifs du Millénaire pour le développement	1	Activité ponctuelle
Total partiel, sous-programme 9	22	
Sous-programme 10, développement social		
17A.109 a) ii) Rapport intérimaire sur la Conférence internationale sur la population et le développement+15	1	Activité ponctuelle
17A.109 a) ii) Rapport au Comité du développement humain et social sur l'évolution récente de la situation dans le domaine social en Afrique	1	Activité ponctuelle
17A.109 a) iii) Évaluation et suivi du développement humain et social dans les pays africains	2	Activité ponctuelle
17A.109 a) iii) Rôle des juridictions infranationales dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique	1	Activité ponctuelle
17A.109 a) iii) Possibilités d'emploi pour les jeunes en Afrique	1	Activité ponctuelle

Chapitre 17 Développement économique et social en Afrique

<i>A/62/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
17A.109 a) iii)	Réunion régionale d'évaluation des progrès accomplis eu égard aux objectifs du Millénaire pour le développement dans les pays africains	1	Activité ponctuelle
17A.109 b) i)	Rapport sur les migrations internationales	1	Activité abandonnée afin de recentrer le sous-programme sur les autres activités de base et de nouvelles tâches en 2010-2011
17A.109 b) i)	Rapport sur les possibilités d'emploi pour les jeunes en Afrique	1	Activité abandonnée afin de recentrer le sous-programme sur les autres activités de base et de nouvelles tâches en 2010-2011
17A.109 b) ii)	Amélioration de l'accès aux services sociaux de base : l'expérience des pays africains les moins avancés	1	Activité ponctuelle
17A.109 b) ii)	Cartographie de la pauvreté et Atlas des objectifs du Millénaire pour le développement	1	Activité ponctuelle
17A.109 b) ii)	Le rôle des juridictions infranationales dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique	1	Activité ponctuelle
17A.109 b) ii)	Interventions visant à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement concernant la santé en Afrique	1	Activité ponctuelle
17A.109 b) ii)	Rapport d'examen régional pour l'Afrique – Conférence internationale sur la population et le développement+10	1	Activité ponctuelle
17A.109 b) iii)	Soutien fonctionnel à la Conférence des ministres sur la Déclaration de Dakar/Ngor et la Conférence internationale sur la population et le développement	1	Activité ponctuelle
17A.109 c) i)	Universitaires, boursiers et stagiaires invités pour renforcer les capacités en matière d'analyse de la pauvreté, des politiques sociales et des résultats des recensements de la population et des logements	1	Activité ponctuelle
17A.109 c) ii)	Renforcement du partage des connaissances sur les stratégies de réduction de la pauvreté et les objectifs du Millénaire pour le développement, grâce au Groupe de réflexion sur les stratégies de réduction de la pauvreté et les objectifs du Millénaire pour le développement de la CEA	1	Activité ponctuelle
17A.109 c) ii)	Création d'un réseau régional africain sur l'emploi pour permettre l'échange de données d'expérience sur les questions d'emploi	1	Activité ponctuelle
17A.109 c) ii)	Création d'un réseau de connaissances pour produire, gérer et partager des informations sur le VIH/sida, en s'appuyant sur les priorités établies et les activités menées par la CEA, l'UA et d'autres partenaires (Programme de traitement accéléré)	1	Activité ponctuelle
17A.109 c) ii)	Renforcement de l'intégration des questions politiques sociales et de démographie dans la planification du développement	1	Activité ponctuelle
Total partiel, sous-programme 10		20	
Total		219	